



SAMEDI 28 NOVEMBRE 1992

No 35217 - 112e année  
J.A. 2300 La Chau-de-Fonds  
Fax: 039/210 360  
Fr. s. 1,50 / FF 6,00

Administration: 039/210 310  
Rédaction: 039/210 210  
Abonnements: 039/210 311  
Annonces Publicitas: 039/210 410

# L'Impartial

Venezuela

## Confusion à Caracas

Pour la seconde fois en moins de 10 mois, le gouvernement du président vénézeulien Carlos Andres Perez, critiqué pour son incapacité à endiguer la corruption et la pauvreté, a été la cible hier d'une tentative de coup d'Etat. Après que le gouvernement a annoncé l'échec du putsch, des tirs et des bombardements étaient toujours entendus à Caracas.

Page 2

Votation sur l'EEE

## Syndicats mobilisés

Il faut que la population soit informée sur les effets catastrophiques d'un non à l'EEE, estime l'Union syndicale suisse. Elle a tenu hier une dernière conférence de presse sur le sujet à Berne, à laquelle ont participé trois conseillers d'Etat chargés des affaires économiques et des représentants des syndicats.

Page 6

Délinquance sexuelle

## Aveugles à la tentation

Le germe de la récidive croît même à l'ombre. 60 à 80 % des délinquants sexuels recommenceront... Un taux qui chute à 5 % lorsque le criminel accepte la castration chimique. Les hormones le rendent momentanément aveugle à la tentation. La panacée?

Page 17

## Service d'entretien et dépannage

**SULZER INFRA**

Chauffage Ventilation  
Climatisation  
La Chau-de-Fonds 039 26 76 76  
St-Imier 039 41 29 46

## Avortement: la réponse des électeurs de l'île d'émeraude

# Oui mais pas en Irlande

Les Irlandais ont refusé par référendum d'accepter qu'une femme puisse avorter, même si sa vie est en danger, mais ont consenti à ce qu'elle puisse avorter ailleurs. Par ce vote, les électeurs irlandais semblent en fin de compte avoir laissé au prochain gouvernement la difficile tâche de trancher définitivement sur ce sujet.

Hier, à la lumière des premiers résultats partiels des élections législatives de mercredi, l'autre question était également de savoir si ce prochain gouvernement serait encore composé de membres du Fianna Fail (centre droit). Ces derniers ont en effet connu un grave revers tandis que le Parti travailliste a enregistré une poussée historique et fait une percée inédite sur l'échiquier politique depuis 1922.

Malgré l'apparence tranchée du vote sur l'avortement en cas de danger (67% de non contre 33% de oui), les pro et anti-avortement affirment que ce référendum n'a servi à rien. Les premiers ont critiqué la question posée en affirmant que la Cour suprême a déjà fixé une définition plus large (dont la menace de suicide) de la possibilité d'avortement.

Pour leur part, les seconds réclament un référendum définitif demandant s'il faut interdire, oui ou non, tout avortement en Eire. «Les Irlandais ont dit non. Nous ne voulons pas de droit constitutionnel à avorter. Nous pensons maintenant que le prochain gouvernement ne sera ni mandaté pour légiférer sur l'avortement, ni pour le rejeter», a déclaré Caroline Simonds,



membre du mouvement anti-avortement Pro Life.

### INCERTITUDE POLITIQUE

Au vu des résultats partiels des élections législatives, il n'était pas certain hier que le Fianna Fail du premier ministre Albert Reynolds puisse rester au pouvoir sans passer d'alliance. Le Fianna Fail fait son plus mauvais score depuis 1927 avec 39,1% des suffrages (contre 44,2% en 1989). Le Parti travailliste recueille quant à lui 19,3% des voix (contre 9,5% en 1989). Le Fine Gael, de centre droit, a obtenu 24,5% des voix (29,3% en 1989). Les Démocrates progressistes remportent 4,7% des suffrages.

Ces pourcentages prennent en compte les choix émis en «première préférence» par les électeurs. Le nombre de sièges de chaque parti ne sera connu qu'après le décompte des «transferts de voix» entre candidats, en vertu du système de

vote à la proportionnelle de liste avec transfert de voix. Selon diverses estimations, la chute du Fianna Fail sera, grâce à ce système, moins importante en matière de sièges au Parlement qu'en pourcentage de voix.

Le Fianna Fail devrait ainsi conserver de 70 à 74 députés (sur un total de 166), contre 77 lors des élections de 1989. Le Parti travailliste devrait obtenir une trentaine de sièges, son record absolu. Il avait 16 élus dans le précédent Parlement.

### AMBITION DES TRAVAILLISTES

Dick Spring, le dirigeant du Parti d'opposition travailliste, a estimé hier qu'il devrait occuper le poste de premier ministre dans un gouvernement de coalition. «Je suis très sérieux. Si l'on examine les chiffres, il devient évident que je suis très bien placé pour un mandat de Taoiseach (premier ministre en gaélique; prononcer ti-cheuk)», a déclaré

l'ex-international de rugby à la radio irlandaise.

De son côté, le premier ministre en exercice, Albert Reynolds,

qui se bat pour sa survie politique, a déclaré: «Je ne suis pas de ceux qui démissionnent».

(ats, afp, reuter, ap)



Albert Reynolds

Le premier ministre ne devrait pas conserver son poste sans passer d'alliance. (Keystone-AP)

L'invitée du mois - Christine Ungricht, Swiss Tennis

## Une bénévole... pour des «pros»



Christine Ungricht

La présidente de Swiss Tennis parle d'ouverture... (Impar-Galley)

● Lire en page 16

## OPINION

### Discrètement criminel

Sinistre.

Depuis quelques mois, des groupes néonazis ravivent de sinistres souvenirs. La France, l'Allemagne, l'Italie voient renaître de sombres cohortes en rupture d'humanité. Cette forme abjecte de criminalité se prétend gardienne de traditions qu'elle trahit.

Et la Suisse dans tout ça? Elle n'est pas exempte de reproches. Nous avons aussi nos analphabètes de la mémoire. Combien de centres pour requérants d'asile ont été attaqués dans le pays depuis deux ans? Combien de réfugiés y ont été battus, malmenés, blessés? Et alors, dira-t-on, c'est à la justice qu'il revient de pourchasser et de punir les criminels. C'est juste.

Ce n'est pas suffisant.

A côté d'idiots congénitaux, dangereux et irresponsables, il y a le citoyen ordinaire, plus modéré, tranquillement xénophobe dans la quiétude douillette de son salon. La justice, dans ce domaine, n'a bien entendu pas à intervenir. A

défaut, c'est donc à chacun de nous qu'il revient de le faire.

Les «je ne suis pas raciste, mais...», les «nous n'avons rien contre les étrangers, mais tout de même...» sont inacceptables: leur passivité banalise toute sorte d'amalgames irrationnels et les actes de violence qui en découlent. A ce titre, ils doivent être combattus sans cesse, en tous lieux.

Il n'est, dans le domaine du racisme, ni propos anodins, ni paroles légères. Laisser dire, c'est déjà laisser faire.

Les étrangers sont bien sûr les premiers à payer tout débordement d'intolérance. Mais l'irrationnel, par définition, ne connaît pas les limites de la raison. Alors, après l'Etranger, à qui le tour?

Les gens passifs finissent toujours par payer - ne serait-ce qu'à travers un engagement auquel ils désiraient se soustraire - leurs silences complices, bienveillants et discrètement criminels.

Benoît COUCHEPIN

**Westerns économiques**

**OUVERT SUR...  
la BD, page 32**

## Nouveau coup d'Etat militaire au Venezuela

## La confusion règne à Caracas

Un coup d'Etat militaire a eu lieu hier au Venezuela. En début de soirée, la situation était très confuse. Le président Carlos Andres Perez a annoncé que ses forces armées contrôlaient la situation à Caracas alors que des tirs et des bombardements retentissaient dans la capitale. L'Etat d'urgence a été décrété en fin d'après-midi.

Le chef de l'Etat vénézuélien est intervenu à la télévision pour dire à ses compatriotes que le putsch avait avorté. Le ministre de l'Intérieur a corroboré ces propos en affirmant que les auteurs du coup d'Etat s'étaient rendus. On entendait toutefois encore des tirs autour du palais présidentiel de Miraflores, survolé par des avions rebelles.

Les avions ont tiré des missiles qui ont touché la caserne de la garde d'honneur. Un autre a détruit un blindé devant le palais.

Soldats gouvernementaux et rebelles se sont affrontés à l'arme lourde autour du palais présidentiel, dans le centre de Caracas. Ils ont également échangé des tirs près de la résidence du chef de l'Etat, dans



Fusillade à Caracas

Soldats gouvernementaux et rebelles se sont affrontés à l'arme lourde autour du palais présidentiel.

l'est de la capitale. Les insurgés n'ont cependant réussi à pénétrer ni dans l'un ni dans l'autre. Les rebelles contrôlaient la base aérienne Libertador de Maracay, à 100 km à l'ouest de Caracas, où sont basés des Mirage et des F-15. Dans l'est de la capitale, ils se sont également empa-

rés de la base Francisco Miranda.

## ÉTAT D'URGENCE

Le gouvernement vénézuélien a suspendu les principales libertés constitutionnelles pour au moins dix jours. L'obligation d'émission d'un mandat d'arrêt

pour toute détention ainsi que celle d'un mandat de perquisition ont été suspendues. De plus, la liberté de la presse, la liberté de circulation, le droit de manifester et la compétence exécutive des gouverneurs régionaux sur leurs provinces ont été levés.

Dans la matinée, des militaires rebelles s'étaient emparés de la télévision d'Etat et avaient diffusé un message sur cassette vidéo du lieutenant-colonel Hugo Chavez Frias, leader de l'insurrection de février, appelant les citoyens à se soulever contre le pouvoir. «Des milliers de Vénézuéliens et Vénézuéliennes ont décidé de descendre dans la rue une fois encore pour mettre fin à ce gouvernement de traitres», a dit Hugo Chavez Frias.

## SECONDE TENTATIVE

A la suite des déclarations du chef des mutins, trois hommes, dont l'un portait un uniforme militaire, sont intervenus à la télévision pour affirmer que le soulèvement couvrait tout le territoire. Le trio a dit appartenir au Mouvement révolutionnaire bolivarien MBR-200, présenté comme militaro-civil.

Ce même groupe de militaires avait tenté un premier coup d'Etat le 4 février dernier avec un bilan officiel d'une cinquantaine de morts. Le président Perez les avait devancés en apparaissant dès les premiers coups de feu devant les chaînes de télévision. Les chefs militaires impliqués dans les événements du 4 février sont incarcérés dans la prison de Yare à une vingtaine de kilomètres de la capitale.

(ats, reuter, afp)

## BRÈVES

## Pérou

## Offensive de l'armée

Cinquante militants du Sentier Lumineux ont été tués dans une vaste opération de bombardements menée depuis quinze jours par l'armée péruvienne. Agissant sur des informations d'anciens senderistes, l'armée a bombardé la zone montagneuse de Viscatan. L'organisation d'origine maoïste y avait installé un camp destiné à la formation de cadres politiques et à l'entraînement armé.

## Terrorisme international

## La Libye mise en garde

La France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont décidé de renforcer les sanctions imposées par l'ONU à la Libye, a annoncé hier le Ministre français des Affaires étrangères. Tripoli est mis en cause dans des attentats contre des avions de lignes français et américains.

## Sida

## Contre-virus mis au point

Un virus inoffensif, modifié par des chercheurs américains, s'est montré capable, en laboratoire, de ralentir voire d'empêcher la reproduction du virus du sida dans les cellules sanguines, selon le magazine Science qui a paru hier.

## Colombie

## Lieutenants d'Escobar éliminés

La police colombienne a obtenu hier un nouveau succès en éliminant l'un des deux derniers lieutenants du chef du Cartel de la drogue de Medellin, Pablo Escobar, qui désormais se trouve pratiquement seul pour faire face aux opérations destinées à le capturer. John Edison Rivera Acosta dit «El Palomo» a été abattu hier matin à Itagui (banlieue de Medellin) suite à une dénonciation.

## ANC-gouvernement

## Entretiens agendés

Le calendrier menant aux premières élections multiraciales en Afrique du Sud sera débattu entre le gouvernement et l'ANC (Congrès National Africain) lors d'entretiens bilatéraux début décembre puis début janvier, a annoncé hier le mouvement de Nelson Mandela. Deux phases ont été prévues pour ces discussions: les 2, 3 et 4 décembre, puis début janvier.

## Première dans un quotidien israélien

## Yasser Arafat à la «une»

«Yedioth Ahronoth», le quotidien le plus lu en Israël, a créé l'événement hier en publiant un entretien et une photographie en «une» du président de l'OLP, Yasser Arafat.

Cette interview, la première du chef de la centrale palestinienne jamais publiée par «Yedioth Ahronoth», contraste avec le portrait presque inhumain que faisaient jusqu'à présent de M. Arafat les organes de presse en hébreu.

«Il existe vraiment un fossé énorme entre l'image démoniaque, grotesque (de Yasser Arafat) et le pouvoir de communication dont fait preuve l'homme au fil d'une conversation inti-

me», notent Nachum Barnea et Semadar Perry, les deux journalistes qui ont rencontré le dirigeant palestinien à Tunis, au mépris de la loi anti-terroriste qui interdit à tout Israélien d'entrer en contact avec l'OLP.

L'entretien lui-même ne contient aucune information nouvelle. De fait, son intérêt réside essentiellement dans le commentaire que font de leur rencontre les deux journalistes.

«L'homme ne suscite aucune des craintes que (l'ancien premier ministre) Menahem Begin l'accusait de faire peser», ajoutent-ils. «Ce n'est ni un monstre à deux pattes ni un fantôme avec des cheveux sur le visage, mais un homme politique aguer-

ri, vif et extraordinairement doué pour la survie.»

## RÉCENT MARIAGE

Interrogé sur son récent mariage — une photo de son épouse Suha Tawil apparaît dans le corps de l'article — et sur les changements qui pourraient en découler, Yasser Arafat a répondu: «Dieu aide ma femme! Vous voyez par vous-mêmes, rien n'a changé, toujours le même travail, les mêmes voyages...» M. Arafat, très au fait de l'actualité politique israélienne, a, d'autre part, réitéré sa proposition de rencontre avec le premier ministre travailliste Yitzhak Rabin, tout en exprimant sa déception de n'avoir reçu aucune réponse à ses précédentes invitations. (ap)

## Accord entre l'UNITA et le gouvernement angolais

## Cessez-le-feu conclu

Le gouvernement angolais et l'UNITA ont accepté jeudi un cessez-le-feu général et immédiat, a indiqué la radio nationale. Ils sont convenus de respecter les accords de paix de 1991 et d'appliquer le cessez-le-feu dans tout le pays. Ils ont aussi décidé de demander aux observateurs de l'ONU de rester en Angola après le 30 novembre, date retenue à l'origine pour la fin de leur présence, et d'élargir leur mission.

Des dirigeants des deux parties se sont réunis à Namibe dans le

sud, en présence d'observateurs étrangers et de l'ONU, pour la première fois depuis que l'UNITA de Jonas Savimbi a repris les armes contre le gouvernement de Luanda il y a un mois. Ces négociations ont eu lieu le même jour que la mise en place du nouveau Parlement issu des urnes en septembre dernier.

Dans un communiqué conjoint, les deux parties précisent qu'elles «acceptent complètement l'accord de paix angolais, seule solution au problème

angolais, proclament à nouveau le cessez-le-feu dans tout le pays et cessent immédiatement tous les mouvements offensifs».

La reprise des combats le mois dernier était la conséquence du refus de Jonas Savimbi de reconnaître les résultats des élections de septembre, pourtant considérées comme équitables par l'ONU. Le parti au pouvoir était sorti vainqueur du scrutin. Les violents combats dans la capitale auraient fait 1500 morts. (ats, reuter, afp)

## Tremblement de terre en Californie

## Los Angeles secoué

Un tremblement de terre d'une magnitude de cinq degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été ressenti hier à Los Angeles. La secousse a ébranlé des gratte-

ciel, ont indiqué les autorités qui n'ont pas fait état de dégâts ou de victimes dans l'immédiat. Selon un sismologue de l'Institut de technologie de Californie,

l'épicentre du séisme était situé près du lac de Big Bear, une zone touristique dans la chaîne de San Bernardino, à quelque 160 km de Los Angeles. (ats, reuter, afp)

## Le président Mitterrand en Jordanie

## Le périple pour la paix

Après une visite de trois jours en Israël, le président français est arrivé en Jordanie hier après-midi, ce qui lui permettra de poursuivre ses entretiens sur la paix au Proche-Orient avec le roi Hussein, ferme partisan du processus de paix en cours.

Le roi a en effet donné son entière approbation à ce processus mais il s'est engagé à ne pas signer d'accord séparé avec Israël ni à admettre une solution qui transformerait la Jordanie en patrie de substitution pour les Palestiniens.

Il a toutefois accepté le mois dernier un calendrier pour les négociations avec les Israéliens, des négociations qui ne font pas l'unanimité parmi son peuple.

Les 3,5 millions de Jordaniens s'interrogent aussi sur la santé

de leur roi et son éventuelle succession. Hussein, 57 ans, a subi au mois d'août dernier aux Etats-Unis une intervention chirurgicale pour un cancer. Depuis, il s'est bien remis et n'a manifesté aucune intention de quitter le pouvoir.

## VUE SUR JÉRUSALEM

Au cours de sa brève visite, M. Mitterrand séjournera au Palais Hashemiah, la résidence officielle des invités du roi située à une quinzaine de kilomètres à l'ouest d'Amman. De cet édifice achevé en 1972, on aperçoit la ville de Jérusalem.

Après un premier tête-à-tête avec le roi Hussein hier soir, M. Mitterrand devait participer à un dîner d'Etat offert par le roi et la reine Nour. (ap)

## Afrique du Sud: trois Blancs condamnés

## Peine capitale confirmée

Une cour d'appel sud-africaine a confirmé hier les peines de mort prononcées contre trois Blancs reconnus coupables d'avoir tué sept Noirs il y a deux ans.

Eugene Marais, Adriaan Smuts et David Petrus Botha avaient ouvert le feu sur des Noirs se trouvant à un arrêt de

bus en octobre 1990. Extrémistes de droite, ils avaient affirmé vouloir venger l'attaque d'un passant blanc par des agresseurs noirs à Durban. Les exécutions capitales sont suspendues en Afrique du Sud bien que la justice soit encore amenée à prononcer de telles peines. (ap)

## Splendide découverte au Mexique

## Un palais souterrain

Un palais maya souterrain vieux de plus de dix siècles a été découvert le 13 novembre dernier dans le sud-est du Mexique, a annoncé jeudi Juan Yadeum, le coordinateur des recherches entreprises il y a 13 ans dans la région.

D'après ses dimensions, le «Palais du monde souterrain»,

comme on l'appelle déjà au Mexique, serait une œuvre marquante de l'architecture maya, et certainement un centre névralgique. En atteste le fait qu'il ait été enterré pour être dissimulé, a ajouté le chercheur de l'Institut national des recherches anthropologiques.

(ats, afp)

A vendre  
**BOIS DE CHEMINÉE  
 BOIS DE CHAUFFAGE  
 BRIQUETTES**  
 sec, scié, bûché. Livraison à domicile. Prix avantageux.  
 Franz Schmutz, Sonvilier.  
 ☎ 039/41 39 66. 470-979

Crans-Montana (VS)  
*Passez votre Noël à la montagne*  
 du 19 au 26 décembre 1992,  
 pour 750 fr. par personne en demi-  
 pension avec l'apéritif de bienvenue,  
 etc., dans l'  
**Hôtel\*\* Crans-Belvédère**  
 Tél. 027 41 13 91 ou fax 027 41 13 93  
 Demandez notre arrangement forfaitaire pour les fêtes de fin d'année!  
 36-504753/4x4

**BAR LE MANHATTAN**  
*«Chez Daniel»*  
 Ce soir:  
**SOIRÉE  
 JAZZ**  
 jusqu'à 2 heures du matin  
 avec Stéphane Erard  
 accompagné  
 de Jean-Luc Parodi (synthé)  
 Collège 14, La Chaux-de-Fonds  
 ☎ 039/286 600 470-10191

Foyer-Handicap cherche pour effectuer des transports réguliers  
**un ou des chauffeurs bénévoles retraités ou personnes disponibles**  
 Téléphoner au 039/277 300 (M. Kneuss) pour renseignements et rendez-vous. 132-12843

**Ecole cantonale d'arts visuels 2502 Bienne**

**Examen d'admission pour le cours préparatoire**  
**Année scolaire 1993/94**  
**Délai d'inscription: 28 février 1993**  
 L'examen se compose de deux parties.  
 Première partie: devoirs à exécuter à la maison. Délai de remise: 23 avril 1993.  
 Deuxième partie: examen d'admission à l'Ecole cantonale d'arts visuels, Bienne. 10/11 mai 1993.  
 Conditions d'admission et feuilles d'inscription sont à disposition au secrétariat de  
 l'Ecole cantonale d'arts visuels  
 5, rue Wasen, 2502 Bienne  
 2<sup>e</sup> étage, du lundi au vendredi  
 8 h - 11 h. Tél. 032 41 02 34  
 05-7722-23/4x4

*Les bonnes affaires de...*  
**Bébé Requin**  
*Bébé requin vous invite à profiter de ses occasions uniques*  
**Nouveau : vente de bijoux**  
 à  
**Polyexpo, rue des Crêtets 153 La Chaux-de-Fonds**  
**Jours d'ouverture:**  
 mercredi 2 décembre 1992 de 13 h 30 à 18 heures  
 jeudi 3 décembre 1992 de 13 h 30 à 18 heures  
 vendredi 4 décembre 1992 de 13 h 30 à 18 heures  
 132-12081




**ROUTES NATIONALE 5**  
 Communes de Marin-Epagnier, Thielle-Wavre, Cornaux, Cressier, Le Landeron

**ALIGNEMENTS DES CONSTRUCTIONS**  
 La construction de la N5, qui s'est déroulée dans l'Entre-deux-Lacs entre 1968 et 1977, a entraîné de nombreuses mutations cadastrales. De ce fait, les alignements de construction mis à l'enquête à l'époque et concernant les tronçons compris entre le pont de l'Etoile (RC 1161) à Marin et la frontière bernoise au Landeron ont été reportés par le Service cantonal des ponts et chaussées sur les plans cadastraux mis à jour.  
 Ces derniers peuvent être consultés par tout intéressé auprès des administrations des communes susmentionnées.  
 Cet avis tient lieu de la publication prévue par l'article 29 de la loi fédérale sur les routes nationales du 8 mars 1960  
 Le conseiller d'Etat  
 Chef du département des Travaux publics  
 P. Hirschy  
 28-119

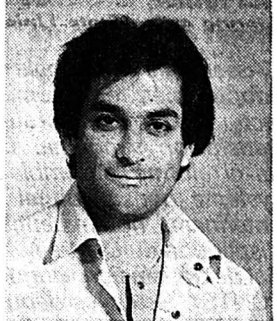
**Office des sports**  
**Week-ends de ski pour familles**  
 La Ville de La Chaux-de-Fonds et l'association La Clairière mettent le chalet d'Arveves/Villars à disposition de la population durant quatre week-ends de l'hiver 1993.

- Dates**  
 30 + 31 janvier 1993 / 20 + 21 février 1993  
 13 + 14 mars 1993 / 27 + 28 mars 1993
- Lieu**  
 Chalet La Clairière  
 Arveves (2 km à l'est de Villars)
- Prix**

|                           | Sans abonnement de téléski Fr. | Avec abonnement de téléski Fr. |
|---------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| 3.1 Adultes               | 35.-                           | 100.-                          |
| 3.2 Enfants de 6 à 16 ans | 28.-                           | 70.-                           |
| 3.3 Enfants jusqu'à 5 ans | 15.-                           | 15.-                           |
- Conditions**  
 Ces prix comprennent:  
 - le souper du samedi soir  
 - le logement du samedi au dimanche (chambres 2, 4, 6 lits; douches; réfectoire; salle de jeux)  
 - le petit déjeuner du dimanche  
 - la taxe de séjour  
 - l'abonnement de téléski
- Renseignements complémentaires et inscriptions**  
 Office des sports de La Chaux-de-Fonds  
 ☎ 039/276 213

Attention, réservation au moins 10 jours à l'avance, nombre de places limité  
 132-12406

**Pour vos cadeaux de Noël passez nous voir!**  
**Ghanni Abdul**  
 Vente de tapis d'Orient  
**Prix intéressants**  
 ☎ 039/23 50 33  
 Par exemple: Tapis d'Orient (Pakistan) 300 x 220 cm Fr. 1400.-  
 + tout autre choix.  
**Ouvert le samedi toute la journée**  
 Jaquet-Droz 30, 2e étage.  
 132-502603



**ATTENTION!**  
**NOUVEL AFFLUX D'ETRANGERS EN SUISSE**

Le traité EEE permettrait aux ressortissants de l'EEE (380 millions) de chercher du travail en Suisse. Cela concernerait aussi bien les salariés que les indépendants PME ou les professions libérales.

Extrait du Message I sur l'adaptation du droit fédéral au droit EEE du 27 mai 1992 :  
*"Le droit de séjour reconnu par l'Accord EEE aux salariés, aux indépendants, aux prestataires et aux destinataires de services ainsi qu'aux personnes sans activité lucrative s'étendra également aux membres de la famille, indépendamment de leur nationalité."*

Il y a plus de 16 millions de chômeurs dans la Communauté. Même si 1 % d'entre eux venait s'installer en Suisse, cela ferait près de 500'000 personnes y compris les familles.

**ON VOUS TROMPE**  
 Le traité EEE supprimera la procédure d'autorisation pour l'octroi de permis de travail. Chaque possesseur d'un passeport EEE pourra venir travailler librement en Suisse avec les membres de sa famille, même s'ils ne sont pas européens.

**VOTEZ NON**  
**Ce traité menace votre existence de travailleur ou d'indépendant**

ASIN, CP 28, 1000 Lausanne 25, CCP 30-10011-5 530-342/4x4

**Voyage de fin d'année**  
 Du 15 au 17.12.1992: Marché de Noël à Innsbruck (Tyrol), 3 jours 240 fr.

Les 1<sup>er</sup> et 2.1.93: Alsace - Kirrwiller, soirée music-hall, 1 1/2 jour, 230 fr.  
 Du 30.12.92 au 2.1.93: Nice, avec soirée de réveillon, 4 jours, 790 fr.  
 Du 30.12.92 au 2.1.93: Paris, 4 jours, 490 fr.

Du 26.12.92 au 2.1.93: Rosas, Espagne, Hôtel Monterrey, 8 jours, 870 fr., Hôtel Coral Playa, 8 jours, 650 fr. (avec réveillon de Saint-Sylvestre et séjour en pension complète).

Vendredi 1<sup>er</sup> janvier 1993: course surprise du jour de l'An (2 repas et orchestre), 119 fr.

Inscriptions: 14-216-10/4x4

**herzeisen**  
 Rue de la Raisse 2, 2855 Glovelier, 066 56 72 68

**OUI à L'EEE**

Oui à l'EEE = Oui aux quatre libertés parce que nous faisons confiance à nous-mêmes

Rolf Bloch,  
 Président du Conseil d'administration  
 CHOCOLATS CAMILLE BLOCH S. A.

CHAMBRE D'ECONOMIE PUBLIQUE DU JURA BERNOIS 2710 TAVANNES



Interdiction d'un groupuscule néonazi en Allemagne

# Obsèques grandioses à Hambourg

Le ministre allemand de l'intérieur Rudolf Seiters a interdit hier le groupe néonazi «Front nationaliste». C'est la première fois qu'un groupe néonazi est interdit en Allemagne depuis le début de la vague de violence xénophobe à l'automne 1991. Au même moment, plus de 20.000 personnes s'étaient rassemblées à Hambourg pour partager le deuil des familles des trois Turques victimes d'un incendie criminel à Moelln.



L'enterrement des trois victimes de l'incendie criminel de Moelln

Plus de 20.000 personnes ont assisté à ces obsèques pour manifester contre le racisme. (AP/Keystone)

L'interdiction de ce groupuscule est un signal explicite contre l'agitation et la violence des extrémistes de droite», a déclaré le ministre Rudolf Seiters. Il a par ailleurs annoncé qu'une enquête était en cours contre d'autres organisations similaires. Au terme de cette interdiction, le patrimoine de l'organisation sera saisi et des perquisitions pourront être effectuées au domicile des militants.

Le Front nationaliste (FN) est l'un des multiples groupuscules extrémistes allemands. Fondé en 1985, il compte environ 130 membres et milite pour «le retour de tous les étrangers dans leur pays», et nie la réalité de l'holocauste. Selon le minis-

tère de l'intérieur, ce groupuscule a repris à son compte certains points du programme du parti national-socialiste d'Adolf Hitler. Il a aussi commencé à organiser des «groupes de combats pour l'action contre les étrangers, les opposants politiques et les organes d'Etat».

## IMPOSANTES OBSÈQUES

A Hambourg, plus de 20.000 Turcs et Allemands ont partagé

le deuil des familles des trois victimes d'un incendie criminel à Moelln. Elles ont exprimé leur rejet de la xénophobie. Drapeaux turcs et banderoles portant des slogans anti-racistes, brandis par des Turcs et des Allemands, se sont cotoyés tout au long de l'après-midi dans les rues de Hambourg.

Les cercueils, recouverts de drapeaux turcs, ont été déposés sur la petite place devant une

mosquée de la banlieue d'Hambourg, trop petite pour accueillir autant de monde. Les musulmans se sont recueillis lors de la prière des morts prononcée par l'imam de la mosquée. «Nous ne voulons ni de vieux ni de jeunes nazis», a déclaré le ministre allemand du travail Norbert Blum, qui représentait, avec le ministre des Affaires étrangères Klaus Kinkel, le gouvernement du chancelier Helmut Kohl.

Le parquet fédéral a annoncé l'inculpation de huit nouveaux extrémistes de droite dans le cadre de l'enquête sur l'incendie criminel de Moelln. Le parquet avait déjà annoncé jeudi avoir inculpé et écroué Michael Peters, soupçonné d'avoir fondé une organisation d'extrême-droite pour commettre des «actions violentes». Les huit jeunes gens, qui font partie de ce «Groupe Peters», sont inculpés d'appartenance à une association terroriste ainsi que de tentatives de meurtre et d'incendie criminel. Le parquet fédéral, compétent pour les affaires de terrorisme et d'espionnage, a précisé que leur responsabilité dans l'attentat de Moelln, ainsi que celle de Michael Peters, n'est «pas établie» au stade actuel de l'enquête. Le parquet leur reproche, en revanche, d'avoir organisé des attaques ou des tentatives d'incendie contre trois foyers de demandeurs d'asile dans la région de Moelln en septembre.

## NOUVELS ACTES RACISTES

De nouvelles attaques contre des centres de réfugiés ont eu lieu ces dernières heures. Deux individus ont ainsi mis le feu hier matin à un foyer de demandeurs d'asile de Borken. Aucun demandeur d'asile présent dans le foyer au moment du sinistre n'a été blessé. Enfin, à Gelsenkirchen six adolescents âgés de 13 à 15 ans ont attaqué au cocktail Molotov jeudi soir un foyer de réfugiés. (ats)

**28 novembre 1820 -** Frederick Engels naît à Barmen, dans la Rhénanie. Exerçant une profession commerciale chez son père, il rencontre Karl Marx en 1844. Il écrit avec lui la même année «La Sainte-Famille», puis le «Manifeste du Parti communiste» en 1848. A la mort de Marx, c'est lui qui assura la publication du «Capital». Après l'échec de la révolution de 1848 en Allemagne, Engels s'installe à Manchester, puis à Londres.

## BRÈVES

### CE et GATT

#### Les Douze convoqués

Le secrétaire au Foreign Office Douglas Hurd a déclaré hier soir que la Grande-Bretagne était en train de consulter d'autres pays membres de la CEE pour décider de la convocation d'un Conseil extraordinaire des ministres des Affaires étrangères et de l'Agriculture des Douze. Si ce conseil extraordinaire a bien lieu, les Français réitéreront leur désaccord avec le compromis agricole du GATT.

### Sang contaminé en France

#### Projet de loi adopté

L'Assemblée nationale a adopté hier, en première lecture, le projet de loi sur la transfusion sanguine. Celui-ci réforme l'ensemble du système transfusionnel en entérinant, notamment, la disparition du Centre national de transfusion sanguine (CNTS). Seuls les députés socialistes ont voté en faveur du texte.

### Stéphanie de Monaco

#### Louis est né

La princesse Stéphanie de Monaco, âgée de 27 ans, a accouché jeudi d'un garçon à la maternité Princesse Grâce de la Principauté, a annoncé hier matin le service de presse de la Principauté. Le bébé, prénommé Louis, Robert, Paul, pesait 3 kg 100 à la naissance et se porte bien.

### Budget de la CE

#### Désaccord

Les ministres des Affaires étrangères et des finances de la Communauté européenne (CE) n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur le financement de la CE pour les sept années à venir. Les divergences sont restées profondes entre les pays riches et les pays pauvres de la Communauté, a-t-on estimé de sources diplomatiques.

### Tabac

#### L'Italie «respire»

Au grand soulagement des fumeurs, les employés du Monopole d'Etat de distribution du tabac, en grève depuis près d'un mois, ont autorisé hier quelques camions à quitter un entrepôt de la banlieue romaine, pour ravitailler la capitale. Le travail devrait reprendre normalement lundi.

## Bosnie

# La paix entre Serbes et Croates

Croates et Serbes de Bosnie ont conclu un accord de paix prévoyant un arrêt des combats dans la république à partir de demain, a annoncé hier Radovan Karadzic, chef de file des Serbes de Bosnie dans un entretien téléphonique à l'Associated Press.

«C'est le signe le plus important montrant que la paix arrive en Bosnie», a déclaré M. Karadzic, contacté à son quartier général de Pale, près de Sarajevo.

«Les Croates, contrairement aux musulmans, ont une vision réaliste. Ils veulent être chez eux

en Bosnie, comme nous. Les musulmans, eux, veulent que la Bosnie reste un Etat entièrement musulman, ce qui est impossible», a-t-il expliqué. Selon lui, «les deux camps entameront des négociations sur les frontières respectives», dès que la paix sera conclue entre Croates et Serbes de Bosnie.

Aucune confirmation n'a pu être obtenue pour le moment du côté des Croates. Si un tel accord a été conclu, il constitue «un coup de poignard dans le dos» du gouvernement bosniaque à majorité musulmane.

M. Karadzic, par ailleurs, «garanti» que le convoi de l'ONU actuellement bloqué par des civils serbes sur un pont de Bajina Basna serait autorisé à entrer dans la ville assiégée de Srebrenica (nord de la Bosnie).

Il a précisé à ce sujet que ce convoi de 19 camions s'en était retourné vers la cité serbe de Bratunac.

Le retard pris dans l'acheminement de vivres est dû, d'après lui, à «la colère de femmes et d'enfants de la population serbe massacrée par des musulmans de Srebrenica». (ap)

## PARTI PRIS

# Division du travail

Semaine des dupes ou triomphe du machiavélisme? Au début de la semaine, le gouvernement français était en difficulté après le projet d'accord CE-EU. Accusé d'avoir bradé les intérêts de la France, il se trouvait sur la défensive, mis en accusation par l'opposition et les agriculteurs, accusé à agiter la menace du veto et ainsi à courir le risque de l'isolement diplomatique.

Or, en fin de semaine, le rapport de forces s'est renversé à la suite d'un savant exercice de passe-passe dont le mérite revient à Pierre Bérégovoy. Mercredi soir, après en avoir appelé à la cohésion nationale, le premier ministre n'obtenait pas gain de cause, mais sa déclaration de politique générale était approuvée à une forte majorité. Les trois groupes parlementaires d'opposition avaient, en principe, annoncé leur volonté de refuser la confiance, mais le président des centristes, après avoir défendu le non à la tribune, s'abstenait, suivi de Raymond Barre et de quelques autres... Il était beaucoup question de veto, mais, comme dans la dissuasion nucléaire, pour ne pas s'en servir. Enfin, ironie du sort, les paysans, réputés électeurs d'opposition, criaient à la trahison et indirectement permettaient au gouvernement et à sa majorité de placer un coin entre la droite et le monde rural.

Victoire facile et finalement peu étonnante, tant l'opposition peine, depuis 11 ans, à transformer

son poids électoral en force d'alternance crédible. Reste maintenant le second round de l'opération, le plus difficile et qui incombe à François Mitterrand. Vendredi prochain, il rencontre Helmut Kohl et devra le persuader de payer le prix de l'accord GATT. Et ce prix tient dans la majoration des aides directes de Bruxelles qu'il faudra bien financer alors même que les 12 Grands Argentiers font la fine bouche sur le «paquet Delors II» prévoyant une augmentation du budget de la CE. Et le 11 décembre, à Edimbourg, François Mitterrand sortira son second joker: la ratification du Traité de Maastricht par Londres et Copenhague. Si la Grande-Bretagne et le Danemark veulent la signature de la France à l'accord du GATT, alors il leur faudra passer sous la toise de la ratification.

La vie politique française serait-elle lassante, à force d'observer les gros bataillons de l'opposition face à l'habileté tactique de la gauche qui, en un tournemain escamote les talents culinaires de l'ex-député escroc Boucheron? La limite à cette habileté tient moins à la résistance de l'opposition qu'à celle des partenaires européens de la France. Et c'est bien là l'une des difficultés qui pèsent sur le vote suisse du 6 décembre, comme si cette Europe machiavélique n'avait rien à voir avec l'aspiration fédéraliste des électeurs.

Pierre LAJOUX

## France

# Touvier sera rejugé

«L'affaire Touvier», du nom de l'ancien chef des renseignements de la Milice à Lyon, poursuivi pour crimes contre l'humanité, devra faire l'objet d'une nouvelle instruction, a décidé hier la Cour de cassation.

La plus haute instance judiciaire française a en effet cassé partiellement l'arrêt de la Cour d'appel de Paris qui avait prononcé le non-lieu, un jugement

qui avait soulevé à l'époque une immense vague de protestation. Paul Touvier avait été condamné à mort par contumace pour ses activités pendant la Deuxième Guerre mondiale, puis avait bénéficié en avril d'un non-lieu total.

L'instruction sera reprise par la chambre d'accusation de Versailles, a-t-on indiqué de source judiciaire. (ats)

## Parlement russe

# Gaïdar doit céder

Le Parlement conservateur russe a demandé hier de nouvelles concessions sur le programme de réformes du gouvernement, au lendemain de la présentation de «mesures anti-crise» par le premier ministre Egor Gaïdar.

Dans une résolution adoptée à une majorité écrasante, les députés ont demandé au gouvernement d'inclure des «mesures concrètes garantissant un soutien à l'industrie durant la transition vers l'économie de marché» dans son programme anti-crise. Ils ont également réclamé

des «garanties que le niveau de vie de la nation ne se dégradera pas davantage». Le Soviet suprême n'a pas rejeté le nouveau programme du premier ministre, mais a affirmé dans sa résolution que les nouvelles mesures «devraient tenir compte des inquiétudes des députés» et de la commission économique parlementaire.

La résolution a été adoptée par 137 voix pour, 20 contre et 13 abstentions, après plusieurs heures de vifs débats sur le programme présenté par M. Gaïdar. (ats)

## Incendie à Vienne

# Le palais en flammes

Un incendie a provoqué d'importants dégâts dans la nuit de jeudi à hier au Palais Hofburg, l'ancienne résidence impériale des Habsbourg à Vienne. Le feu, qui n'a pas fait de victimes, a menacé un moment les écuries abritant les célèbres chevaux lipizzans. Une négligence humaine lors de travaux de rénovation semble à l'origine du sinistre. Il a fallu environ quatre heures

aux 350 pompiers pour circonscire l'incendie. Le feu a ravagé l'imposante salle des Redoutes, où ont lieu les négociations sur le désarmement menées dans le cadre de la CSCE.

Les flammes ont également menacé la Bibliothèque nationale et la Chambre du Trésor (Schatzkammer). La bibliothèque abrite 192.000 volumes de très grande valeur. (ap)



## PATINOIRE DES MÈLÈZES

Samedi 28 novembre 1992  
à 20 heures  
Championnat de 1re ligue  
de hockey

# HC Star Chaux-de-Fonds

reçoit

# HC Fleurier

Les parrains du match sont:

**Cycles Ferraroli SA**

La Chaux-de-Fonds

**Voyage Favre**

à Rochefort

**Theben SA**

La Chaux-de-Fonds

**Vidéo-Shop H. Benninger**

La Chaux-de-Fonds

**Quincaillerie Oswald**

La Chaux-de-Fonds

**Maximilien Pin's**

Saignelégier

**Texsana**, nettoyage chimique

La Chaux-de-Fonds

Avec le soutien de

Les pucks de la rencontre sont offerts par:

**Cycles Ruchet**, Corcelles

**Boulangerie F. Kolly**, en face de la Migros

La Chaux-de-Fonds

**VAC**, av. Léopold-Robert 115

La Chaux-de-Fonds

**Brechbühler**, transport-terrassement

La Chaux-de-Fonds

Prochain match de championnat

à domicile:

Samedi 5 décembre 20 heures

HC Star - HC Villars

**L'Impartial**

# 1 an déjà à Marin-Centre! Venez fêter avec nous!

**Mercredi 2 décembre dès 14 heures**

Pour vous et vos enfants... un St-Nicolas de rêve.

Ne manquez surtout pas son arrivée à 14 heures! Après?  
Photos avec St-Nicolas, friandises, pin's, concours!

**Jeudi 3 et vendredi 4 décembre**

**(Vendredi nocturne)**

Plus vous achetez, plus vous gagnez!

**Samedi 5 décembre**

Concours pour adultes avec un prix d'une valeur  
de Fr. 5 000.- (tirage au sort à 16 h).

Café, croissants, ensuite bar à champagne.

**A bientôt à Marin-Centre!**

26/4-92



**Marin-Centre**



**Cordonnerie des Forges**



132-503300

Ph. Lizzio, Charles-Naine 7, ☎ 039/26 56 30

Equipez vos chaussures:  
semelles antidérapantes, crampons, etc.  
Réparations soignées. Vente de chaussures  
et bottes avec supports plantaires incorporés.

**Aux Rochettes**  
Cuisine élaborée avec  
les meilleurs produits  
Route du Valanvron - ☎ 039/28 33 12

Fabrique de boîtes de mon-  
tres Bouille SA, case postale,  
2008 Neuchâtel,

nous cherchons

**mécanicien**

pour réglage et programma-  
tion sur machines CNC.  
Connaissances de la boîte  
exigées.  
Place avec responsabilités.

Ecrire ou téléphoner au **038  
25 77 33** pour prendre rendez-  
vous. Discretion assurée.

28-500438/4x4

Vous êtes  
**dessinateur(trice) artistique  
de montres et bijouterie**

et possédez une bonne expérience  
pratique.

Vous désirez travailler à temps par-  
tiel sur divers projets de création et  
mises au net de dessins.

Nous attendons vos propositions  
avec curriculum vitae sous chiffres  
V 132-731668 à Publicitas  
Case postale 2054  
2302 La Chaux-de-Fonds 2

PIZZERIA-RESTAURANT

La Piccola Italia

chez Dino

La vraie pizza

Spécialités fraîches

préparées par la maison

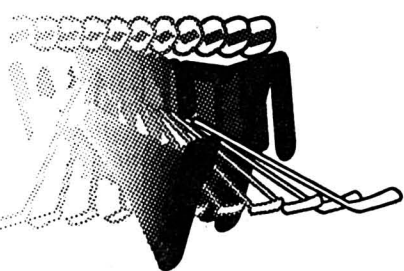
à consommer sur place

ou à l'emporter

Rue Hôtel-de-Ville 39

☎ 039/28 49 98

132-12459



**PATINOIRE DU COMMUNAL  
LE LOCLE**

**Samedi 28 novembre 1992  
20 h 00**

(Championnat de 2e ligue)

# LE LOCLE HC LE VERGER I

reçoit

# COURT

Sponsors officiels:

**Pub Le Baron, A. Monnard**

Le Locle

**Pierre Notari & Cie**

Entreprise de construction, Le Locle

**Restaurant Le Sporting,**

Le Locle

**Banque cantonale neuchâteloise**

Le Locle

**Nicola Lucarella**

Restaurant des Chasseurs, Le Locle

Fournisseur officiel:

**VAUCHER SPORT, Le Locle**

Lundi 30 novembre à 20 h 15:

**Le Locle HC Le Verger II - Couvet**

Le match est parrainé par:

**Garage-Carrosserie C. Polizzi**, Agence Alfa-Romeo,

Le Locle

**Pharmacie Georges Mariotti**, Le Locle

Les pucks sont offerts par:

**François Kolly**, boulangerie-pâtisserie-confiserie,

La Chaux-de-Fonds

**L'Impartial**

Joueurs, entraîneurs et dirigeants vous  
remercient pour votre appui et votre fidélité.



# Oui convaincu à l'EEE

Le Conseil d'administration de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, sous la présidence de M. Yann Richter, a décidé, lors de sa séance du 20 novembre 1992, de recommander à ses membres et à la population neuchâteloise d'accepter la ratification de l'Accord sur l'Espace économique européen (EEE). Le oui convaincu de la Chambre à l'Accord est fondé sur une pesée d'intérêts qui montre que les avantages l'emportent sur les inconvénients somme toute mineurs.

Sur le plan économique, il n'y a pas d'alternative ni de solution de rechange à l'EEE. Avec ou sans la Suisse, le marché unique européen se réalisera dès 1993, qu'il compte 380 millions ou 374 millions de consommateurs si la Suisse ne participe pas. De plus, si nos voisins européens avec lesquels nous commerçons se donnent des règles et des avantages communs, se priver de ceux-ci revient à jouer la carte du «réduit national» contre des perspectives concrètes de prospérité.

## Le oui des exportateurs

La libre circulation des marchandises a été introduite dès 1973 conformément à un accord entre les pays de l'AELE et la CEE. Il s'agissait, à l'époque, de supprimer progressivement les droits de douane. C'est maintenant chose faite. Avec l'Espace économique européen, on veut supprimer les entraves administratives, souvent plus sournoises, qui ralentissent les échanges des produits industriels et des services, l'agriculture étant exclue de l'accord. Les milieux, économiques neuchâtelois souhaitent que l'on mette les exportateurs suisses, en particulier ceux dont les débouchés se trouvent essentiellement en Europe, sur pied d'égalité avec leurs concurrents du vieux Continent.

En cas de refus de l'EEE, le fait d'être cantonné dans un Etat de 6 millions d'habitants au milieu d'une Europe largement intégrée sur le plan économique constituera un handicap suffisant pour que des investissements se fassent dans la Communauté simplement aux fins d'éviter des entraves administratives. Les autres pays de l'AELE vont entrer dans l'Espace économique européen. Il est dès lors illusoire de penser que la Suisse pourrait, à l'avenir, renégocier seule un accord aussi avantageux que celui qui nous est soumis le 6 décembre.

## Le oui de l'économie cantonale

L'industrie neuchâteloise - horlogerie, machines-outils, équipements, mécanique, microélectronique, etc. - exporte l'essentiel de sa production. Cette dépendance de l'étranger requiert que l'on s'emploie avec force et conviction à promouvoir le libre échange et à éliminer les entraves de toute nature qui affectent la libre circulation des marchandises et des services. Il en va de l'avenir du canton, de sa population - artisans, commerçants, agriculteurs, enseignants, fonctionnaires, employés ou patrons, jeunes et moins jeunes.

## Pour une économie compétitive

Un oui à l'EEE contribuera au maintien de nos avantages face à la concurrence internationale, et ceci à un prix parfaitement acceptable. Le 6 décembre, l'économie demande simplement au peuple suisse qu'il lui accorde un droit à l'égalité de traitement afin qu'elle puisse relever les défis des marchés mondiaux tout en poursuivant son développement.

CNCI, Claude Bernoulli, directeur

28-502768

Veuillez me verser Fr. \_\_\_\_\_

Je rembourserai par mois env. Fr. \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_ No \_\_\_\_\_

NP/Domicile \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

A adresser dès aujourd'hui à

**Banque Procrédit** ☎ **039 - 23 16 12**

25, Av. L.-Robert

2301 La Chaux-de-Fonds

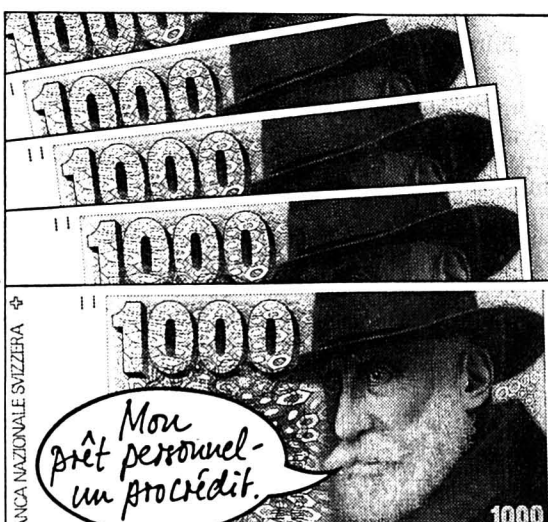
08.00 à 12.15 heures

13.45 à 18.00 heures

**Xprocrédit**

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5 % maximum par année inclus assurance  
solde de dette, frais administratifs et commissions.

3-4325/4x4



Mon prêt personnel - un procrédit.

1000

Dernier appel de la gauche et des syndicats avant le 6 décembre

# Menace de déclin économique

Après le cri d'alarme, lundi dernier, lancé par la grande industrie, c'est toute la gauche et les syndicats qui lui ont fait écho, hier à Berne. Un refus de l'EEE, le 6 décembre, ont dit les participants, signifierait la fin des investissements en Suisse, des lourdes menaces sur l'emploi et un affaiblissement des syndicats. Quant aux prestations sociales, déjà difficiles à financer, elles ne pourraient que diminuer.

Francis Matthey, conseiller d'Etat neuchâtelois et conseiller

national, peut le constater presque journalièrement: le service cantonal de promotion économique (dirigé par Francis Sermet) a pris de nombreux contacts aux Etats-Unis, au Japon ou ailleurs. Les investisseurs potentiels rencontrés n'ont qu'une réponse: «Si la Suisse entre dans l'EEE, on peut commencer à discuter, pas avant».

Berne  
François NUSSBAUM

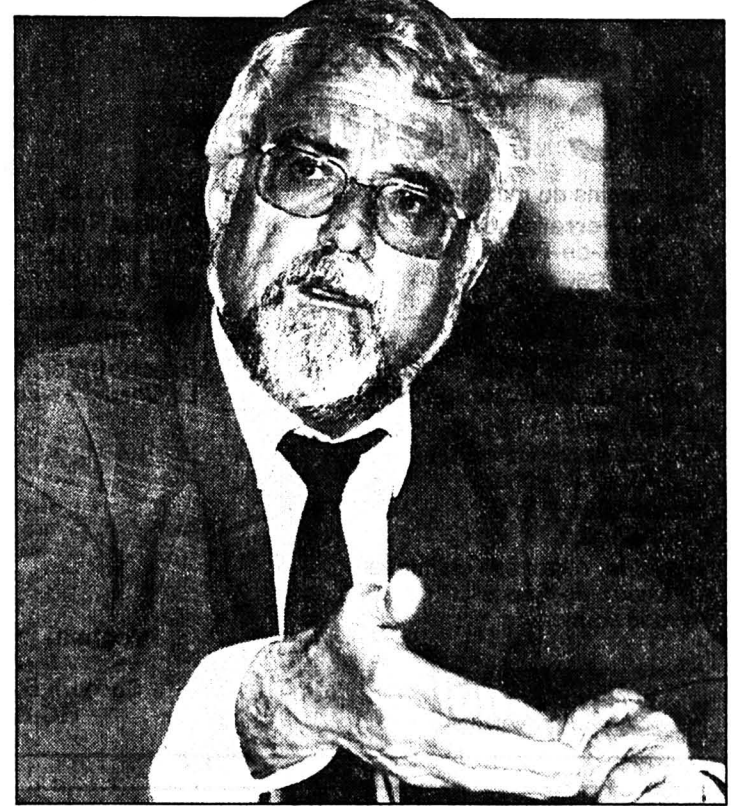
Comment leur reprocher de choisir un autre pays européen, ouvert aux marchés, plutôt que d'investir dans une Suisse qui déciderait délibérément de compliquer la tâche à son économie d'exportation? Mais il y a plus grave. Le déclin économique qui

suivrait un «non» à l'EEE ne pourrait que réduire les recettes fiscales de l'Etat. «Le canton de Neuchâtel parvient à peine à suivre la demande de prestations sociales de sa population: qu'arrivera-t-il si les moyens financiers diminuaient encore?», lance Francis Matthey.

Il faut, bien entendu, se battre pour de bonnes conditions de travail et des salaires décentes. Les syndicats sont déterminés à le faire, compte tenu des promesses de la Confédération. Mais à quoi serviraient de magnifiques garanties formelles dans ce domaine s'il n'y a plus d'emplois? La priorité, aujourd'hui, est de participer à l'EEE pour relancer l'investissement.

## BAISSE DE L'AVS

Dani Nordmann, secrétaire de l'Union syndicale suisse, s'est fait le porte-parole de l'ancien conseiller fédéral Hans-Peter Tschudi, qui est sorti de sa réserve pour lancer un appel aux personnes âgées. Si l'espérance de vie augmente, le nombre de rentiers AVS en fait autant, constate l'ancien magistrat. Mais, pour maintenir les rentes, il faut que leur financement continue d'être assuré: une hausse des cotisations AVS n'est possible que dans une situation de croissance économique. Sans l'EEE, ce ne sera pas le cas. Enfin, la tâche des syndicats



Francis Matthey

Un refus de l'EEE menacerait gravement les emplois.

(Keystone)

sera plus difficile si le «non» l'emporte, estime Vasco Pedrina, président du Syndicat industrie et bâtiment (SIB). Parce que les employeurs seront obligés de se battre doublement pour accé-

der aux marchés, donc d'économiser sur les acquis sociaux. «C'est un durcissement précoce du climat social qui serait programmé», affirme-t-il.

F.N.

28 novembre 1942 - Le Tribunal de division IIIb prononce à Berne quatre condamnations à mort par fusillade contre deux officiers, un soldat et un civil, pour violation et trahison répétées de secrets militaires. Plusieurs autres fortes peines de pénitencier sont aussi prononcées. Les recours déposés par les condamnés seront repoussés le 29 décembre.

## BRÈVES

### Conférence pour l'EEE Alerte à la bombe

Une alerte à la bombe a contraint le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz et le public venu écouter son discours sur l'EEE à évacuer la salle communale de Manno (TI), hier soir. Les recherches de la police sont restées vaines. Le conseiller fédéral a déclaré qu'il ne faut ni dramatiser, ni prendre à la légère de tels événements. Il a encore estimé que ce genre d'incidents est indigne de la Suisse.

### Affaire Haas

#### L'intéressé nie tout

L'Evêché de Coire rejette les accusations qui ont été adressées par la Conférence centrale catholique romaine de Suisse au Saint-Siège, relativement à la nomination de Mgr Haas. Selon l'expertise publiée mercredi, le Vatican aurait en effet violé non seulement le droit des gens dans cette affaire, mais encore les règles de procédures et les droits du canton de Schwytz.

### Manif contre le GATT Les Suisses avec les Européens

Des paysans suisses participent, mardi prochain à Strasbourg, à la manifestation organisée contre l'accord passé entre la CE et le GATT. L'Union suisse des paysans (USP) enverra une délégation officielle et on sait déjà que des paysans vaudois et jurassiens se rendront à Strasbourg.

### HCR

#### Mme Sadako Ogata à Berne

Le haut-commissaire pour les réfugiés de l'Organisation des Nations Unies, Mme Sadako Ogata, se rendra à Berne mercredi prochain. La situation des réfugiés en ex-Yougoslavie et la coordination internationale dans le domaine de l'aide humanitaire, notamment, figurent à l'ordre du jour des entretiens.

### «Journal de Genève»

#### Edition pour les Alémaniques

Le «Journal de Genève et Gazette de Lausanne» lance l'offensive en Suisse alémanique à huit jours de la votation sur la ratification par la Suisse du Traité EEE. Une édition spéciale, rédigée en allemand et tirée à 6000 exemplaires, sera distribuée lundi outre-Sarine.

## Le «oui» remonte

Le dernier sondage (publié hier par «Le Matin» et la «Berner Zeitung», avec l'émission TV «10 vor 10») indique un net redressement en faveur de l'EEE dans les intentions de vote: le «oui» l'emporterait par 46,1% contre 35,9%, avec 15,5% d'indécis.

La campagne en faveur du «oui» a démarré la semaine dernière et ne fait que s'accroître. En outre, cinq conseillers fédéraux viennent de défendre vigoureusement l'accord EEE sur les trois chaînes de télévision. Ces deux raisons expliquent probablement en bonne partie ce revirement, après plusieurs mois durant lesquels les opposants ont eu quasiment le champ libre. (fn)

Huit jours avant la votation sur l'EEE

## Le marathon touche à sa fin

Huit jours avant la votation sur l'Espace économique européen (EEE), les conseillers fédéraux ont effectué hier leurs dernières apparitions lors de manifestations publiques. Avec plus de 120 interventions lors d'assemblées publiques, de congrès de partis, de débats et conférences, le plus grand marathon de l'histoire des votations populaires prend ainsi fin. Jean-Pascal Delamuraz obtient la palme du plus grand nombre de discours, la lanterne rouge étant attribuée à Otto Stich.

Jean-Pascal Delamuraz, chef du Département fédéral de l'économie publique (DFEP), a plaidé hier matin à Sion en faveur de l'EEE à l'occasion du 75e anniversaire de la Chambre valaisanne de commerce. Il était ensuite attendu en début de soirée

à Lugano pour une manifestation du Parti radical tessinois, a communiqué le service de presse du DFEP. Plus de 700 personnes étaient attendues.

René Felber, Kaspar Villiger et Adolf Ogi avaient encore au programme hier des interventions en faveur de l'entrée de la Suisse dans l'EEE, a indiqué Norbert Hochreutener, de la Chancellerie fédérale. Le chef du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) était invité à Berne par la Fédération suisse des importateurs et du commerce de gros.

Avec plus de 40 interventions depuis le début de septembre, Jean-Pascal Delamuraz est le conseiller fédéral à avoir programmé le plus grand nombre de discours en faveur du oui. Arnold Koller et Adolf Ogi ont

participé chacun à 20 manifestations, René Felber et Kaspar Villiger à plus de dix. On trouve encore, derrière, Flavio Cotti

(une dizaine d'interventions) et Otto Stich, dont les discours à propos de l'EEE se comptent sur les doigts d'une main.

Les conseillers fédéraux interviendront encore quatre fois à la télévision et à la radio avant la votation du 6 décembre sur l'Espace économique européen (EEE) pour expliquer l'enjeu du traité et transmettre la recommandation du gouvernement.

D'autre part, le Téléphone Europe ouvert par la Confédération en prévision de la votation sur l'Espace économique européen (EEE) ne répond plus. Ce service de renseignements du Bureau de l'intégration a interrompu son activité hier, à une semaine de scrutin fatidique. Au total, ce ne sont pas moins de 18.390 appels qui sont parvenus à Berne en l'espace de 75 jours, a indiqué hier le Bureau de l'intégration. (ats, ap)

## Tireurs rassurés

Selon le conseiller fédéral Arnold Koller, l'Accord EEE n'aura aucun effet sur le droit suisse en matière d'armes. Dans une lettre adressée à l'organisation «Pro Tell», il conteste les propos tenus par cette dernière affirmant que la suppression prévue des contrôles frontaliers à l'intérieur de la CE obligera la Suisse à adapter sa législation. Selon un communiqué publié hier, l'uniformisation progressive du droit en matière d'armes entre les pays de la CE n'a rien à voir avec l'EEE. Par ailleurs, l'assouplissement des contrôles de personnes aux frontières que prévoit l'EEE ne constitue pas une base juridique susceptible de contraindre la Suisse à appliquer une prescription de la CE dans ce domaine. Les adeptes du tir sportif et les chasseurs n'ont par conséquent rien à craindre d'un oui à l'EEE le 6 décembre. (ats)

Contrat collectif dans la chimie

## Conflit en vue

Les syndicats de la chimie bâloise ont rejeté jeudi soir les propositions patronales, jugées insuffisantes, concernant le nouveau contrat collectif de travail. L'assemblée des délégués a donné mission au comité de négocier de meilleures conditions d'ici au 15 décembre. L'indexation automatique des salaires constitue la principale pierre d'achoppement. Le contrat de la chimie bâloise concerne 13.000 emplois.

Du côté des employeurs, Ciba, Roche, Sandoz et la fabrique chimique Schweizerhall participent aux négociations, sous la direction d'Ulrich Oppikof, directeur de Sandoz. Les patrons proposent une augmentation de 4,5% des salaires, une augmentation de 20 francs par mois des allocations pour enfant et un jour de vacances en plus pour les employés âgés de 21 à 45 ans. Ils demandent aux syn-

dicats de pouvoir négocier chaque année sur les salaires.

Les syndicats sont d'accord sur le principe de négociations annuelles. Mais ils veulent d'abord discuter des salaires réels. A leur avis, le contrat collectif devrait prévoir l'adaptation automatique au renchérissement pour les trois prochaines années. Par ailleurs, ils réclament une augmentation réelle de 6% répartie sur les trois prochaines années, soit une augmentation minimum de 5,5% pour l'année prochaine, un pourcent de plus que l'offre des patrons.

Hans Schächli, président de la Fédération du personnel du textile, de la chimie et du papier (FTCP) a déclaré à la «Basler Zeitung» qu'il ne fait pas un cas des discussions annuelles sur les salaires. En revanche, il ne fait aucun doute que, le cas échéant, les syndicats se montreront plus durs. (ats)

Assurances

## 4000 francs par Suisse

Suisses et Suissesses dépensent en moyenne 4017 francs par an pour s'assurer. Les institutions suisses d'assurance et de réassurance ont encaissé en 1991 sur le marché suisse des primes pour quelque 30 milliards de francs. Les primes encaissées l'an passé dans le monde entier atteignent même 55,7 milliards de francs. Les assureurs ont dû déboursier, quant à eux, 38,4 milliards de francs pour régler des sinistres et à titre de participation aux excédents, a indiqué vendredi l'Office fédéral des assurances privées (OFAP) dans son rapport annuel. Le montant annuel des primes d'assurances par tête d'habitant est en constante croissance. Si la Suisse payait encore 170 francs par an pour s'assurer en 1950, il devait déjà déboursier 693 francs en 1970 et 3.743 francs en 1990. (ap)

Tessin: évasion de la «Stampa»

## Erreur de la police

Lors de la perquisition du pénitencier luganais de la «Stampa», une quinzaine de jours avant la sanglante évasion qui avait fait trois morts le 3 octobre dernier, la cellule de l'Italien Pietro Leandri, organisateur de la cavale, n'aurait pas été fouillée. Cette information, diffusée hier par la Radio de la Suisse italienne (RSI), n'a pas été confirmée.

Le samedi 3 octobre à l'aube, huit détenus du pénitencier luganais de la «Stampa», tentaient de s'évader en emmenant trois gardiens dont l'un, qui s'est révélé être un complice, était abattu par la police en même temps que deux malfaiteurs, l'Italien Pietro Leandri et le Chilien Anasco Villalon.

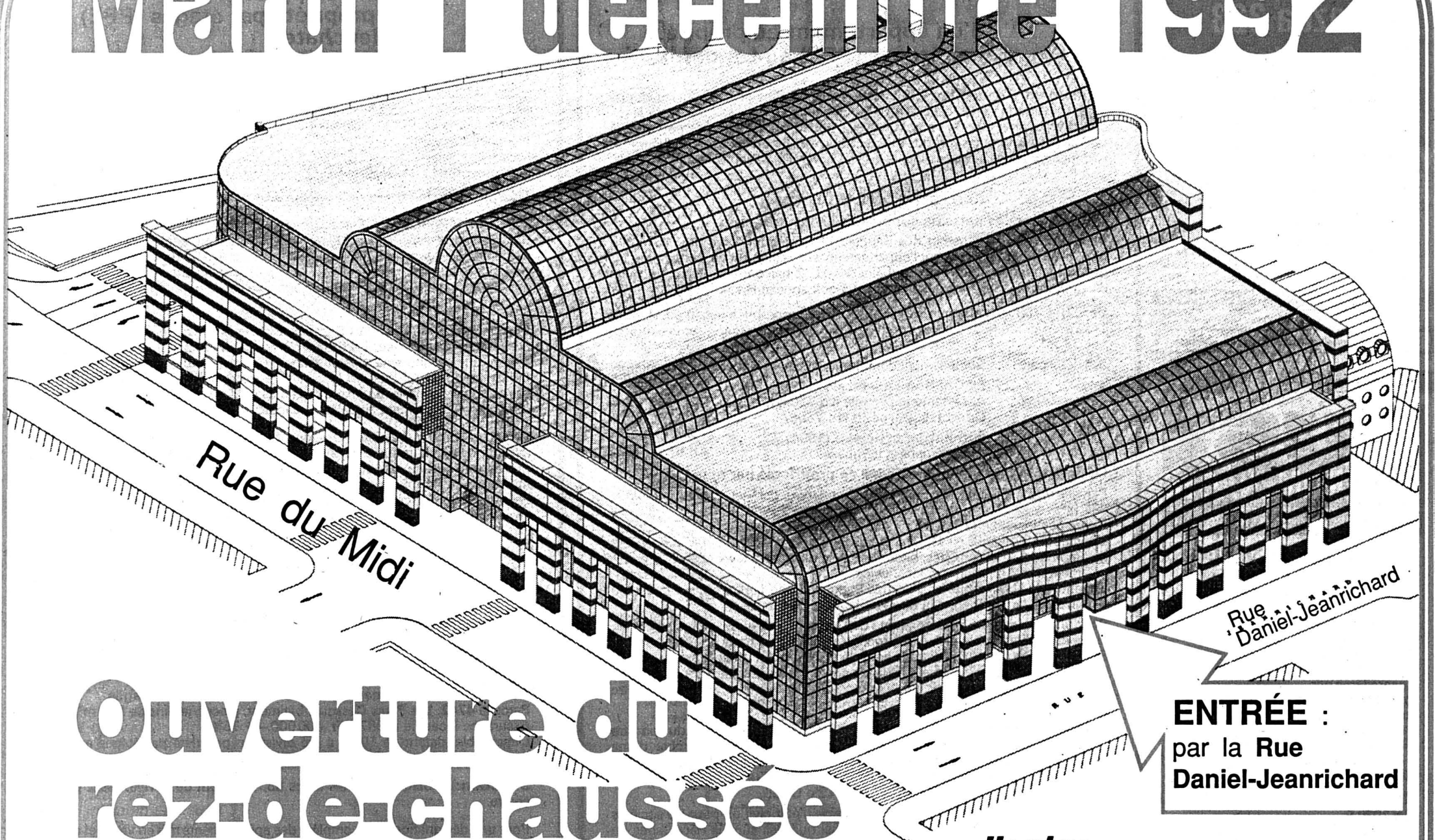
La police tessinoise avait eu vent de ce projet d'évasion. Elle avait même été alertée par la police de Milan qui la mettait en garde contre le détenu italien

Pietro Leandri, dangereux repris de justice. Une perquisition en bonne et due forme était donc organisée le 20 septembre à la «Stampa» mais ne révélait aucune trace des armes utilisées le 3 octobre.

Or la RSI a déclaré hier que la cellule de Leandri justement n'aurait pas été fouillée. Elle a également souligné que les armes trouvées en possession des détenus lors de la tentative d'évasion – trois revolvers, deux bombes à main et un couteau – seraient entrées et sorties du pénitencier.

Les révélations faites par la radio tessinoise n'ont pas été confirmées hier. Le procureur chargé de l'enquête, Luca Marcellini, est actuellement en vacances. Les nouvelles de la RSI risquent de relancer les critiques contre le rôle joué par les forces de l'ordre lors des événements du 3 octobre dernier. (ats)

# Mardi 1<sup>er</sup> décembre 1992



## Ouverture du rez-de-chaussée inférieur

**ENTRÉE :**  
par la Rue  
Daniel-Jeanrichard

**Horaire:**

**lundi** matin fermé    **13.30 - 18.30**  
**mardi-vendredi**    **08.00 - 18.30**  
**samedi**    **08.00 - 17.00**

**Assortiment de cet étage:**

- Laiterie
- Fromagerie (*en libre service et à la coupe*)
- Boulangerie-pâtisserie
- Boucherie-charcuterie (*service traditionnel et libre service*)
- Poissonnerie (*poissons de mer et d'eau douce*)
- Denrées coloniales
- Fruits et légumes (*en libre service et libre choix*)
- Boissons (*également par harasses*)
- Produits surgelés
- Bas et collants
- Cosmétiques
- Produits d'entretien
- Ménage (*vaisselle, ustensiles de cuisine...*)
- Retour des verres vides et PET (*automatisé*)
- 22 caisses de sortie dont 1 rapide
- INFORMATION à la clientèle

**les 3 et 4  
décembre**

**10%**  
**de RABAIS**

sur toutes les denrées  
alimentaires: viandes,  
boissons, fruits et légu-  
mes, conserves, aliments  
pour animaux, articles de  
nettoyage et de soins  
corporels, etc...



## Marché MIGROS La Chaux-de-Fonds





Concours

# Le bon choix

Quatre garçons créent en Angleterre un groupe pop qui connaîtra un succès universel, les Beatles.

On est en: 1967 = M  
1958 = I  
1950 = E

En 1922, Howard Carter découvre dans la Vallée des Rois, près de Louxor, la première tombe pharaonique presque intacte.

C'était celle de: Toutankhamon = N  
Ramses II = A  
Kheops = L

En 1900, la production mondiale de voitures de tourisme s'élevait à:

60.000 unités = O  
9.500 unités = S  
300 unités = R

Le record du monde de vitesse sur rail a été battu en 1991 par une rame du TGV.

Il a atteint: 480,7 kmh = N  
399,3 kmh = O  
515,3 kmh = T

Thor Heyerdahl, sur une barque de balsa et de roseaux, relie en 97 jours le Pérou à la Polynésie.

Nous sommes en: 1970 = G  
1947 = R  
1939 = U

En 1990, le «Portrait du docteur Gachet», de Vincent Van Gogh devenait le tableau le plus cher du monde.

Il était acheté: 12,5 millions de dollars = F  
51,8 millions de dollars = A  
82,5 millions de dollars = U

Le plus long tunnel ferroviaire du monde mesure 54 km.

Il se trouve: en Ukraine = L  
au Japon = M  
en Suisse et Italie = T

La plus courte pièce de théâtre écrite et représentée a pour titre «Souffle» et ne dure que... 35 secondes.

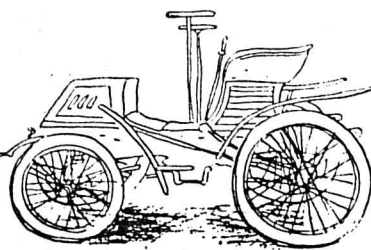
son auteur est: S. Beckett = E  
K. Weill = A  
F. Dürrenmatt = I

La plus haute statue du monde atteint quatre fois celle du Sphinx de Gizeh.

C'est: le Bouddha Dafo, en Chine = O  
L'appel de la patrie, en Russie = N  
la statue de la Liberté = G

Le professeur Jacques Picard, avec son batyscaphe, détient depuis 1960 le record du monde de profondeur en plongée sous-marine.

Il a atteint: - 6733 m = E  
- 9328 m = N  
- 10917 m = T



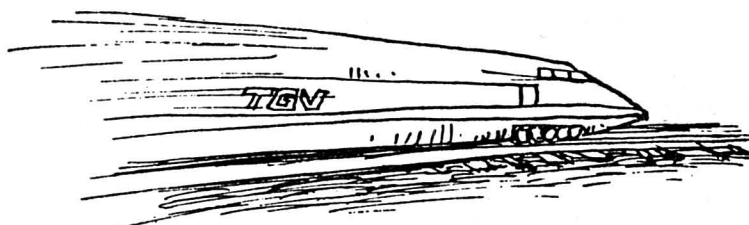
C'est un jeu de réflexion et de connaissance que nous vous proposons aujourd'hui.

Les dix affirmations ci-contre sont assorties chacune de trois éléments destinés à les compléter. A chaque fois un seul de ces éléments correspond toutefois à la vérité.

Pour chaque affirmation, sélectionnez l'élément exact qui la complète et reportez la lettre qui lui est associée dans la case à droite.

Les dix lettres inscrites dans les cases doivent former un mot si vous les lisez verticalement de haut en bas.

Ce mot sera la réponse à nous donner.



Jouez avec nous...

Chaque samedi un jeu concours différent est proposé.

Un prix par semaine est attribué par tirage au sort parmi les réponses exactes.

Un abonnement d'un an à L'Impartial est tiré au sort chaque trimestre parmi les participants aux concours des trois derniers mois.

## SOLUTIONS DES JEUX DE SAMEDI PASSÉ

Huit erreurs

1. Les jambes de l'homme.
2. Profil du terrain derrière l'homme.
3. Sapin complété derrière son tronc.
4. Branche du sapin derrière la tête de l'homme.
5. Base du sapin du haut à gauche.
6. Patte avant du chien plus grosse.
7. Oreille droite du chien.
8. Trace du chien modifiée sur l'horizon.

Superlabyrinthe

Les paires identiques: 1 et 6  
2 et 11 - 3 et 8 - 4 et 12  
5 et 9 - 7 et 10.

Les huit mots

Horizontalement:  
Zénauva, St-Aubin,  
Châbles, Esmonts,  
Hennens, Chandon,  
Albeuve.

Verticalement: Aubonne.

## CONCOURS

No 356:

L'Afrique côté paradis

Ce territoire devenu républicain a pour nom Sierra Leone.

Le tirage au sort a désigné comme gagnante cette semaine, Madame Marguerite Aubry, Rauracé, 2725 Le Noirmont.

RÉPONSES AUX JEUX DE CETTE PAGE

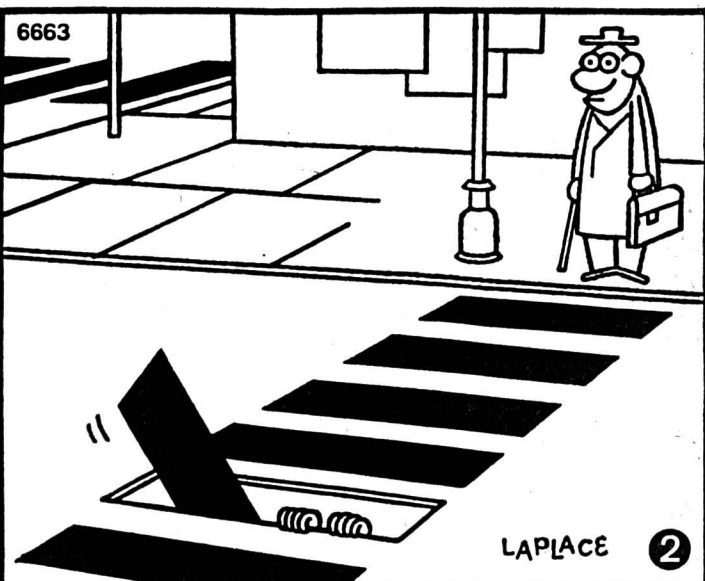
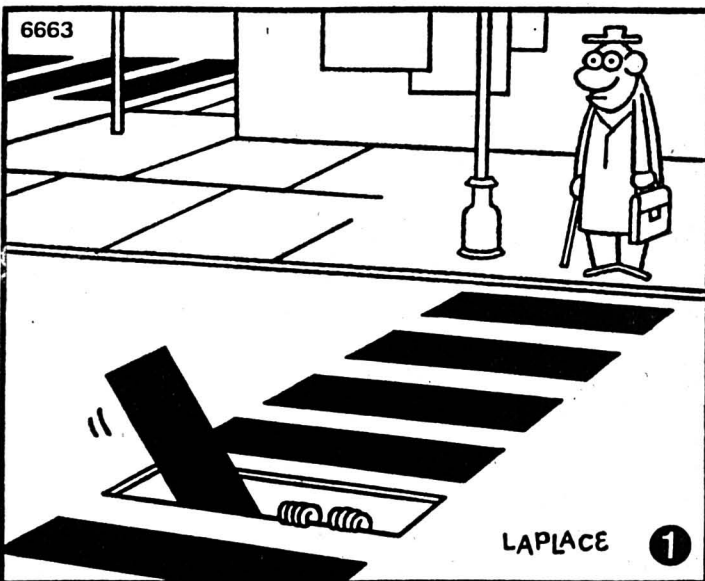
SOLUTION DU CONCOURS  
NOM DU GAGNANT  
DANS LA PAGE DES JEUX DE SAMEDI PROCHAIN

## INSOLITE

Savez-vous?...

...que les premières émissions régulières de télévision commencèrent en 1935 à Paris et à Berlin. En 1948, les Européens se séparent des Américains mais se divisent entre eux quant à la méthode de définition de l'image en noir et blanc. Les Etats-Unis ont adopté un système à 525 lignes, la France préfère le 819 lignes, les autres Européens se contentent de 625 lignes. Mais en 1931, le physicien Barthélémy réalisa la première transmission audiovisuelle publique sur un téléviseur dont la définition était de 30 lignes!

### LES HUIT ERREURS



...se sont glissées dans la reproduction de ce dessin

### L'INDÉSIRABLE

|      |      |      |
|------|------|------|
| 1786 | 4399 | 7489 |
| 8768 | 5579 | 2498 |
| 4994 | 6993 | 3669 |
| 9597 | 1687 | 5885 |

Un nombre n'a pas sa place parmi ceux-ci. Lequel?

### LE NÉGATIF



Un seul des trois positifs est rigoureusement semblable au négatif. Découvrez lequel?

### LA PARTIE DE SCRABBLE

Placez un cache horizontalement en ne laissant apparaître que les lettres du premier tirage. Cherchez la solution la plus payante.

En déplaçant votre cache vers le bas, vous découvrirez les points et la référence de la solution proposée. Pour cela, vous numérotez horizontalement votre grille de 1 à 15, et verticalement de A à O.

Si une référence commence par une lettre, ce mot est à placer horizontalement, et verticalement si cette référence commence par un chiffre, ? = joker, ? = joker et entre parenthèses, la lettre qu'il représente.

| Tirage   | Mot retenu  | Réf. | Points Cumul |     |
|----------|-------------|------|--------------|-----|
| NRJGUOS  | JOUGS       | H4   | 42           |     |
| NR-TNAEU | RENOUANT    | 5E   | 82           | 124 |
| IOCNDTY  | CYON        | 4C   | 34           | 158 |
| IDT-EEIS | TIEDITES    | L5   | 72           | 230 |
| PMEDSAQ  | QATS        | 10J  | 27           | 257 |
| -CNTUO?R | (E)RUCTIONS | 8A   | 86           | 343 |
| EIZSBAS  | BRASSIEZ    | B7   | 92           | 435 |
| AUNBOEN  | BOA         | 3B   | 29           | 464 |
| UNEN-MFD | NEF         | 6D   | 31           | 495 |
| UNMD-UPW | DAW         | J4   | 33           | 528 |
| UNMUP-OO | OMBRASSIEZ  | B5   | 26           | 554 |
| UNUPO-VF | OUF         | A10  | 23           | 577 |
| NUPV-UER | PAVEUR      | K9   | 38           | 615 |
| NU-LLARA | RALLA       | 2D   | 19           | 634 |
| NU-LEIAE | ALUNERIE    | 14F  | 62           | 696 |
| SLRHMEI  | HILES       | 1H   | 42           | 738 |
| RM-TVATE | REVAUT      | H10  | 39           | 777 |
| MT-MTGLE | FILME       | 12A  | 18           | 795 |
| TMTG-XEI | TEX         | 15M  | 38           | 833 |
| MTGI-KAE | OSTIAK      | 10A  | 35           | 868 |
| MGE-E?DR | DR(A)G      | 1A   | 37           | 905 |
| MEE-PIEH | PHI         | 13M  | 26           | 931 |
| MEEE-I   | DIME        | 8L   | 18           | 949 |

Dimanche 29 novembre 1992 à 16 heures au Cercle du Billard, Serre 64

# Match au loto du Billard

Abonnements Fr. 17.-  
pour 40 tours.  
Carte supplémentaire  
à Fr. -50.  
5 cartons - Bons d'achats,  
valeur Fr. 1100.-.

132-503489

FAEL SA  
Musinière 17  
CH-2072 Saint-Blaise  
☎ 038/35 11 75



En raison de l'extension de nos activités, nous sommes à la recherche d'un

## ingénieur de vente

en tant que chef de marchés

pour la vente de nos machines à souder par résistance pour l'industrie de l'emballage métallique.

Ce nouveau poste requiert les qualifications suivantes:

- aptitudes à vendre des biens d'équipements;
- solides connaissances en électrotechnique;
- bilingue français/anglais avec bonnes connaissances d'allemand;
- disponibilité pour voyager à l'étranger;
- une expérience préalable de la soudure par résistance serait un avantage;
- dynamisme et tenacité indispensables;
- aptitudes et goût à travailler de manière indépendante au sein d'une équipe.

Les personnes intéressées voudront bien adresser leur offre de service usuelle à l'attention de M. Ph. Rouèche. Discretion assurée.



Une entreprise  
de Zehnder Holding S.A.

28-341



SUISSIMAGE est la société suisse de gestion des droits d'auteur pour le cinéma et l'audiovisuel, dont le siège est à Berne.

Nous cherchons pour le printemps 1993 un(e)

## responsable des finances et de l'administration

A ce titre, vous serez l'adjoint(e) du directeur et membre de la direction. Nos activités s'exercent dans un domaine intéressant, varié et peu banal. Un degré de créativité et de flexibilité est demandé en raison des modifications relativement fréquentes du contexte. Le rôle de lien que joue notre société coopérative entre la culture et l'économie permet de nouer des contacts nombreux et variés en Suisse et à l'étranger. Des intérêts souvent contradictoires exigent aussi de vous une grande capacité d'adaptation et de l'habileté à la négociation.

Vous disposez d'une formation en gestion d'entreprise (ESCEA, ESGC), et de quelques années d'expérience professionnelle.

Vous êtes capable de présenter de façon claire et intelligible le fonctionnement administratif de l'entreprise aux spécialistes de l'informatique.

Vous êtes à l'aise dans le secteur des finances et de la comptabilité.

Vous maîtrisez les langues et vous vous exprimez avec facilité.

Vous vous intéressez aux questions culturelles, en particulier au cinéma et aux médias audiovisuels.

Vous avez (idéalement) entre 30 et 40 ans et vous travaillez volontiers avec une équipe plus jeune.

Si vous êtes intéressé(e) par notre offre, envoyez votre dossier de candidature à notre président Marc Wehrlin, avocat, Schwarztorstrasse 7, 3001 Berne, qui se tient volontiers à votre disposition pour tout renseignement téléphonique. ☎ 031/45 60 45

5-10252

## Meubles d'occasion à vendre

Chambres à coucher, salons, divans, fauteuils, salles à manger, parois murales, tables, chaises, lits, armoires, étagères, tapis, tours de lit.

Prix très bas. Paiement comptant.

S'adresser à Meublorama, Bôle/NE (près gare CFF Boudry).

Heures d'ouverture: de 9 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 h 30.

Samedi de 8 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures.

Fermé le lundi matin. Grande place de parc.

28-159

## POUR UN PLAT DE LENTILLES ....

Pour quelques avantages économiques illusoire, des grands pontes de notre économie sont prêts à sacrifier des parts importantes de notre souveraineté et de notre identité sur l'autel de Bruxelles. Stoppons le train de l'adhésion !

## NON A L'EEE

ASIN, CP 28, 1000 Lausanne 25, CCP: 30-10011-5

530-342/4x4

### OFFRES D'EMPLOI



## AUTODESK

European Software Centre

Autodesk est le leader mondial dans le développement de logiciels de dessin et de construction pour les ordinateurs personnels et les stations de travail.

Les produits créés et développés par Autodesk comprennent le logiciel de CAO le plus vendu au monde, AutoCAD, qui s'est affirmé comme standard universel parmi les logiciels de CAO pour ordinateurs individuels (près de 600.000 utilisateurs) ainsi qu'une vaste gamme d'autres logiciels dans les domaines du multimedia et de la modélisation scientifique. Etes-vous intéressé?

If you have an engineering background and willing to work in a highly motivated team, then please take a look on the job description underneath for a temporary or permanent employment.

Position: **Quality Assurance Specialist**

Responsibilities: Functional testing for localized Autodesk products on different platforms (AutoCAD, AutoSketch, 3D Studio). Write and maintain test designs and test procedures. Develop automated test programs. Review and analyze products specifications.

Requirements: Computer Science background. DOS, UNIX and network experience. CAD experience recommended. LISP / C programming useful. Ability to read and execute test designs. Ability to write and speak clearly in English and at least one additional language (Italian, Spanish, French or German).

Please submit your curriculum vitae to Sheila Ahles, Autodesk Development BV, av. des Champs-Montants 14b, 2074 Marin, Switzerland.

450-352

SOMMER SA, Fritz-Courvoisier 62,  
2300 La Chaux-de-Fonds  
cherche

### un frigoriste

ou un dépanneur en appareils ménagers ayant si possible quelques années de pratique.  
Date d'entrée: le plus tôt possible ou à convenir.  
Faire offres manuscrites avec copies de certificats.

132-12342

### Notre avenir nous passionne

Pour une entreprise de la région,  
nous cherchons un bon

### étancheur qualifié

pour un poste fixe.  
Olivier Riem attend votre appel.

470-584

**OK PERSONNEL SERVICE**  
Placement fixe et temporaire  
Votre futur emploi sur VIDEOTEX \* OK \*  
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Publicité intensive,  
Publicité  
par annonces

132-12385



**novoptic**

2300 La Chaux-de-Fonds  
Av. Léopold-Robert 51  
Immeuble Richemont  
☎ 039/23 39 55

Achete au plus  
haut prix

### VOITURES

bus, camionnettes,  
kilométrage, état  
sans importance.  
Paiement  
comptant.  
☎ 077/37 32 01

28-513297

### VACANCES - VOYAGES

## Voyages Favre

2203 Rochefort 038/45 11 61  
2053 Cernier 038/53 17 07

## Nos voyages de fin d'année

Dimanche 13 décembre 1992

### FÊTE DE NOËL

avec succulent repas, musique et visite du Père Noël  
Prix: **Fr. 68.-**

Départ: Le Locle, pl. du Marché, 8 h 30  
La Chaux-de-Fonds, pl. de la Gare, 8 h 45

## Notre course de Saint-Sylvestre à Chevigney-les-Vercel/F

avec repas de réveillon, danse, cotillons, ambiance.  
Carte d'identité  
Prix: **Fr. 119.-**

Départ: Neuchâtel, pl. du Port, 18 h 00  
La Chaux-de-Fonds, pl. de la Gare, 18 h 15  
Le Locle, pl. du Marché, 18 h 30

Sur demande, nous  
passons vous prendre  
dans votre localité

## Nouvel-An COURSE SURPRISE

avec magnifique repas de fête, danse ambiance, cotillons et le duo **Géo Weber**  
Prix adulte: Fr. 89.-  
Prix enfant: Fr. 79.-

Départ: Neuchâtel, pl. du Port, 9 h 30  
La Chaux-de-Fonds, pl. de la Gare, 9 h 00  
Le Locle, pl. du Marché, 8 h 45

Demandez nos programmes détaillés  
RENSEIGNEMENTS + INSCRIPTIONS 470-661

### IMMOBILIER

A louer, La Chaux-de-Fonds, rue du Nord

## BEL APPARTEMENT 5 PIÈCES

cuisine avec cheminée, bains-W.-C + W.-C. séparés,  
2 balcons, cave, galetas et bûcher. Fr. 1418.-  
charges comprises. Libre fin avril. ☎ 039/23 91 71

132-507605

### IMMOBILIER

Saint-Imier

**2 pièces**  
très tranquille.  
Loyer: Fr. 700.-  
plus charges.

**4 pièces**  
renové avec atelier  
pour artisan et artiste.  
Loyer: Fr. 1300.-  
plus charges.

Gérance Nyffenegger  
☎ 063/76 23 01  
9-1332

La Chaux-de-Fonds.  
Nous louons

### studio

grand et confortable  
avec cuisine agencée et  
salle de bains, entrée  
séparée. Loyer Fr. 650.-

**3½ pièces**  
renové. Loyer: Fr. 980.-  
Gérance Nyffenegger  
☎ 063/76 23 01  
9-1332

A vendre à Cressier

## VILLA JUMELÉE DE 5½ PIÈCES

Parcelle 750 m²,  
Fr. 535 000.-

**Atelier Imarco S.A.**  
Gare 10, 2074 Marin  
Tél. 038/33 55 55

450-360

A vendre à Saint-Blaise

## UN APPARTEMENT DE 2 PIÈCES

en attique + galerie. Surface totale  
80 m². Prix de vente: Fr. 280 000.-  
y compris garage.

**Atelier Imarco S.A.**  
Gare 10, 2074 Marin  
Tél. 038/33 55 55

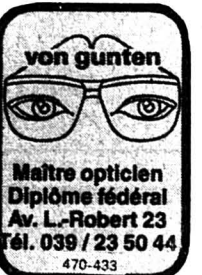
450-360

A LA CHAUX-DE-FONDS  
Avenue Léopold-Robert 62  
A LOUER  
tout de suite ou à convenir

## Magnifiques appartements

3½ pièces, 100 m² à Fr. 1150.-  
4½ pièces, 120 m² à Fr. 1380.-  
plus les charges

Pour tout renseignement ou visite:  
Esco Men's Shop, avenue Léopold-  
Robert 62, La Chaux-de-Fonds.  
☎ 039/23 23 52  
demandez M. Compagny 103-7239



Maître opticien  
Diplôme fédéral  
Av. L.-Robert 23  
Tél. 039 / 23 50 44  
470-433

Police-  
secours:  
117

A vendre à Coffrane dans ferme réno-  
vée avec beaucoup de cachet

## APPARTEMENT EN DUPLEX

de 170 m², 4 chambres à coucher +  
bureau, salon avec cheminée, cave,  
garage et place de parc.  
☎ 038/24 77 40

28-40







Ski alpin - Coupe du monde: ouverture aujourd'hui à Sestrières et Park City

# Tomba sur ses terres

**Le Grand Prix de France menacé** - La loi Evin contre le tabagisme, adoptée par le Gouvernement français à l'automne 1991 et qui entrera en vigueur le 1er janvier 1993, met en péril l'organisation du Grand Prix de France de F1, ainsi que toutes les autres manifestations des sports mécaniques sur le territoire français. J.-M. Balesstre, qui a reçu un ultimatum de la Fédération internationale (FISA), a demandé l'arbitrage du premier ministre, Pierre Bérégovoy, l'affaire ayant pris une tournure politique. (si)

Full-contact

## Grand gala

C'est aujourd'hui que se disputera un grand gala de full-contact, au Pavillon des sports de La Chaux-de-Fonds (dès 20 h).

Le public, que l'on espère nombreux, aura l'occasion d'assister à neuf combats de boxe américaine, dont un opposant le champion de la CEI, Alexander Petrovic Semeniuk, au médaillé de bronze mondial, Tiziano Ubaldi.

Plusieurs démonstrations de full-contact sont également agendées. (Imp)

## BRÈVES

### Football

#### Werder gagne

Trois matches de Bundesliga étaient au programme hier au soir. Bayer Leverkusen a gagné à Watten-scheid 3-1, Werder Brême a battu Sarrebrück 2-0 et Dynamo Dresde s'est défait de Schalke 04 1-0.

#### Van Basten footballeur de l'année

Le buteur hollandais de l'AC Milan Marco Van Basten a été sacré meilleur joueur de l'année 1992, par le magazine anglais «World Soccer», qui a précédé le Hollandais d'Ajax Amsterdam Dennis Bergkamp et le gardien danois de Manchester United Peter Schmeichel. Selon la publication britannique, la meilleure équipe est le Danemark, championne d'Europe, alors que l'entraîneur le plus méritant est le coach danois Richard Møller-Nielsen.

#### Englund: fracture de la pommette

Le Suédois Patrick Englund, blessé mardi à Aarau, souffre d'une fracture de la pommette. C'est l'attaquant bulgare du FC Aarau, Petar Aleksandrov, par un coup de coude non sanctionné par l'arbitre, qui est à l'origine du malheur d'Englund.

### Hockey sur glace

#### Derkatch à Düsseldorf

Les dirigeants du CP Zurich ont cédé leur attaquant canadien Dale Derkatch, étranger surnuméraire depuis l'engagement de Prijacin, au champion allemand Düsseldorf EG.

Alberto Tomba aura cette saison l'avantage de jouer l'ouverture de la Coupe du monde masculine de ski alpin sur ses terres aujourd'hui (slalom géant) et demain (slalom) à Sestrières.

L'Italien s'entraîne en solitaire depuis plusieurs semaines sur la piste de la station piémontaise, maintenue à peu près en état, à grand renfort de neige venue d'ailleurs en raison du redoux. Le double champion olympique (1988 et 1992) de géant et vice-champion olympique (1992) de slalom entend ne pas se laisser distancer d'entrée par ses deux principaux rivaux, le Suisse Paul Accola et le Luxembourgeois Marc Girardelli, très à l'aise également dans ces deux disciplines techniques.

Mais ils ne seront pas les seuls à vouloir se mettre en évidence aux dépens de Tomba. Dans le géant, ce dernier devra notamment compter avec son compatriote Sergio Bergamelli (révélé la saison dernière), les Norvégiens Kjetil-Andre Aamodt (médaillé de bronze à Val d'Isère) et Ole-Christ Furuseth

ou le Suédois Didrik Marksten (vainqueur surprise du géant de Saint-Gervais), pour ne citer qu'eux.

#### AUTRICHIENS EN FORCE

La lutte sera sans doute encore plus ouverte dans le slalom dominical (mêmes horaires que le géant). Outre Accola et Girardelli, Tomba sait qu'il devra repousser en priorité les assauts du champion olympique, le Norvégien Finn-Christian Jagge.

Le Français Patrice Bianchi figure également parmi les skieurs «attendus» au plus haut niveau. Depuis son succès à Garmisch-Partenkirchen (confirmé par une deuxième place à Kitzbühel) en janvier, Bianchi est entré dans le gotha des slalomeurs. Légèrement touché à la jambe lors d'un entraînement la semaine dernière, il semble parfaitement rétabli et prêt à assumer son nouveau rôle.

Les Autrichiens seront en force, avec Bernhard Gstreiner, Michael Tritscher et Thomas Stangassinger, tandis que les Allemands miseront encore sur les «anciens», Peter Roth et Armin Bittner. Quant aux Suédois, ils compteront sur Thomas Fogdøe. (si)



Alberto Tomba L'Italien entend bien faire fort devant son public. (Keystone-AFP)

## Dames: lutte ouverte

La lutte s'annonce très ouverte à l'occasion de la première étape de la Coupe du monde féminine, à Park City, dans l'Etat du Utah, où auront lieu un slalom géant puis un slalom. Favorite, l'Autrichienne Petra Kronberger devra repousser les assauts de plusieurs concurrentes.

La Française Carole Merle constituera probablement la principale menace pour Kronberger. La lutte entre ces deux skieuses pourrait être arbitrée par la Suisse Vreni Schneider, la Suédoise Pernilla Wiberg et l'Allemande Katja Seizinger. (si)

PMUR - Tiercé, Quarté +, Quinté +

## Star Luth en fanfare?

Aujourd'hui à Maison-Laffite, handicap 120.000 FF (Reunion I, 2600 mètres corde à droite, course 5, départ 15 h 30).

| No Cheval            | Poids | Corde | Jockey          | Perf.   | Entraîneur        |
|----------------------|-------|-------|-----------------|---------|-------------------|
| 1. Chesnao           | 59,5  | 10    | N. Jeanpierre   | 0p6p5p  | M. Pimbonnet      |
| 2. Varese            | 58    | 7     | E. Legrix       | 3p0p0p  | J.-E. Hammond     |
| 3. Al-Cairo          | 57    | 3     | P. Coppin       | 5p0p6p  | J.-H. de Chevigny |
| 4. Chef-Suprême      | 57    | 1     | O. Deleuze      | 1p1p7p  | C. Head           |
| 5. Fannan            | 57    | 11    | W. Mongil       | 4p2p3p  | A. de Royer-Dupre |
| 6. Misaine           | 57    | 2     | F. Head         | 5p1p10p | P. Nicot          |
| 7. Sonship           | 57    | 16    | P. Bruneau      | 0p6p0p  | E. Lellouche      |
| 8. Special-Price     | 55    | 14    | J.-M. Breux     | 3p1p0p  | G.-E. Mikhalides  |
| 9. For-the-Cup       | 54,5  | 9     | G. Guignard     | 3p3p2p  | G. Collet         |
| 10. Plumacho         | 54    | 5     | B. Marchand     | 1p2p1p  | J.-P. Delaporte   |
| 11. Acclain          | 53    | 15    | E. Saint-Martin | 9p0p3p  | F. Doumen         |
| 12. Puy-Valence      | 53    | 18    | O. Thirion      | 0p0p7p  | S. Berard         |
| 13. Tomodachi        | 53    | 4     | P. Marion       | 5p7p0p  | A. de Moussac     |
| 14. Joie-de-Nuit     | 52,5  | 17    | O. Plesier      | 4p7p8p  | N. Clement        |
| 15. Star-Luth        | 52,5  | 13    | D. Bouland      | 2p9p4p  | B. Seclly         |
| 16. Acegno           | 52    | 6     | O. Benoist      | 6p5p5p  | P. Van de Poelle  |
| 17. Fabulous-Swinger | 51,5  | 12    | M. de Smyter    | 1p4p6p  | B. Seclly         |
| 18. Bey-Bird         | 51    | 8     | W. Messina      | 2p3p0p  | J. Perdrux        |

Base: Star-Luth. - Coup de Poker: Fabulous-Swinger. - La Cote: Bey Bird.

Impar pronostic: 14 - 15 - 9 - 8 - 6 - 17 - 18 - 10

Demain à Auteuil, Prix Nogent, (180.000 FF, haies 3600 m, Reunion I, course 4, départ 15 h 10).

| No Cheval             | Poids | Jockey       | Perf.   | Entraîneur      |
|-----------------------|-------|--------------|---------|-----------------|
| 1. Melocoton          | 69    | C. Pieux     | As1s1s  | J. Ortel        |
| 2. Badliah            | 68,5  | D. Mescam    | 1h3h3h  | J.-P. Pelat     |
| 3. Nus-Baum           | 68,5  | D. Vincent   | As1s2s  | G. Collet       |
| 4. Muleta             | 67,5  | B. Jollivet  | 4h1h3h  | A. Hosselet     |
| 5. Three Well         | 67,5  | R. Duchene   | 2h5h2p  | J. Roualle      |
| 6. Baroco             | 66,5  | A. Kondrat   | 4hAhAs  | J. Laumain      |
| 7. Altis-De-Chalamont | 65,5  | E. Duverger  | 5h4hTh  | J. Dubois       |
| 8. Scabetti           | 65,5  | P.-A. Sauvat | 8h4h3p  | J.-F. Daubin    |
| 9. East-Walk          | 65    | P. Chevalier | 1h1h6p  | J.-P. Gallorini |
| 10. Alamad            | 62    | J.-Y. Artu   | 4h6h0h  | C. Lerner       |
| 11. Carrie-Lee        | 62    | P. Prouet    | 2h5h2h  | M. Papoin       |
| 12. Gracky            | 62    | M. Jaumon    | 3s9h9h  | M. Pro'd Homme  |
| 13. Prince-Jeremy     | 62    | R. Caget     | 7h10h5h | A. Gareau       |
| 14. Calligraphie      | 61,5  | C. Gombeau   | 3s6s4s  | Y. Porzier      |
| 15. God-Black         | 61    | J. Mercier   | Tbs1s0h | C. Karsenti     |
| 16. Lamontera         | 61    | E. Diard     | 0h5p3p  | N. Pelat        |
| 17. Stefly            | 61    | F. Jautée    | 2h3h7h  | A. Gilbert      |
| 18. Zakos             | 61    | J. Chesnau   | 2h3h9p  | J.-P. Pelat     |

Dans la colonne «Perf.», les trois derniers résultats sont indiqués: o = obstacle, T = tombé, h = haies, s = steeple.

Base: Muleta. - Coup de Poker: Stefly. - La cote: Zakos.

Impar pronostic: 4 - 5 - 9 - 2 - 17 - 11 - 7 - 18.

## TV-SPORTS

### SAMEDI

TSR 22.50 Fans de sport.  
TSI 22.25 Sabato sport.  
DRS 22.05 Sportpanorama.  
TF1 23.30 Formule sport.  
F2 15.10 Sports passion (tiercé à 15.15, basketball à 15.30, rugby à 17.15).  
02.35 Sportissimo.  
M6 19.00 Turbo.  
RAI 12.45 Ski alpin.  
TVE 13.00 Area deportiva.  
ARD 09.55 Ski alpin.  
12.55 Ski alpin.  
17.25 Sportschau.

ZDF 22.10 Das aktuelle Sportstudio.  
EUROSPORT 09.30 Samedi direct (ski alpin messieurs, sports motorisés, boxe, automobilisme, tennis, ski alpin dames).  
22.00 Boxe.  
23.00 Euroscore.  
24.00 Tennis.

### DIMANCHE

Chaîne sportive (TSI) 15.45 Gymnastique.  
TSR 18.30 Fans de sport.  
TSI 17.05 Football.

17.55 Notizie sportive.  
19.00 Domenica sportiva.  
22.35 Week-end sport.  
DRS 13.00 Sportpanorama.  
16.50 Football.  
18.30 Sport am Wochenende.  
TF1 10.40 Auto moto.  
11.00 Téléfoot.  
F2 18.20 Stade 2.  
04.25 Stade 2.  
F3 15.05 Sports dimanche 3.  
M6 20.35 Sport 6.  
01.15 Sport 6.  
RAI 15.20 Cambio di campo.  
16.20 Solo per i finali.  
18.10 Novantesimo minuto.  
22.10 La domenica sportiva I.  
23.45 La domenica sportiva II.  
TVE 13.00 Area deportiva.  
22.55 Area deportiva.

RTP 18.30 Desporto.  
22.45 Grande area.  
ARD 18.10 Sportschau.  
19.50 Sportschau-Telegramm.  
ZDF 15.30 ZDF Sport extra.  
21.30 Sport am Sonntag.  
EUROSPORT 09.30 Dimanche direct (ski alpin messieurs, Transworld sport, Euroscore, boxe, patinage artistique, tennis, ski alpin dames, athlétisme).  
21.00 Euroscore.  
22.00 Ski alpin ou tennis.  
24.00 Euroscore.





L'invitée du mois - Christine Ungricht, présidente centrale de Swiss Tennis

# Une bénévole... pour des «pros»

Présidente centrale de Swiss Tennis depuis 1989, la Zurichoise Christine Ungricht se targue d'œuvrer en bénévole dans un milieu de professionnels, cela quand bien même sa tâche l'occupe pratiquement la moitié de la journée. Les responsabilités qui incombent à celle qui est à la tête d'une Fédération de près de 60.000 licenciés sont grandes. Mais Christine Ungricht dit faire preuve d'ouverture, de sensibilité, «nécessaires pour mener cette grande barque».



(photos Impar-Galley)

**Dans la politique** - Chargée des relations publiques dans une chaîne de grands garages suisses, présidente de Swiss Tennis, Christine Ungricht trouve encore le temps de faire de la politique: elle siège en effet au Grand Conseil zurichois. Pas de doute: elle doit avoir des journées bien occupées... (rt)

## FICHE SIGNALÉTIQUE



**Nom:** Ungricht.  
**Prénom:** Christine.  
**Date de naissance:** 2 avril 1947.  
**Domicile:** Urdorf.  
**Etat civil:** mariée, mère d'une petite Arlette de 19 mois.  
**Profession:** ingénieure en économie.  
**Taille:** 167 cm.

**Poids:** 60 kg, «un peu plus depuis que j'ai eu ma fille».  
**Présidente depuis:** 1989.  
**Palmarès de joueuse:** «Je n'ai commencé le tennis qu'à 22 ans, puisqu'il n'y avait pas de clubs dans ma commune précédemment. J'ai tout de même été sacrée championne du Limmat, et j'ai disputé les interclubs de première ligue avec le TC Weiermatt, le club d'Urdorf. Aujourd'hui, je participe à plus de séances que de matches...»

**Autres sports pratiqués:** le ski, la marche à pied «et j'accompagne parfois mon mari quand il sort avec ses chiens de traîneau».

**Hobbies:** «Mon travail. Il faut dire que mes occupations ne me laissent guère de temps.»

**Sportif préféré:** les tennismen de pointe, comme Boris Becker. «Et à Barcelone, la performance de Rosset était impressionnante...»

**Sportive préférée:** Monica Seles. «Je l'ai vue à Zurich avant qu'elle ne soit au sommet: on sentait chez elle une volonté de bien jouer et de gagner. Elle a une sacrée personnalité.»

**Qualité première:** «Je suis disciplinée, ce qui est nécessaire pour bien faire mon travail. Et je fais preuve d'une certaine modestie.»

**Défait premier:** «Mon tempérament. Je m'emporte parfois très vite.»

**Plat préféré:** la viande et la salade.

**Boisson préférée:** les vins de Bordeaux.

Par Renaud TSCHOUMY

— Christine Ungricht, quelles sont les raisons qui vous ont poussée à accepter ce poste de présidente de Swiss Tennis?

— Il y en a deux. La première, c'est que j'ai toujours aimé le sport, que je considère comme vital. J'avoue qu'aujourd'hui, je regrette de passer plus de temps dans un fauteuil que sur un court. Reste que de m'investir pour le sport m'apparaissait une bonne chose. La seconde, c'est que j'en avais les disponibilités. Mon travail ne m'accapare pas trop, puisque je peux gérer mon temps moi-même. Quand on m'a proposé le poste, je m'en suis référée à Walter Frey, qui m'a dit que je devais foncer. J'ai posé ma candidature... et voilà.

— Quel est votre rôle exact? — Il est en tout cas très accaparant. Quand j'ai donné mon accord, on m'a dit que ce poste ne nécessitait pas un grand engagement, étant donné qu'il n'était pas rémunéré. Mais en débutant, je me suis rendu compte que ce n'était pas le cas. La Fédération compte près de 60.000

licenciés, le secrétariat occupe vingt personnes, notre budget frôle les sept millions de francs, bref: c'est quand même une affaire sérieuse. Mais j'ai la chance d'avoir des directeurs de commissions professionnels, qui managent donc bien leur affaire. Le dernier mot m'appartient cependant. Le bénévolat du président central lui donne un poids spécial quand il s'agit de prendre des décisions.

— Et votre rôle...? — Nous avons deux grands axes: le sport d'élite et le sport de masse. L'élite sous-entend qu'on entre dans le secteur professionnel, étant donné qu'elle est toujours en évolution. Par exemple, le directeur du tournoi de Gstaad voyage beaucoup, assiste aux tournois, connaît les joueurs: autant de choses qui ne me sont pas dévolues, étant entendu que mon devoir est de concilier le secteur élite et le sec-

teur de masse, ce qui n'est pas une mince affaire.

— Difficile de ne pas évoquer le conflit qui a opposé Swiss Tennis et Georges Deniau...

— La presse et Deniau ont dit que j'étais de son côté: c'est un peu exagéré. Reste que je l'ai soutenu. Mon idée — celle de Christine Ungricht, pas celle de la présidente — est que Georges a de grandes qualités tennistiques. Il vit pour le tennis et est animé d'une sacrée motivation. Mais il a une personnalité particulière, il est difficile à conduire. Or, Swiss Tennis est une Fédération, ce qui implique que tout le monde doit parfois savoir se plier à certaines contraintes.

— Comme la création d'un centre national à Berthoud...

— Exactement. J'aimerais que l'on puisse trouver une solution. Je rappelle tout de même que la décision a été prise par la commission d'élite, à quoi appar-

tient Georges Deniau. Et il ne faut pas oublier que ces centres d'élite sont pour beaucoup financés par les cotisations de tous les membres de Swiss Tennis: à chaque assemblée de délégués, on nous demande de raccourcir nos budgets. En réunissant garçons et filles à Berthoud (ré: les garçons sont actuellement à Ecublens, les filles à Berthoud), nous créerions une synergie profitable au tennis suisse. De plus, Swiss Tennis est majoritaire dans les actions du centre de Berthoud: cela nous aiderait dans la construction des infrastructures nécessaires aux tennis-études, une idée de Georges Deniau qui n'a jamais été mise en cause. Cela dit, quand je me rends à Lausanne, que je prends le train dans la grisaille zurichoise et que j'en sors sous le soleil, je peux bien m'imaginer qu'on puisse se plaire à Ecublens...

— Qu'en est-il de ce que l'on appelle en Suisse romande la «barrière de röstis»...?

— Il est évident que les Romands ne ressemblent pas aux Zurichois. Mais cette différence de mentalité a toujours existé et existera toujours. En étant née à Mulhouse de père français (ré: elle y a suivi deux ans de lycée), je fais preuve d'une grande ouverture. Il faut être sensible aux problèmes de chacun, suivre le tout de très près. Et l'important n'est pas de se baser sur la provenance de tel ou tel, mais sur les qualités qui sont les siennes. Et la tradition fédérative implique un mélange de mentalités.

Reste qu'en Suisse romande, tout le monde n'est pas convaincu que ce mélange soit bel et bien réalité...

R.T.

Le phénomène de la Coupe Davis

## «Une autre philosophie»

La Suisse en finale de la Coupe Davis. On croit rêver. Christine Ungricht rêve surtout d'une victoire de ses «poulains» dans une semaine à Dallas. En soulignant que les chances des Helvètes sont égales à celles des Américains, soit 50-50, la présidente de l'AST estime que la conquête du saladier d'argent exerce chez les joueurs une motivation toute particulière.

Par Gérard STEGMÜLLER

— Vous parlez de motivation particulière. Pourtant, bien souvent, le joueur de tennis dégage une image d'un gars uniquement intéressé par l'appât du gain...

— Jouer en Coupe Davis, c'est jouer en équipe. Les tennismen de pointe sont des sportifs esseulés. Toute l'année, ils sont repliés sur eux-mêmes. Grâce à cette compétition, ils trouvent une motivation spéciale. Ça leur change de l'ordinaire. Ils y prennent goût et les résultats sont parfois suprenants.

— Surprenante aussi est la «résurrection» d'une compétition qui, il y a dix ans à peine, était proprement ignorée par les plus fines raquettes de la planète?

— Oui. La Coupe Davis était un peu tombée dans l'anonymat. Mais comme je vous l'ai expliqué, les joueurs ont ressenti un besoin de changement. L'individualisme était devenu trop pesant pour certains. En évoluant en équipe, ils ont découvert d'autres vertus à leur sport favori. La

Coupe Davis représente une autre philosophie du tennis.

— Restons dans les gros sous. Comme bien d'autres fédérations, l'AST, avec son budget de sept millions de francs, ne roule pas sur l'or. La Coupe Davis est donc une manne bienvenue...

— Oui, mais ne mélangeons pas tout. Il est exact que notre association a connu des difficultés financières. Mais les chiffres noirs, c'est pour la fin de cette année. Tant mieux. Tous les produits inhérents à la Coupe Davis sont comptabilisés dans un compte à part. Des bénéfices réalisés, 25% servent à améliorer l'entourage, l'environnement des joueurs. Avec les autres 25%, on constitue une réserve. Car ce ne sera pas tous les jours fête. Les 50% restants sont investis dans l'amélioration de nos infrastructures. A Berthoud, par exemple.

— Combien a rapporté à l'AST la demi-finale contre le Brésil?

— Les chiffres définitifs ne sont pas encore connus. Ils tournent autour de 250.000 francs.

— En 1992, quel a été l'événement marquant du tennis helvétique? La victoire de Rosset à Barcelone où la qualification de la bande à Deniau pour la grande finale de Dallas?

— Le titre olympique de Rosset a donné une nouvelle dimension au tennis dans notre pays, c'est indéniable. Mais au sein des fédérations règne une tradition Davis Cup...

On a compris.

G.S.

L'AST investit beaucoup d'argent dans la promotion et la formation

## Un service sans retour

Le tennis est de plus en plus populaire, au niveau de l'audience surtout. Par contre, s'il est désormais plus facile de pratiquer ce sport, il n'en est pas pour autant bon marché. Christine Ungricht et son association multiplient pourtant les efforts pour apprendre à tous les jeunes à taper dans la petite balle. Un service sans retour.

Par Julian CERVIÑO

— Estimez-vous que le tennis est devenu plus accessible pour le grand public?

— Je pense que oui. Au niveau du coût, il soutient parfaitement la comparaison avec le ski, qui est encore plus populaire. En tout cas, dans toutes les grandes villes, il y a des centres de tennis qui permettent à chacun de jouer. Le problème c'est que certains clubs doivent rentabiliser des infrastructures très coûteuses en pratiquant des prix élevés.

— Ne pourrait-on cependant pas rendre ce sport meilleur marché?

— Certainement. A Zurich, il existe ainsi des Clubs pour juniors qui offrent beaucoup de facilités aux jeunes.

— Et, de son côté, que fait

l'AST pour promouvoir le tennis?

— Nous essayons bien sûr de développer notre sport en profitant de l'engouement suscité dans le grand public. Dans un premier temps, nous entreprenons des campagnes pour insérer le mini-tennis dans les écoles et pour continuer à développer les Interclubs juniors. On travaille beaucoup sur ce genre de projet. On verra, à plus long terme, si cela provoquera un boum comparable à celui qui a eu lieu en Allemagne.

— Comment êtes-vous récompensés des efforts fournis au niveau de la formation?

— C'est là que le bât blesse. En fait, c'est un des grands problèmes des fédérations nationales. En effet, contrairement au football ou au hockey sur glace, les juniors n'appartiennent pas aux clubs, ni, évidemment, aux fédérations. Du coup, nous sortons les produits (sic); en d'autres termes, nous assurons la formation, mais nous n'avons rien en retour.

— Vraiment rien?

— Non, en principe pas grand chose. Il existe cependant des exemples de champions, tel Marc Rosset, qui veulent faire quelque chose pour les juniors par idéalisme, mais, la plupart du temps, ce

sont les joueurs, les agences et les organisateurs de tournois qui empochent le pactole. Cela fait forcément grincer les dents de certains clubs qui paient la formation des futurs professionnels et qui n'en retirent aucun bénéfice.

— Ne serait-il pas possible d'exiger certains droits au niveau des tournois organisés en Suisse?

— Chaque pays règle ce genre de problème à sa façon. En France, les Internationaux de Roland Garros sont gérés par la FFT (ré: Fédération française de tennis) et les recettes réalisées pendant cette quinzaine permettent d'effectuer de nombreux investissements. Chez nous, tous les droits appartiennent aux organisateurs. Nous n'avons plus aucune prérogative, même pas pour les Internationaux de Suisse. Nous essayons maintenant de rétablir une certaine forme de collaboration par le biais de notre fondation Swiss tennis 2010. Les responsables de Gstaad contribuent ainsi au soutien de certaines épreuves Satellite ou Challenger, qui sont des compétitions de base pour lesquelles il est difficile de trouver des sponsors.

C'est peut-être peu, mais c'est mieux que rien.

J.C.



LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

La Chaux-de-Fonds

**Rigueur sur le budget**

Le budget 1993 de la ville de La Chaux-de-Fonds annonce un excédent de charges de 4.388.215 francs. Pas de coupes sombres ou linéaires pour atteindre ce résultat, mais une rigueur particulière à chaque poste. Toutefois si la situation économique s'aggrave, les prévisions seraient revues en cours d'exercice.

Page 19

Le Locle: débat sur l'EEE

**Soucis et craintes**

Débat contradictoire, mercredi soir à Paroissence, sur l'adhésion, ou non, de la Suisse à l'EEE. Face à face, deux orateurs de haut vol, avec pour le oui le Conseiller national Claude Frey et pour le non le professeur François Schaller.

Page 20

Porrentruy: procès Stürm

**14 ans requis**

«Il est temps de laisser tomber le masque, d'enlever la perruque», a lancé hier le procureur Hublard à l'endroit de Walter Stürm. Le ministère public a requis une peine de 14 ans de réclusion contre le roi de l'évasion et une peine de 10 ans contre son complice Eduard Rietmann.

Page 27



**Météo:**  
Partiellement ensoleillé avec des passages nuageux importants.

**Demain:**  
Assez ensoleillé avec cependant des passages nuageux dans l'est, pouvant donner quelques pluies.

Lac des Brenets  
752.41 mLac de Neuchâtel  
429.75 m

Fête à souhaiter samedi 28 novembre: JACQUES

9°  
Lever: 7 h 53  
Coucher: 16 h 461°  
Lever: 11 h 09  
Coucher: 20 h 452°  
2000 m

L'Impartial

**Protéger la société des délinquants sexuels**

# Aveugles à la tentation

**Le germe de la récidive croît même à l'ombre. Soixante à 80% des délinquants sexuels recommenceront... Un taux qui chute à 5% lorsque le criminel accepte la castration chimique. Les hormones le rendent momentanément aveugle à la tentation. La panacée?**

Il n'existe pas en Suisse d'établissement spécialisé qui accueille les délinquants sexuels. Ni la conjoncture actuelle, ni la complexité du problème ne favorise sa proche réalisation. Ces «déviant» s'intègrent mal en hôpital psychiatrique et l'expérience a prouvé les limites de l'internement, théoriquement appelé à durer... Que faire?

En dépit des frissons qu'elle suscite, la castration constitue une réponse possible. Physique, chirurgicale, elle présente l'avantage des solutions définitives et radicales: la sécurité à long terme. Des études remontent aux années 60, qui portaient sur un grand nombre d'hommes coupables de crimes ou de délits sexuels avec un suivi de 20 ans. Elles établissaient que le pourcentage de récidive tombait à 5%. Au lieu des 60 à 80% habituels. Thierry Béguin, procureur général, se souvient de deux cas dans notre canton, dont le dernier remonte à dix ans au moins. On n'a jamais revu devant nos tribunaux les hommes qui avaient choisi «de se faire opérer»... Une décision mûrement réfléchie, tempérée des délais de réflexion imposés par le Dr Bize, médecin cantonal.

**BISTOURI DÉSUET**

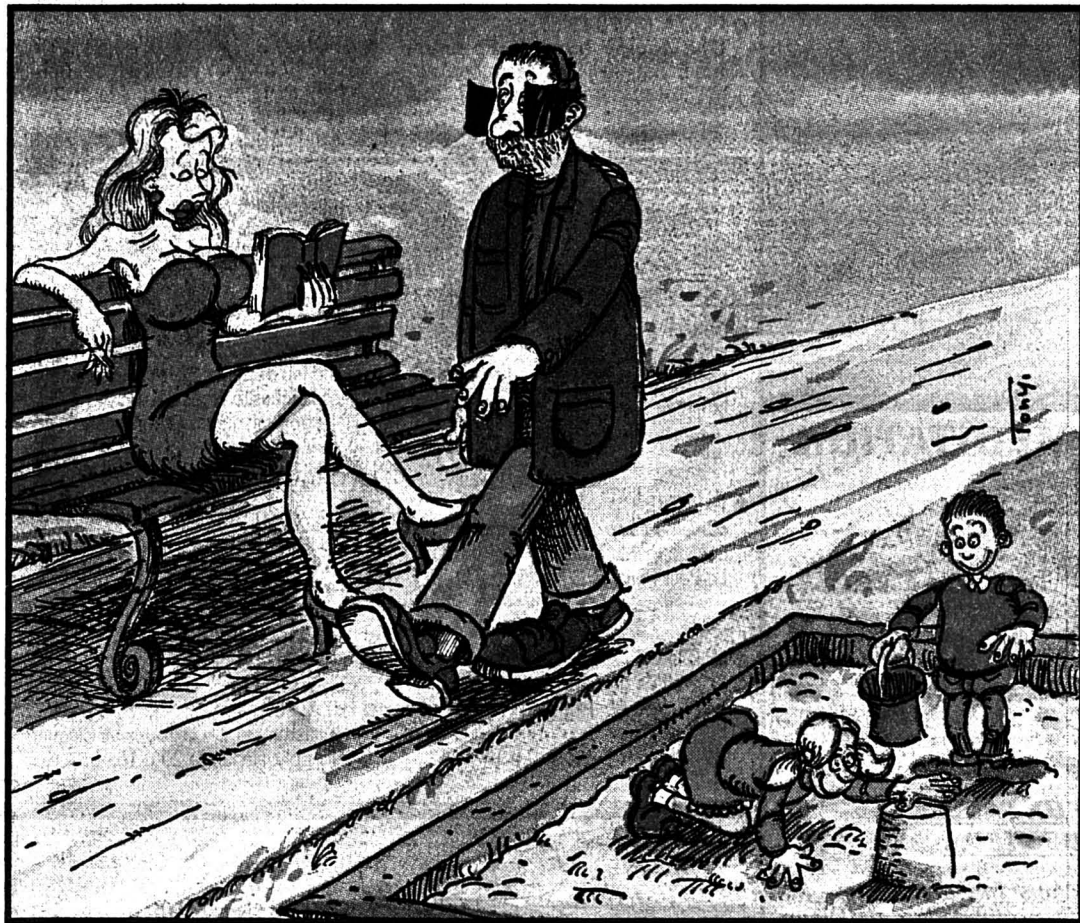
Evolution des mentalités, on préfère aujourd'hui les hormones au bistouri. La méthode, réversible, «neutralise la sexualité»: certaines pensées persistent, qui n'imposent plus le passage à

l'acte. Le Journal international des médecins No 216 (novembre-décembre 91) consacrait son «interview» à ce sujet. Le Dr Bradford, d'Ottawa, y évoque son expérience. Depuis dix ans, il traite quelque 150 nouveaux cas par année. Des hommes qui présentent des penchants sadiques, à haut risque de passage aux violences sexuelles. Son approche pluridimensionnelle s'appuie sur un traitement pharmacologique (acétate de médroxyprogestérone) et il conclut à un taux de récidive de 5 à 10% quand les malades adhèrent bien au traitement. Douze à 20% si l'on tient compte des «envies» persistantes et des actes vénériels pour lesquels les patients n'ont pas été condamnés.

Exceptionnellement, le traitement doit se poursuivre à vie. Généralement, le Dr Bradford le supprime après un an, sous surveillance. Selon le même article, son confrère parisien, le Pr Raymond, se montre plus réticent: «L'hypersexualité pathologique disparaît, mais j'ai la conviction que l'on ne peut pas, sans danger, arrêter le traitement.» Il tempère: «Pour ces patients, les antiandrogènes représentent un tel confort qu'ils n'hésitent pas une seconde à continuer le traitement pendant des années.»

**CHEZ NOUS AUSSI**

Mme Daphné Berner-Chervet, médecin cantonal, gère l'application des mesures ordonnées par les tribunaux. Le choix du traitement incombe au médecin soignant, pas aux juges. Dans notre canton, certains délinquants sexuels sont traités à l'androcure. Mais l'interférence dans le système hormonal peut influencer sur d'autres facteurs que la sexualité. De la féminisation du corps à l'obésité, en passant par des allergies... Dans ces cas, Mme Berner-Chervet estime judicieux de changer de traitement. Une prise en charge psychiatrique accompagne toujours la médication. AO

**RÉGARD****«A mort!»**

*Qu'un enfant soit assassiné par un pédophile et de la foule s'entle le cri de colère: «A mort!» Le pire crime, propre à dresser le spectre de la peine capitale...*

*Nous l'avons abolie. Alors, tant qu'à respecter ce progrès social, autant s'avouer l'alternative... Le pédophile envoyé en prison va connaître d'autres bourreaux! Sur l'échelle de la société carcérale, il occupe le dernier des barreaux. Il sera souffre-douleur, tabassé, humilié... Les gardiens ne seront pas là pour empêcher sa fuite, mais pour le protéger de ses codétenus... Souvent, il préférera l'ultime échappée...*

*Non, la castration (fût-elle chirurgicale) ne permet pas d'effacer l'ardoise, admet le procureur*

*général Thierry Béguin... Mais l'accusé qui consentirait à ce sacrifice y gagnerait une des conditions nécessaires à l'octroi du sursis: le pronostic favorable... Le choix entre les bleus en prison (au corps et à l'âme) et une libido en veilleuse (quelques kilogrammes en sus) mérite peut-être réflexion...*

*Elle ouvrira peut-être d'autres voies. Une prise en charge multiple. Au niveau préventif déjà, pour contrer cette récidive latente... Une demande qui émane de Mme Vermeille, du SAVAS (service d'aide aux victimes d'abus sexuels), qui dénonce le manque de considération du système face aux délinquants sexuels.*

Anouk ORTLIEB

La Sagne: prestation de serment des nouveaux agents de la «Canto»

## Remplir les devoirs de sa charge

Cérémonie simple, mais solennelle, hier matin au Temple de

La Sagne, durant laquelle douze aspirants gendarmes et six mem-

bres des services généraux ont prêté serment. Et ce, au terme

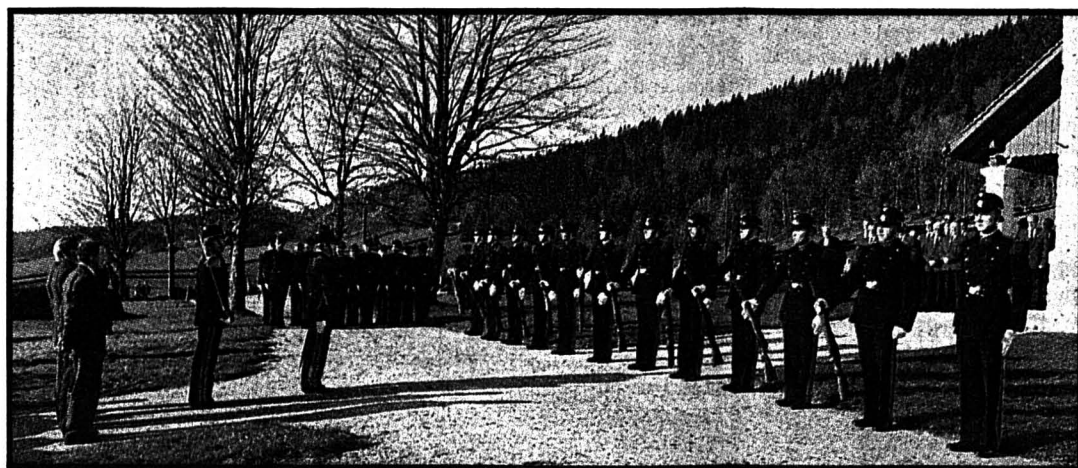
d'une période de formation de près d'un an. En cette circonstance, deux conseillers d'Etat, Pierre Hirschy et Michel von Wyss, actuellement président de l'exécutif cantonal ont pris la parole. C'est à l'extérieur de ce bel édifice que les magistrats ont d'abord assisté à la prise d'arme de la garde d'honneur, du détachement des aspirants gendarmes et de celui composé des sous-officiers supérieurs du corps qui avaient tous revêtu la grande tenue.

**PRESTATION DE SERMENT**

A l'intérieur du Temple, face à Pierre Hirschy, les nouveaux gendarmes et membres des services généraux ont prêté serment, assurant ainsi qu'ils rem-

pliront fidèlement et consciencieusement les devoirs de leur charge. Durant cette cérémonie conduite par le pasteur Monnin, tant MM. Hirschy que von Wyss ont prononcé une allocution pour féliciter ces nouveaux assermentés. A deux reprises, la Chorale des agents de police s'est produite.

Les nouveaux gendarmes sont Stéphane Audétat, Jean-David Bonny, Henri-Louis Brunner, Olivier Christ, Bruno Coting, Laurent Jaquier, Sébastien Liechti, Thierry Perbet, Olivier Ruemeli, Thierry Schneider, Claude Truan et Olivier Zanardi. Pour les services généraux, Janine Bichsel, Odile Frésard, Cédric Langel, Mary-Claude Morel, Chantal Studer et Catherine Thiébaud. (jcp)



La Sagne

Présentation aux représentants du pouvoir politique.

(Henry)

Organisateur:  
Emotions  
Acoustiques

## Récital The Stars Of Faith

Samedi 5 décembre 1992, 20 h 15, Grand-Temple, La Chaux-de-Fonds  
(caisse et portes: 19 h 30)Location:  
La Chaux-de-Fonds: Muller Musique  
Le Locle: Radio-TV E. Robert  
Ticketpost (24/24 h): 032/23 25 65



Prévisions de 1993: un déficit de 4 millions pour la ville

# Rigueur sur le budget

**Le budget 1993 de la ville de La Chaux-de-Fonds annonce un excédent de charges de 4.388.215 francs. Pas de coupe sombre ou linéaire pour atteindre ce résultat, mais une rigueur particulière à chaque poste. Toutefois, si la situation économique s'aggravait, les prévisions seraient revues en cours d'exercice.**

changement d'imposition adopté les étoffera quelque peu. Les Services Industriels, dont la phase d'amortissement est terminée, devraient apporter encore quelques recettes.

Le chômage pourrait s'aggraver et l'aide aux chômeurs en fin de droits a été budgétée à 2 millions, avec 500.000 francs à charge de la ville, le solde devant être pris en charge par le Canton et la Confédération.

## EFFORTS DEMANDÉS

Aux dépenses, les intérêts passifs pèsent pour 20 millions dans le budget, avec une augmentation de plus d'un million de francs découlant des taux élevés des nouveaux emprunts.

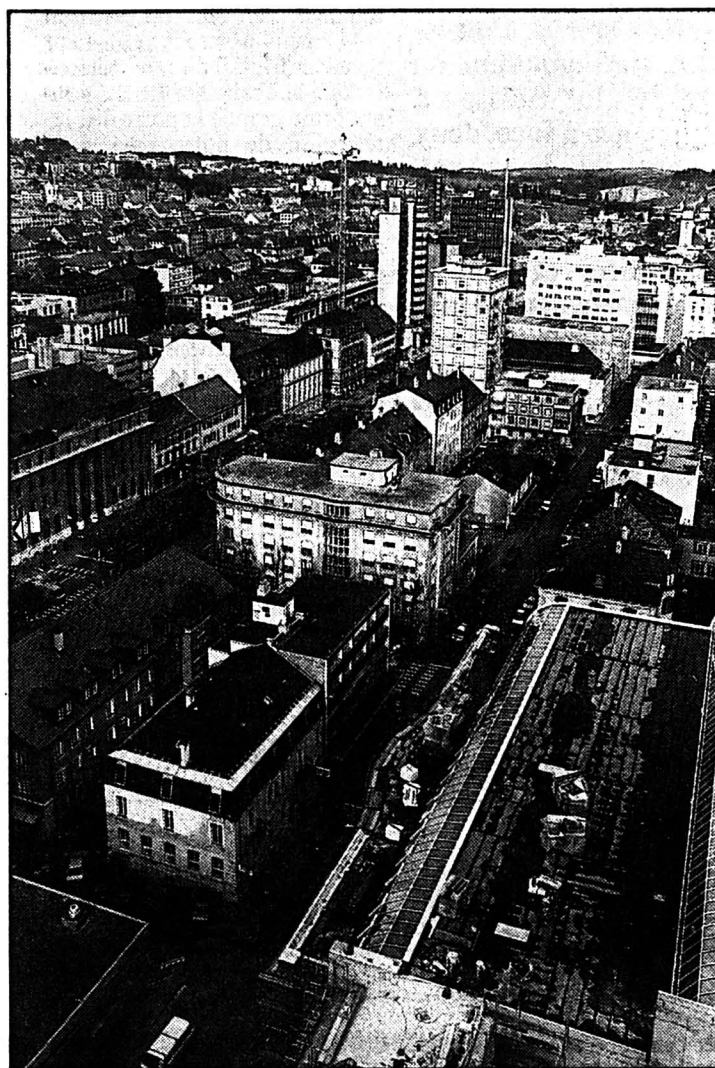
Dans le chapitre des biens, services et marchandises, les montants sont quelque peu à la baisse, accentuant la perte due à l'inflation des deux dernières années. Les efforts demandés aux chefs de service ont été consentis avec compréhension, relève-t-on.

Les charges de personnel représentent 53,14% de l'ensemble du budget de fonctionnement. Les fonctionnaires toucheront en fin d'année 1992 l'intégralité de leur 13e salaire, porté également au budget 1993. Leurs salaires ne sont indexés qu'une fois l'an. Pas de coupe sombre de ce côté, mais des promotions minimales; pas de licenciement non plus, excepté à l'hôpital où 15 postes seront supprimés en 1993 sur un total,

«C'est un budget qui tient compte de la crise, mais ce n'est pas un budget de crise, précisait Charles Augsburger, président de la ville. Nous n'avons pas voulu être pessimistes». Ainsi, les investissements prévus, pour près de 9 millions, sont conservés, permettant de faire circuler un argent bienvenu. «Pour l'instant nous maîtrisons la situation» renchérit le conseiller communal responsable des finances, Daniel Vogel.

## REVENUS ET CHÔMAGE

Les prévisions du budget s'appuient sur des recettes fiscales en hausse pour les personnes physiques (voir encadré); la caisse communale s'attend toutefois à quelques défaillances dans les paiements. Pour les personnes morales, les rentrées sont prévues à la baisse mais le récent



## Rigueur sur la ville

Le budget de 1993 maintient le niveau actuel des prestations à la population. (Henry)

à terme, de 25 postes concernant 35 personnes (voir «L'Impartial» du 7 novembre).

Le Conseil général discutera du budget le 17 décembre prochain; la planification financière des quatre prochaines années lui sera également remise, avec 6 mois d'avance sur les précédentes législatures. I.B.

## Progression à froid corrigée

Dans ce budget 1993, les revenus sont estimés à 353.194.135 francs et les charges à 357.582.350 francs, soit un excédent de charges de 4.388.215 francs; les amortissements comptables sont de 15.952.215 francs, avec une marge d'autofinancement de 139.423.900 francs.

En fait, l'excédent de recettes, «cash flow», se monte à 11.564.000 francs. Un montant de 1.859.000 francs a été attribué aux réserves, dont 1.700.000 francs sont destinés à compenser la correction de la progression à froid pour les personnes physiques qui sera vraisemblablement introduite l'année prochaine, le Conseil en décidera avant la discussion du budget. (ib)

## Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210  
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD  
Alain MEYRAT  
Denise de CEUNINCK

## BRÈVE

### Collision en chaîne

Hier à 11 h 40, au volant d'une voiture, M. A. S., de La Chaux-de-Fonds, circulait rue de la Fusion en direction sud. A l'intersection avec la rue de la Serre, il est entré en collision avec la voiture, conduite par M. J. L. B. Suite à ce choc, la voiture de A. S. a encore heurté deux voitures en stationnement.

## AGENDA

### Concert du Conservatoire Percussion

L'ensemble de percussion du Conservatoire invite à un concert dimanche 29 novembre, 17 h 30, à la Grande Salle du Progrès 48. Au programme des œuvres de M. Ohana, D. Friedman et D. Samuels, A. Buonomo, J.-S. Bach, etc. (Imp)

### Au Club 44

La fille de A. Honegger  
Pascale Honegger, fille du célèbre compositeur suisse, sera lundi 30 novembre, 20 h 30, au Club 44, pour présenter l'œuvre de son père et le film «Arthur Honegger» tourné en 1955 par Georges Rouquier. (Imp)

### Au Théâtre

Nabucco  
L'opéra de Giuseppe Verdi «Nabucco» sera présenté au Théâtre, lundi 30 novembre, 20 h 30, par la Scala Theater de Bâle, avec des solistes de la Scala de Milan. (Imp)

### Projection du DAV Avec Paul Gremion

Le Département audio-visuel de la Bibliothèque de la ville présente lundi 30 novembre, à 17 h 30 et 20 h, la projection de «Un Village s'organise» (1942), 38 minutes, signé de Armand Berg, ainsi que «De vigne en Vin» (1983), 18 minutes, film de Paul Gremion qui sera présent à la séance de 20 h. (ib)

### Semaine amérindienne Musique andine et contes

Pour la clôture de la semaine amérindienne, Bikini Test organise aujourd'hui un après-midi de contes pour enfants et adultes, dès 14 h. Le soir, musique traditionnelle andine avec Markas Layku, groupe bolivien. Ouverture des portes à 21 heures.

## Concours de tir à l'arbalète

## Dans le mille!



Pour animer leur stand à Mo-dhac, «L'Impartial» et Publicitas avaient organisé un concours de tir à l'arbalète. La remise des prix a eu lieu hier (notre photo Henry).

Le maximum de 50 points a été obtenu par plusieurs participants. Il a donc été procédé à un tirage au sort pour désigner les heureux gagnants.

Le premier prix est revenu à Yvette Morand, de La Brévine, qui gagne un voyage de trois jours dans les Grisons et le Va-

lais avec le Glacier-Express pour deux personnes, offert par «L'Impartial» et les CFF, représentés par Serge Vuilleumier. Deuxième prix: un vol en montgolfière pour Philippe Rohrer, de La Chaux-de-Fonds. Quant à Patricia Rees, de La Chaux-de-Fonds également, elle reçoit un abonnement gratuit d'un an à «L'Impartial».

Un bon pour une annonce a été offert, en guise de prix de consolation, à tous les autres tireurs ayant obtenu 50 et 49 points. (am)

## Nouveaux moyens de paiement

## La monnaie en plastique

Coop La Chaux-de-Fonds a introduit, depuis le début du mois, de nouveaux moyens de paiement dans son super-centre Coop City, ainsi qu'au Locle, à Moutier, Delémont et Porrentruy. Désormais, toutes les cartes de débit et de crédit sont acceptées.

Les statistiques montrent que le nombre de transactions de ce type réalisées en Suisse a plus que doublé entre 1990 et 1991, et l'augmentation se poursuit cette année.

L'équipement des centres cités plus haut constitue une première en Suisse romande, af-

firme Jean-Marc Chapuis, directeur de Coop La Chaux-de-Fonds. Ce système présente en outre l'avantage, pour les clients comme pour les vendeurs, de nécessiter moins de circulation d'argent liquide. Cela représente donc moins de risques d'erreur, de perte ou de vol. (am)

## PUBLICITÉ

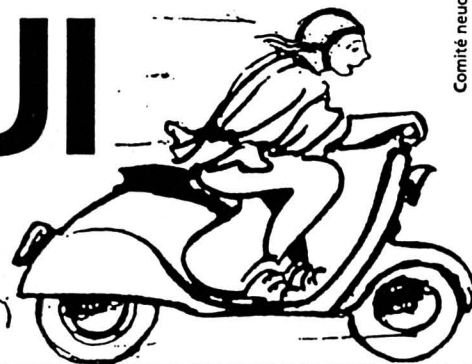
## De nouvelles possibilités de formation pour les jeunes

Les entreprises exigent toujours plus de personnel qualifié.

L'EEE offre aux jeunes la possibilité d'aller étudier et travailler dans 18 autres pays et d'y acquérir de l'expérience et des nouvelles connaissances. Un atout précieux pour celles et ceux qui s'inquiètent de leur avenir professionnel.

ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN

OUI



## NAISSANCES

Jamais 2 sans 3...

## MAUDE

est arrivée pour le confirmer.

Maternité de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds

Famille  
SESTER - VANLEEuw  
Arêtes 5  
2300 La Chaux-de-Fonds  
132-507671

MATERNITÉ DE L'HÔPITAL DU LOCLE

La famille  
BENKHAIRA-BARTHÉLEMY  
à la joie de faire part de la naissance de

## CASSANDRE

le 25 novembre 1992, à 8 h 12  
Le bébé se porte bien.

Famille  
BENKHAIRA-BARTHÉLEMY  
Tuilerie 28  
2300 La Chaux-de-Fonds  
14122

## PUBLICITÉS

Notre bijouterie sera ouverte

SAMEDI  
28 novembre  
de 9 h à 12 h.

les cadeaux coup de cœur!

BONNET

Léopold-Robert 109 - 2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 23 21 21  
132-12637

Aujourd'hui

## Le Restaurant des Chasseurs

Temple-Allemand 99 est complet.  
132-500598

Débat contradictoire sur l'adhésion de la Suisse à l'EEE

# L'enjeu du 6 décembre

**Débat contradictoire, mercredi soir à Parois-centre, sur l'adhésion, ou non, de la Suisse à l'EEE. Face à face, deux orateurs de haut vol, avec pour le oui le conseiller national Claude Frey et pour le non le professeur François Schaller. Leur «duel» oratoire était arbitré par Jacques Etzspenger et un joli public s'était déplacé, soit pour tenter de se forger une opinion soit pour donner son avis.**

partenance à une zone de libre-échange, j'en suis un partisan convaincu» assure le professeur Schaller. Mais il dit non, persuadé que le Traité sur l'EEE «ouvre toute grande la porte de l'intégration de notre pays à la Communauté Européenne (CE)».

M. Frey, lui aussi opposé à l'adhésion à la CE, affirme en revanche qu'une participation laisse à la Suisse les mains libres. A ce titre là, il demande à l'électorat de bien comprendre l'enjeu du 6 décembre. Et de faire la différence du «mariage» – de nature essentiellement économique – avec l'EEE, qui n'implique en rien une obligation future de convoler avec la CE. Ce à quoi il est d'ailleurs opposé.

Pour le conseiller national toujours, cette votation marque une évolution mais pas une révolution. Car, il «est révolu le temps de signer des accords bilatéraux»; ce que conteste M. Schaller, affirmant qu'il s'agit d'un refus du Conseil fédéral. Pour M. Frey encore, la Suisse a

besoin d'un salutaire «coup de fouet extérieur» que pourrait lui donner l'EEE et que dire non à cet espace constituerait «une rupture de libre-échangeisme et la fin d'une Suisse ouverte sur le monde».

## LE CONTEXTE DES PROPOS

Des propos qui font bondir M. Schaller. Il rétorque que la Suisse est «un des pays les plus intégrés dans le monde», avec le plus d'investissements en pays étrangers par tête d'habitant. Persuadé que la bonne foi du Conseil fédéral a été trompée par Jacques Delors, il cite, à l'appui de sa thèse, des critiques de l'exécutif national – que la presse ne relève jamais assure-t-il – défavorables à l'EEE. «Des remarques sorties de leur contexte» répond M. Frey qui accuse son contradicteur d'utiliser «une même démarche que les marxistes».

Défiant d'être mis en doute sur son honnêteté intellectuelle, M. Schaller persiste et textes à

l'appui, assure que le Conseil fédéral a changé d'avis en quelques années sur l'EEE, «l'antichambre de la CE». Quant à M. Frey, il assure qu'un accord avec ce nouvel espace a «une existence propre et ne prélué en rien d'une entrée dans la CE». Ce d'autant plus que le traité peut être à tout moment dénoncé. «Pas vrai» répond son interlocuteur. «Dans les faits c'est pratiquement impossible». Voilà pour les généralités.

## PROBLÈMES D'ICI

Comme ce débat se déroulait au Locle, dont on connaît les difficultés des industries essentiellement tournées vers l'exportation, le taux de chômage croissant ainsi que la part active des frontaliers dans son fonctionnement, il était normal que le public s'interroge à ces propos.

Pour François Schaller le fait de dire non à l'EEE ne signifie pas que la Suisse se repliera sur elle-même. Mais il s'agira alors pour le Conseil fédéral de mettre autant d'énergie, pour résoudre

nos problèmes internes qu'il en a mis, «toutes voiles dehors afin de mettre le cap sur Bruxelles». A son avis il n'est pas possible, après le 6 décembre, de diminuer le chômage dans un EEE «noyauté par la Communauté qui compte 15 millions de chômeurs».

Avis divergent chez M. Frey qui ne croit pas non plus à un miracle, mais souligne qu'un non à l'EEE entraînera les multinationales à produire à l'étranger et par conséquent à supprimer des commandes aux PME helvétiques. Quant aux frontaliers, ce n'est pas avant cinq ans qu'entrera en vigueur la libre circulation des personnes. Et il n'y a pas de raison objective de venir les voir «envahir» notre région.

A propos de la relance, il est vrai, même si M. Schaller le conteste, que des entreprises attendent le 6 décembre pour voir où elles placeront leurs investissements. En Suisse ou dans un pays de la communauté. (jcp)

Rédaction  
du LOCLE  
Tél: 039/31 33 31  
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN  
Claire-Lise DROZ

## BRÈVE

### Le Locle Cyclomotoriste blessé

Le jeune N. N., des Brenets, circulait à vélomoteur avenue du Technicum en direction ouest, hier à 11 h 40. A l'intersection avec la rue Albert-Piguet, il est entré en collision avec la voiture pilotée par M. P. C., du Locle, qui circulait rue Albert-Piguet en direction sud. En même temps, une voiture, conduite par M. E. D., d'Epesses/VD, qui suivait le cyclomotoriste, a heurté également la voiture de M. P. C. Blessé, le jeune N. N. a été transporté à l'Hôpital du Locle.

## AGENDA

### Les Ponts-de-Martel Concert choral

Avec la collaboration de l'Union chorale de Couvet, le chœur d'hommes des Ponts-de-Martel, l'Echo de la Montagne, propose un concert d'automne, dimanche 29 novembre à 17 heures au Temple. Un programme d'œuvres variées sera interprété par chaque société, toutes deux dirigées par Jean-Rodolphe Grosenbacher. Elles uniront enfin leurs voix pour quelques chants d'ensemble, formant ainsi un groupe de quelque 70 choristes. (paf)

### Le Locle Heure musicale au Temple

Le Groupe vocal du Moutier, dirigé par Robert Grimm, propose une heure musicale, dimanche 29 novembre à 17 heures au Temple du Locle. Il s'est assuré pour ce concert la précieuse collaboration de Marie-Madeleine Imhof Laubscher, organiste; Françoise Jaquet et Paule Fallet, violonistes; Pascal Guinand, violoncelliste; et Joselyne Andrié, soprano. Au programme, des œuvres de la Renaissance à l'époque contemporaine. (paf)

### Les Brenets Kermesse catholique

Cet après-midi à 14 h débutera la traditionnelle kermesse de la paroisse catholique des Brenets, à l'ancienne halle de gymnastique. Stands de pâtisserie, tricots, broderies, etc. seront offerts à l'attention des visiteurs, ainsi que des jeux. La chorale l'Aurore, du Landeron, animera le souper-choucroute qui suivra. Les dons de pâtisseries et objets pour la vente seront reçus sur place dès 9 heures. (dn)

## Soirée cabaret à EXpol

# Ambiance envoûtante

Soirée cabaret à succès, à voir le public, animée hier à EXpol par le duo «Jean et Maryline», agrémentée des prestations du Nikis'Dance, dont l'entrée french cancan fut particulièrement appréciée. Entre les airs des Beatles, ou plus anciens d'Edith Piaf, le prestidigitateur Alain Surdez a mystifié les spectateurs par ses tours et manipulations.

Fil conducteur de la soirée, Jean au piano et sa compagne de scène, Maryline, à la voix chaude et envoûtante, se sont montrés parfaitement à l'aise dans de nombreux registres et styles de chansons; de façon à honorer l'intitulation de cabaret annoncée pour cette avant-dernière veillée. Rappelons que le pianiste Jean Baumat qui, avec Bernard Lehmann, a composé le programme récréatif nocturne

d'EXpol, s'est révélé non comme un excellent accompagnateur, mais aussi un animateur hors pair. (jcp)



Soirée cabaret à EXpol  
Maryline, une voix chaude et envoûtante. (Impar-Perrin)

## Vente-kermesse de la société Union

# Des enchères à suspense

La dernière vente en date de la société philanthropique Union, section Le Locle, avait eu lieu en... 1968. La vente-kermesse organisée le week-end passé n'est donc pas passée inaperçue. D'autant qu'elle a été marquée d'une pierre blanche: une vente aux enchères d'œuvres offertes par des artistes de la région.

Le bénéfice de cette vente – plus de 10.000 francs – sera intégralement utilisé pour aider les personnes handicapées de la région. Les organisateurs, le président du comité Remy Cosandey en tête, ne cachaient pas leur satisfaction. Plein de gens avaient mis la main à la pâte: Gilbert Schwab et son accordéon, Mar-

cel Vermot (idem), Alain Ribaud (de même) accompagné d'Eric Achermann au sax. Et encore la Littéraire du Cercle de l'Union qui avait préparé un sketch spécialement pour l'occasion, des danseurs, des petits chanteurs...

Samedi après-midi, une vente aux enchères d'une vingtaine d'œuvres d'art s'est déroulée... dans les règles de l'art, avec un commissaire priseur qui n'était autre que notre confrère Jean-Claude Perrin. On a assisté à des duels héroïques, des enchères qui montaient, montaient, ainsi que le suspense!

Un beau succès donc pour la section locloise de l'Union présidée par André Bernasconi, la plus nombreuse de Suisse avec ses 182 membres.

Cette vente, outre son but philanthropique, visait aussi à présenter l'Union au tout public, démontrer qu'elle n'est pas une société secrète, et pas élitaire non plus. Seul détail: elle n'est pas encore mixte. (cld)



Applaudis par un public tout attendu  
Le Petit Chœur d'enfants de la paroisse catholique.  
(Impar-Perrin)

## Le Mojo Blues Band au Cellier de Marianne

# La magie du crescendo

Quelques claquements de doigts et c'est parti. Point sophistiqués ni prétentieux, les instrumentistes du Mojo Blues Band n'y vont pas par quatre chemins pour entrer dans le vif du sujet. En concert samedi dernier dans la petite et chaleureuse cave du Cellier de Marianne au Locle, ils ont littéralement emballé les nombreux spectateurs par une interprétation solide, bien charpentée et superbement envoyée. Ce tout grand moment clôt en beauté les manifestations musicales marquant le dixième anniversaire de l'établissement.

Le fait que les membres de cet orchestre autrichien ne jouent dans aucun autre groupe ajoute à leur prestation un phénomène extrêmement bienvenu. En effet, l'auditeur y retrouve un petit plus, composé de petits riens qui donnent une extraordinaire ampleur à la musique. Ce sentiment, d'abord imperceptible, titille l'esprit, puis apparaît comme par enchantement. Magie des mélodies, déferlement des notes, monde des rêves et des horizons lointains, l'effet en est d'autant plus puissant.

Au fil des blues nostalgiques et des boogie-woogies endiablés, c'est tout à coup le flash, la révélation; celle-là même qui prend aux tripes, qui provoque des frissons de la tête aux pieds, qui force l'admiration. Et au-devant de la scène, point de vedette.

A tour de rôle, guitariste, «slide» guitariste, batteur, accordéoniste, pianiste ou joueur d'harmonica (ces trois dernières qualités étant réunies en un seul interprète!) se partagent les honneurs avec un réel bonheur.

Voilà qui donne un ensemble très homogène, très soudé, qui ne s'embarrasse pas de vains mots ou de manières détournées pour envoyer la sauce. La franchise est de mise, la simplicité et la camaraderie également. L'humour, omniprésent, ajouté à ce plaisir de faire de la belle et bonne musique obtient évidemment moult répercussions positives. Les rythmes sont communicatifs, les airs chantent dans la tête. On est pris par ce doux balancement. Cela se termine en apothéose et en une irrésistible envie d'en découvrir davantage. Cependant, toute bonne chose a une fin. (paf)



Le Mojo Blues Band  
Entre blues nostalgiques et boogie-woogies cadencés,  
une interprétation parfaite.  
(Favre)

## SERVICES

● PHARMACIE D'OFFICE  
sa jusqu'à 19 h, di 10-12 h, 18-19 h,  
Poste. Ensuite ☎ 31 10 17 renseignements.

● PERMANENCE MÉDICALE  
☎ 31 10 17, ou service d'urgence  
de l'Hôpital, ☎ 34 11 44.  
● PERMANENCE DENTAIRE  
☎ 31 10 17.



Heures d'ouverture:  
tous les jours de 17 à 22 h  
mercredi, samedi, dimanche de 14 à 22 h

Du vendredi 20 au samedi 28 novembre 1992

PIANO BAR Tous les soirs dès 19 h 30 avec M. Jean Baumat

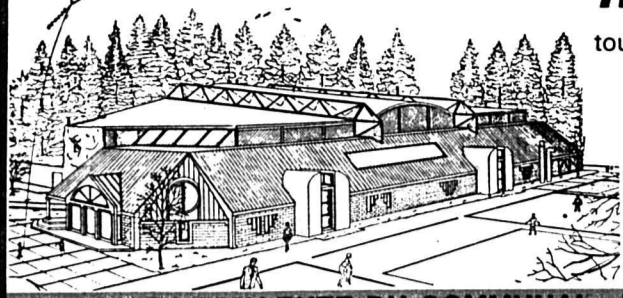
**Réservez vos soirées:**

tous les jours une super animation vous attend!

● CAFÉ - BAR - RESTAURANT ●

**TOMBOLA** les billets seront en vente auprès de chaque commerçant

Nous remercions le Restaurant  
du **JET D'EAU** siège du **COUNTRY-CLUB**  
pour sa participation à cette grande soirée.



HALLE POLYVALENTE DU COMMUNAL - LE LOCLE

**ENTRÉE LIBRE**

Ce soir 20 h 00: **GRAND FEU D'ARTIFICE**  
orchestré par B. Jacot. Offert par la Maison Mauler et les  
40 commerçants d'Expo!

22 h 00: **RODÉO-RANCHERS COUNTRY BAND**



«Vos montures à prix coûtant!»  
Chez CLIN D'ŒIL de La Chaux-de-Fonds et du Locle  
vous pourrez choisir parmi un immense choix de  
montures, de marques et de modèles différents, directement  
du stock et toutes vendues à prix coûtant!  
En clair: **SANS BÉNÉFICE**  
Et pour les verres, CLIN D'ŒIL, pratique les prix du marché!

Anciennement  
**AUX TRAVAILLEURS**  
La Chaux-de-Fonds  
Balance 2  
☎ 039/28 08 38  
Le Locle  
Grand-Rue 26  
☎ 039/31 36 48

expo Stand 7  
**CLIN D'ŒIL**  
LES OPTICIENS CHAMPIONS  
Vos montures presque à l'oeil!  
157-14039

**Feu: 118**

expo  
92  
**VAUCHER**  
SPORTS  
LE LOCLE  
STAND 18  
Votre magasin de sport  
157-14070

**Protect'Service**  
Société Suisse de Sécurité  
**VOTRE PARTENAIRE SECURITE**  
Tél.: 039/284 285  
132-807613

expo  
**Profitez-en c'est le dernier jour!!**

Agence de voyages  
**croisitour**  
Les artisans de l'évasion Michel Ryser  
STAND 32 expo  
**KENYA Mombasa**  
Vol seulement  
Fr. 1490.-  
157-12452

Publicité intensive,  
Publicité par annonces

PAROISCENTRE  
LE LOCLE  
Samedi 28 novembre 1992  
à 20 heures

**MATCH AU LOTO**

ASSOCIATION SUISSE DES SOUS-OFFICIERS Section Le Locle

Abonnement 40 tours  
= Fr. 20.-  
(2 abonnements = 3 cartes)  
**5 cartons**  
157-800241

Une réponse à toutes les soifs  
**LA COMETE HERTIG VINS SA**

Rue Blaise-Cendrars 13  
2304 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/26 57 33



**HÔTEL DU LAC  
LES BRENETS**

pour vos réservations: 039/32 12 66  
Se recommandent: Manfred et Americo

**SPÉCIALITÉS UNIQUE DANS LA RÉGION:** Fondue de Poissons Fr. 23.-  
Fondue Campagnarde Fr. 22.-  
A découvrir et à déguster!

CHAMPAGNE - GRANDS VINS MOUSSEUX



**MAULER**  
Au Prieuré Saint-Pierre  
Môtiers - Neuchâtel  
● Visite commentée des caves  
sur rendez-vous (minimum 10 personnes)  
● Dégustation-vente au caveau:  
10 h - 12 h et 15 h - 18 h 30  
☎ 038/61 39 61, Fax 038/61 43 64

**GREZET**

Equipement industriel

cuisine professionnelle  
Machine à café  
Lave-vaisselle etc..

Tél. 039/23 43 20

**Nouveautés**

Pot-au-feu  
Escalope de saumon frais  
façon maison



Américo Manfred

**ANIMATIONS  
NOUVEL-AN**

**DANSE avec LE DUO  
THE JACKSON**

Michel à l'orgue et à l'accordéon.  
Sandor, chant, trompette  
et guitare basse.

«Saint-Sylvestre»

**MENU**

Jeudi 31 décembre 1992  
.....  
Une Flûte MAULER ou Sangria  
.....  
Filets de perches avec pommes de terre  
.....  
Salade Gourmet  
.....  
Sorbet à l'orange  
.....  
Médallions de veau aux morilles  
Pommes Dauphine, légumes  
.....  
Fromages  
.....  
Tiramisu  
(Uniquement sur réservations)  
Fr. 70.-

**le Bon Douze**



Importateur

**DICARD**

Le Col-des-Roches - ☎ 039/31 35 12

Boulangerie - Pâtisserie

**Claude-Alain Charmillot**

Grande-Rue 10  
2416 Les Brenets  
Tél. 039/32 10 84

FRUITS - LÉGUMES

**LE KIWI**

☎ 039/280 328

Balance 2  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Jacquemetz Lionel



Boucherie - Charcuterie

**F. Bonnet**

Les Brenets - ☎ 039/32 10 30

Pour vos broches:

- rôti de porc à la Provençale;
- poulet frais Monseigneur;
- merguez «maison».

L'ASSURANCE DU SUCCÈS

La «Zurich»



Pierre Benoit  
Agent général  
Daniel-JeanRichard 31  
Le Locle  
☎ 039/31 52 51

**LA SEMEUSE**  
LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...

PISCICULTURE FIDEL  
FRÈRES & FILS

2400 LE LOCLE  
TÉL. 039/31 45 91



Saumon fumé façon artisanale  
Trites  
Cuisses de grenouilles fraîches  
Champignons frais, selon saison

Laiterie - Charcuterie  
Alimentation

**Jean-François Tharin**

☎ 039/32 14 66  
2416 Les Brenets



**Restaurant Grand-Sommartel**  
2314 La Sagne  
☎ 039/31 17 27  
**VACANCES ANNUELLES**  
Du 29 novembre  
au 13 décembre 1992  
157-14042

**GAIN ACCESSOIRE**  
Se renseigner à Cabinet Conseil,  
F. Haller, 1337 Vallorbe  
Tél. 021 843 35 25.  
440-3.394/4x4

Garage au Locle, cherche  
**jeune vendeur**  
dynamique ayant de l'entregent,  
le sens de l'organisation des  
responsabilités.  
Entrée immédiate ou à convenir.  
Faire offre de service sous chiffres  
157-975276 à Publicitas, case  
postale 151, 2400 Le Locle.



**LA BOURDONNIÈRE**  
Girardet 14, Le Locle  
A repouvoir pour le 1er avril 1993  
le poste de  
**CONCIERGE**  
Poste à temps partiel  
Appartement  
Renseignements: J.-B. Gruring  
☎ 039/31 10 75, dès 19 heures  
Postulations écrites: J.-P. Chapuis  
Le Corbusier 12, 2400 Le Locle  
☎ 039/31 40 25  
157-800959

**Plâtriers CFC**  
(places temporaires et fixes)  
**CONDOR - PERSONNEL SA**  
Rue de l'Hôpital 44 - 2800 Delémont  
Tél. 066 22 46 76 ou 01 241 01 51  
580-2.968-1/4x4

**PARTNER**  
**Job**  
107, av. Léopold-Robert  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Mandatés par une entreprise horlogère de  
réputation mondiale, nous souhaitons ren-  
contrer un:  
**chef de projet**  
Vous êtes/avez:  
- micromécanicien, mécanicien étampes,  
technicien ou ingénieur ETS  
- expérience et maîtrise de l'habillement hor-  
loger au niveau boîtes et bracelets HG  
- sens de la communication/esprit de déci-  
sion  
Nous offrons:  
- un poste d'encadrement exigeant des qua-  
lités techniques et humaines  
- collaboration au développement de la  
gamme de produits de la marque  
- développement de l'habillement horloger  
- collaboration avec les départements  
achats/technique/production  
- une expérience en DAO serait souhaitable.  
Intéressé, curieux?  
Contactez au plus vite  
M. Dougoud. 470-176  
Tél. 039/23 22 88

**PUB LE CLUB**  
Henry-Grandjean 1 • 2400 Le Locle  
☎ 039/31 38 08  
Groupe rock genevois  
**The Persuaders**

Samedi 28 novembre  
dès 22 heures  
157-14274

**LA CROISEE**  
Nicole et François Berner  
**Cet après-midi**  
A LA BRASSERIE  
**MATCHES**  
**AUX CARTES**  
**PAR ÉQUIPES**  
Début des matches: 14 h 15  
Inscription dès 13 h 30  
ou par téléphone  
Marais 10, Le Locle  
☎ 039/31 35 30, fax 039/31 35 50  
470-275

**Garage de la Navigation, Les Brenets**  
J.-Cl. Durig 1962-1992  
Pargots 13a ☎ 039/32 14 14 Fax 039/32 17 17  
**L'hiver est à la porte**  
**Pensez à monter vos pneus neige!**  
**Demandez-nous une offre!**  
- contrôle antigel  
- préparation à l'expertise  
- contrôle des gaz avec document officiel  
En stock:  
**Fraises à neige 120 CV**  
dès Fr. 3800.-  
157-14311

**SPECTACLES - LOISIRS**  
**CE SOIR**  
**SAMEDI 28 NOVEMBRE**  
**AU «DALLAS-CLUB»**  
Hôtel de la Combe-Grède, Villeret dès 20 heures  
**SUPER SOIRÉE**  
**D'AMBIANCE**  
AVEC PLATEAU LIBRE  
AUX CHANTEURS ET MUSICIENS DE TALENT  
qui ont ainsi la possibilité de se profiler.  
(Orchestres exclus), matériel à disposition.  
En attraction:  
**WILLY MATTHEY et JAMES ET SA GRATTE**  
Une soirée à ne pas manquer  
Au restaurant:  
tous les soirs: **SPAGHETTIS «BOLO»**  
pour Fr. 5.-  
Réservations: ☎ 039/41 27 51  
6-12916

Samedi 28 novembre dès 20 h  
Dimanche 29 novembre, dès 15 h et 20 h

**SUPERLOTO**  
**GÉANT**

**Dimanche: voyage en car gratuit!**  
Départ de Saignelégier à 12 h 30 via  
La Chaux-de-Fonds, Saint-Imier,  
Moutier. A 13 h 30: départ de Bon-  
court via Porrentruy, Alle, Courgenay.  
Réservation au 066/22 14 04

A LA HALLE  
DE GYMNASTIQUE

**COURROUX**  
**33 000.- DE PRIX**

Quines exceptionnels!

- 60 paniers garnis
- Téléviseurs couleurs
- Stéréos
- Fers à repasser
- Fours à raclette
- Lingots d'or
- Radio-enregistreurs
- Chèques de voyage
- Chandeliers
- Week-end à Paris pour deux personnes

**9 x une semaine**  
**de vacances**  
**à votre choix**

- 3 montagnes-bikes
- Machines à café
- Magnétoscopes
- Fours à micro-ondes

- A chaque séance: 4 tournées royales avec Fr. 1500.- de prix
- 3 cartes pour Fr. 60.-. L'abonnement participe au grand tirage final doté de lingots d'or

Cordiale invitation et bonne chance à tous!

Les organisateurs: Cuniculture, Pétaque, Protection des oiseaux, Complexe sportif, Football, Petit calibre

14-97

**Ferblantiers CFC**

(places temporaires et fixes)

**CONDOR - PERSONNEL SA**  
Rue de l'Hôpital 44 - 2800 Delémont  
Tél. 066 22 46 76 ou 01 241 01 51  
580-2.968-1/4x4

**MARCHE DE L'OCCASION**

**GARAGE ET CARROSSERIE**



Jaluse 2  
Le Locle, ☎ 039/31 82 80

|  |                |             |
|--|----------------|-------------|
| <b>OPEL Vectra 2000 16V</b><br>4x4, ABS        | 1991 32000 km  | Fr. 27600.- |
| <b>OPEL Omega 2000 GL</b><br>ABS, break        | 1987 103000 km | Fr. 10600.- |
| <b>SUBARU Legacy 2200</b><br>Superstation, ABS | 1991 21800 km  | Fr. 26500.- |
| <b>MAZDA 626 2200</b><br>Formule 4x4           | 1991 6500 km   | Fr. 22700.- |
| <b>SUBARU 1800 Sedan</b><br>Turbo              | 1988 78500 km  | Fr. 12400.- |
| <b>SUBARU Justy 1200, 3 p.</b>                 | 1987 51000 km  | Fr. 7900.-  |
| <b>SUBARU Justy 1200, 5 p.</b>                 | 1988 39000 km  | Fr. 8600.-  |
| <b>SUBARU Justy 1000,</b>                      | 1984 45000 km  | Fr. 6700.-  |
| <b>PEUGEOT 1600 309 GT</b><br>5 p.             | 1986 74500 km  | Fr. 6700.-  |
| <b>FIAT 750 Panda, 3 p.</b>                    | 1986 62500 km  | Fr. 4900.-  |
| <b>CITROËN 1900 BX</b><br>break, TRI           | 1988 33000 km  | Fr. 14400.- |
| <b>RANGE ROVER Vogue</b><br>Injection          | 1987 86000 km  | Fr. 25400.- |

Voitures vendues, garanties et expertisées, reprise possible.  
157-14066

Location 450-574  
**Robes de mariées**  
**Smokings**  
Annette Geuggis 2016 Cortailod  
Beau-Site 3  
☎ 038/42 30 09

**Publicité**  
**intensive,**  
**Publicité**  
**par annonces**

...DU FOOT, C'EST PROMIS!

**Le FC Le Locle**  
reçoit

**FC Serrière**  
Championnat 1re ligue  
Dimanche 29 novembre 1992 à 14 h 30  
Stade des Jeanneret

Les ballons du match sont offerts par:  
Rapidoffset, Robert Laminage.

**ZENITH**  
Sponsor officiel  
**VAUCHER**  
LE LOCLE  
Fournisseur officiel

**L'Impartial** **SPORT** **Impar**

Christine Arnothy

## Vent africain

Roman

Droits réservés: éditions Bernard Grasset  
et Sciaky presse, à Paris

- Et toi comme folle...

Elle prit le mot en pleine figure, hésita, il n'y avait aucune autre solution que de m'envoyer une assiette à la tête ou d'encaisser. Elle se calma.

- Si on était si bien, dit-elle, pour-quoi nous déchirer?

Elle se moucha bruyamment dans la serviette rouge, qu'elle avait confondue avec son mouchoir. L'Anglaise à côté hochait la tête. Dés-

orientante et décapante, elle changea de ton. En effet, elle avait dû arriver à la même conclusion que moi: si nous devons continuer à nous battre, le minicar exploserait sous la tension. Nous avons, d'un accord tacite, conclu un armistice.

Saturé de café, je demandai à la réception nos valises - nous étions les premiers à être prêts à partir - le pont-levis était déjà baissé et, devant, les minicars en pagaille. Je comptai onze véhicules, leurs chauffeurs fumaient et bavardaient. L'un d'eux venait de jeter un mégot et l'écrasait si longuement avec son talon qu'il faisait un trou dans le sol sablonneux.

- Ça va être joyeux, le désert...

- Tant pis, dit Annie. On y est quand même.

J'aperçus notre chauffeur qui nous salua de loin, puis se tourna vers un

de ses collègues. Au bout d'une dizaine de minutes, nos valises étaient chargées et nous reprenions nos places dans le minicar.

Il fallait faire plusieurs manœuvres pour se dégager, un autre car nous bloquait le passage. L'air puait, nous passâmes devant un poste d'essence où d'autres cars faisaient la queue. Enfin, plus loin, sur la piste cahoteuse - elle se déroulait comme un ruban jaune sur la terre rouge - nous nous taisions.

- Ça va? demanda Annie plus tard.

- Ça va.

Comme souvent les femmes après une dispute, elle voulait être apaisée et rassurée sur son avenir, au moins immédiat. Au bord de la piste, des acacias sauvages en forme de parasols, plus loin, un défilé de singes, ils avançaient en rangs serrés dans la sa-

vane, leur chef avait les fesses d'un bleu criard. Leurs bras brinquebalaient, touchaient le sol, ils s'arrêtaient pour nous regarder, sans frayer ou surprise, ils devaient avoir l'habitude des touristes.

Nous continuions à rouler en silence. Au bout de quelques heures de trajet monotone, nous arrivions au Kilaguni Lodge également construit sur pilotis non loin d'une pièce d'eau, dont la silhouette se confondait avec le paysage. Le guide nous conduisit jusqu'à la réception, je craignais qu'on m'attende avec un autre message. Rien, heureusement, sauf un souhait de bienvenue. Un employé porta les valises à notre chambre, dont une paroi vitrée était orientée vers la savane, même du lit on pouvait contempler le passage des bêtes.

Nous revenions vers la salle à manger ouverte. (A suivre)

L'or vert de la forêt de Montlebon

# Est-ce la fin de l'Eldorado?

Au cours de l'assemblée générale de l'Association forestière neuchâteloise, qui s'est tenue dernièrement à Montlebon, M. François Pradal, ingénieur forestier, chef de la division Pontarlier nord, a fait un exposé remarqué sur la gestion de la forêt française. Pour illustrer son propos, il a parlé plus précisément de la forêt de Montlebon.

La forêt française couvre quatorze millions d'hectares, dont dix millions privés, 2,6 millions communaux et 1,7 million d'Etat. Les communes sont soumises au régime de l'Office national des forêts. La commune de Montlebon dispose de 320 hectares de forêts situées entre 750 et 1100 mètres d'altitude.

Les pluies abondantes et la bonne qualité relative du sol créent des conditions favorables au développement du sapin et de l'épicéa.

Les essences naturelles sont le hêtre et le sapin. Cependant, des plantations d'épicéas, dont l'âge s'échelonne entre soixante et nonante ans, représentent environ 35%. Globalement, on trouve également 60% de sapin et 5% de hêtre qui est sous représenté.

## LE PLAN DE GESTION DE L'ONF

L'office propose aux communes un plan de gestion et d'aménagement

sur vingt ans. Les conseils municipaux déterminent ensuite ce qu'ils en retiennent en fonction de leurs possibilités financières et de leurs propres orientations. Le dernier plan d'aménagement date de 1972. Actuellement, un recensement des bois est en cours qui permettra de faire des propositions pour les années à venir.

A Montlebon, on privilégie la régénération naturelle qui demande entre trente et quarante ans pour arriver à une maturité permettant une bonne exploitation. Dans l'ensemble, les parcelles sont en futaies régulières dont tous les arbres ont à peu près le même âge.

## LA COMMERCIALISATION DES BOIS

C'est l'ONF qui est chargé de la commercialisation du bois à travers les ventes par adjudications. Les ventes ont lieu à Pontarlier au printemps et à l'automne. Pour celles-ci, on s'oriente maintenant vers deux marchés égaux, en septembre et en octobre.

L'acheteur exploite, sous contrôle de l'ONF, et peut être tenu de respecter certaines clauses particulières, sauvegarde des feuillus, par exemple.

## BAISSE DES COURS ET CONSÉQUENCES

Pendant les cinq dernières années, Montlebon a vendu, en moyenne, 4700 m<sup>3</sup> par an, soit 13 m<sup>3</sup> à l'hectare. En 1990, à cause des nombreux chablis, on est monté à 6200 m<sup>3</sup>.



La forêt

Du bois mais aussi des emplois!

(Roy)

Pour le budget communal, ces ventes rapportent 1,2 million de FF par an, soit 3200 FF à l'hectare. Dans le Haut-Doubs, la moyenne est de 3000 FF à l'hectare. Il y a douze ans, le rapport était à peu près le même. Cela représente, en francs constants, une baisse d'environ cinquante pour cent du revenu forestier.

Prenons, par exemple, le cours du sapin. En 1980, il se vendait 426 FF le m<sup>3</sup>. En 1991, il ne valait plus que 333 FF le m<sup>3</sup> et en 1992, on estime qu'il a

baissé encore de 15%. L'épicéa a suivi la même tendance.

Compte tenu des travaux d'entretien effectués et des frais de garderie réglés à l'ONF, qui s'élèvent à environ 170.000 FF par an, il reste donc une recette nette de l'ordre d'un million de francs qui n'est pas négligeable.

Pourtant, comme l'a souligné M. Schaller, maire de Montlebon, beaucoup de communes du Haut-Doubs sont durement touchées par cette baisse des cours. «Les communes ont réali-

sé des investissements qu'elles comptaient amortir grâce aux ventes de bois. Comme elles ne peuvent plus le faire autant qu'elles l'avaient prévu, elles sont obligées d'augmenter sensiblement les impôts locaux.»

M. Pradal, qui a sans doute une vision plus globale des choses, considère malgré tout que «même s'il y a des problèmes, les forêts de résineux restent largement bénéficiaires pour les communes du Haut-Doubs.» (dry)

Rédaction  
du HAUT-DOUBS  
Tél: 81 64 03 80

Alain PRETRE  
Philippe JECHOUX  
Eric DOTAL  
Pascal SCHNAEBELE  
Roland VERY  
Denis ROY

## BRÈVES

### Pêche à Goumois A Paris

Le député Guy Bèche a fait inscrire le projet de loi sur la nouvelle convention franco-suisse en matière de pêche à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale du 3 décembre. Il sera discuté par la commission des Affaires étrangères dont le rapporteur est Paul Dhailé, député de la Seine-Maritime. Le Palais Bourbon le ratifiera dans la foulée de son approbation par le Conseil des ministres lors de sa séance du 12 novembre dernier.

### Scrabble à Villers-le-Lac Championnat de France

La première phase des championnats de France de scrabble s'est déroulée dimanche dernier à Villers-le-Lac. Cette épreuve réunissait des joueurs des clubs de Besançon, Pontarlier, Morteau et Villers-le-Lac de 5e et 6e série, ainsi que des joueurs non classés. 34 concurrents se sont affrontés sur deux parties pré-tirées. C'est Mme Claude Boucard de Villers-le-Lac qui a remporté la victoire devant sa fille Anne. (rv)

## AGENDA

### Maïche

#### Banquet des 60 ans

Les 60 ans de Maïche se retrouveront au restaurant des «Perce-Neige» à Bonnétable le 6 décembre à 12 h. S'inscrire auprès de Jean Bussièrre (81.64.09.02) ou de Bernard Mougin (81.64.10.12).

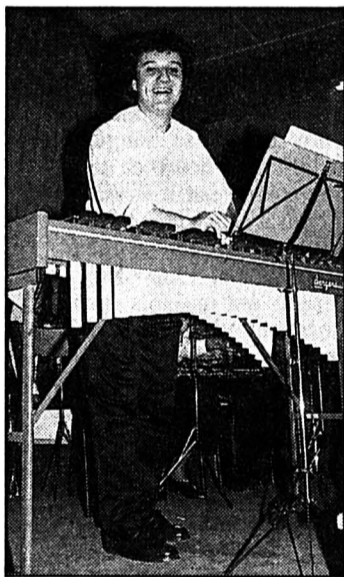
## L'INVITÉ DU SAMEDI

# Joël Chabod: Monsieur rythme

Debout derrière son xylophone, le sourire aux lèvres, un œil sur la baguette du chef, l'autre sur les lamelles de bois de son instrument, Joël Chabod manie ses baguettes avec une précision et une rapidité que les 500 spectateurs de la salle des fêtes de Villers-le-Lac en ont été enthousiasmés et en ont redemandé.

Gentiment, il reprend le morceau et le charme ne cesse pas. Au public qui frappe des mains en cadence, il adresse quelques mots pleins d'émotion: «Je voudrais dédier ces morceaux à Roland Tempesta qui vient de nous quitter». Avec simplicité, il reprend une place anonyme au fond de l'orchestre derrière les percussions et la musique continue.

Joël Chabod, enfant du Haut-Doubs et de Pontarlier en particulier, a débuté la musique à la



Joël Chabod

Le sens du rythme.

(Véry)

batterie-fanfare des «Gars de Joux» à 9 ans comme tambour. Le début de ses études musicales, ce sera à l'école de musique de cette localité. Puis il s'inscrit aux cours de percussion du conservatoire de Dijon avant de rejoindre à Paris, Michel Cerruti, avec lequel il travaille la musique contemporaine, de Boulez à Messiaen, dans les œuvres dans lesquelles le percussionniste qu'il est devenu, trouve matière à s'exprimer. Mais l'air des sapins le ramène dans le Haut-Doubs où il délaisse la grande musique pour la variété et les orchestres de bals où son sens du rythme et sa technique font merveille.

Depuis quelques années, il anime une école de batterie à Pontarlier que fréquentent une trentaine d'élèves. Si la batterie est son instrument de prédilection, il a décidé d'étendre ses

compétences à l'ensemble des percussions et prépare un diplôme de professeur à La Chaux-de-Fonds avec Jacques Ditisheim. Ses qualités musicales l'amènent fréquemment à jouer dans des brass bands en Suisse et dans les orchestres symphoniques de Lausanne et de Neuchâtel.

Plus simplement, il aime participer à la vie musicale du Haut-Doubs et, que ce soit avec la Fraternité de Villers-le-Lac, la Démocrate de Charquemont ou la Musique de Jougue, Joël Chabod sait leur apporter ce petit plus rythmique envié de tous. Les mélomanes du Haut-Doubs pourront donc se régaler puisqu'il sera en concert avec le quintette de percussions de La Chaux-de-Fonds ce dimanche à 17 heures à la Salle du Progrès et jouera en soliste le dimanche 6 décembre à Charquemont. (rv)

## Pontarlier

# Cordonnier condamné

Un cordonnier de Pontarlier a été condamné hier à trois mois de prison ferme par le Tribunal correctionnel de Besançon pour une agression contre un jeune Turc. L'altercation avait commencé mercredi soir, dans un bar de la ville, par des menaces racistes. «Les étrangers je ne peux plus les voir. Je vais commencer par toi» aurait lancé à ce jeune homme de 19 ans le commerçant qui avait abusé de l'alcool. Par la suite, il s'est lancé à sa poursuite dans les rues de la ville au volant de sa voiture avec un fusil de chasse chargé et des cartouches. Sa «cible» s'est enfuie à toutes jambes pour finir par trouver refuge auprès d'une patrouille de police. Arrêté et présenté au parquet, le cordonnier, âgé de 49 ans, a été jugé hier selon la procédure de comparution immédiate. (p.sch)

## LE TRAVAIL AUX ETRANGERS - LE CHOMAGE AUX SUISSES ?

Les 380 millions de ressortissants de l'EEE, parmi eux 15 millions de chômeurs, pourront répondre à toutes les offres d'emploi, s'installer chez nous comme indépendants, y exercer une profession libérale ou artisanale.

Les conséquences pour les Suisses: pression sur les salaires, augmentation du chômage, tensions sociales, amplification de la crise du logement, hausse de la population étrangère.

# NON A L'EEE

ASIN. CP 28, 1000 Lausanne 25, CCP: 30-10011-5

530-342/4x4

dès à présent

# 6 1/2%

## obligations de caisse

Durée: 7 - 8 ans

6 1/4%

Durée: 4 - 6 ans

Titres de Fr. 1'000.-, 5'000.-, 10'000.-

Banque Procrédit  
25, Av. L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds  
Chèques postaux 230-921-0  
Téléphone 039 - 23 16 12

Aarau, Baden, Bâle, Berne, Bienne, Dubendorf, Fribourg, Genève, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Olten, Sion, Soleure, St.Gall, Thoun, Winterthur, Zurich

# BANQUE Xprocrédit

Filiale de la Société de Banque Suisse

3-4325





Nouveautés et 20e anniversaire pour la Fondation du Château de Môtiers

# Le Musée Perrin aux petits soins

**Aménagement de la salle polyvalente et du Musée Léon Perrin, réfection des deuxième et troisième étages de la Tour de Diesse, ainsi que de la cage des prisonniers, 20e anniversaire... La Fondation du Château de Môtiers, dont l'assemblée générale - présidée par le conseiller d'Etat Francis Matthey - a eu lieu jeudi soir, connaîtra une année 1993 pleine de nouveautés.**

Commençons par la cerise sur le gâteau. Le 20e anniversaire de la Fondation sera célébré le 12 juin 1993. «Il faudra faire quelque chose de gai, avec de la musique», glisse Francis Matthey. Les festivités coïncideront avec le vernissage d'une exposition intitulée: «Léon Perrin invite André Ramseyer».

## FINI LA LÉTHARGIE

Comme l'a souligné Pierre-André Delachaux, président du comité-directeur, le Musée Léon

Perrin sortira d'une longue période de léthargie. L'exposition montrera quelques œuvres de Perrin choisies par Ramseyer qui présentera aussi un choix de sculptures. La première est déjà installée dans la cour (voir photo).

Afin de pouvoir accueillir des expositions, le Musée Perrin sera aménagé cet hiver. Les travaux ont été présentés par Philippe Donner, intendant des bâtiments de l'Etat. Il en coûtera 115.000 francs - dont 10.000 francs octroyés par la Fondation Perrin et autant par la Fondation du Château, le solde étant dévolu à l'Etat - pour modifier l'accès extérieur, transformer une fenêtre afin de rentrer des sculptures et «mettre en scène» les lieux. Cet élément sera confié à Abel Rejchland, qui, pour mémoire, s'est occupé de la scène des Mascarons pour le capitaine Fracasse.

## JUSTICE ANCIENNE

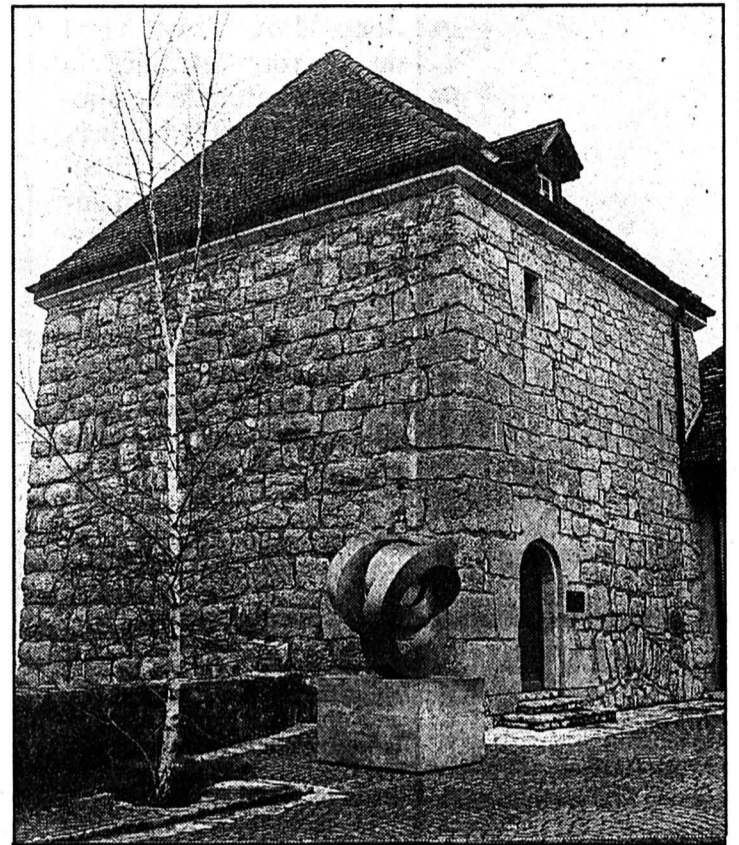
Les travaux d'amélioration de la salle polyvalente sont budgétisés à 170.000 francs, dont 20.000 francs sont à la charge de la Fondation du Château. On prévoit la création d'une lucarne et d'un passage vers la Galerie d'art, la modification de l'éclairage et de la ventilation, l'installation d'équipements afin de rendre la pièce utilisable pour des séminaires.

Enfin, les travaux dans la Tour de Diesse permettront de créer une salle pour exposer l'histoire de la région, en complément au Musée régional. Dans les combles - où se trouve la cage des prisonniers - on prévoit de présenter des témoins de la justice ancienne.

## DESSINS ÉROTIQUES

Autre pilier de la Fondation du Château, la Galerie d'art. Au cours de l'exercice 1991-1992, cinq artistes ont présenté le fruit de leur travail. La Galerie a notamment permis à deux jeunes artistes neuchâtelois - Jérôme Liniger et Philippe Perotti - de monter chacun leur première exposition personnelle.

Cinq autres artistes exposeront pendant la saison 1992-1993, soit Patricia Monnet (en cours), Muriscamo, Jean-Denis Zaech, Sylvie Perret et André Bucher. En outre, en novembre prochain et pendant deux à trois semaines, Claudévard présentera des dessins érotiques. (mdc)



La Tour de Diesse.

Une partie a été rénovée l'an dernier. Au premier plan, une œuvre d'André Ramseyer. (Impar-De Cristofano)

Rédaction  
du VAL-DE-RUZ  
Tél: 038/21 26 03  
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du  
VAL-DE-TRAVERS  
Tél: 038/61 38 77  
Fax: 038/61 36 82

Mariano De CRISTOFANO

## BRÈVE

**Nouvelle garderie d'enfants à Fontainemelon**

**Babibou...**

«Babibouchette», c'est un joli nom, bien connu et qui plaît aux enfants. Une nouvelle garderie d'enfants qui vient d'ouvrir au No 7 de la rue de La Jonchère, à Fontainemelon, offre trois locaux spacieux remplis de presque de jouets. A partir de deux ans et jusqu'à l'âge de la scolarité, les enfants, encadrés par Anne Calderara, pourront bricoler, s'amuser sur des petits vélos ou encore regarder des dessins animés. En plus, dans le jardin, des jeux et un carré de sable sont à leur disposition. Ouvert tous les jours de 6 h 15 à 18 heures. (ha/se)

## AGENDA

**Valangin**

**Exposition et dentellières**

Demain dimanche constitue la dernière occasion pour admirer l'exposition «Etat de Grasse» avec la participation de sept artistes-peintres français, dont les toiles sont accrochées au Château de Valangin. L'occasion aussi d'assister, dès 14 h, à la dernière démonstration de la saison de l'équipe des dentellières du château. (comm-se)

**Villiers**

**Le grand jour de la Maison de commune**

Aujourd'hui, la population de Villiers est invitée à participer à l'inauguration de la Maison de commune, entièrement rénovée, qui ouvre ses portes dès 10 h. La partie officielle est prévue à 11 h, suivie d'un apéritif réservé aux habitants du village. Entre 14 et 16 h, l'exposition artisanale (peinture, sculpture, photos etc) est ouverte à tous les gens du district. (comm-se)

**Les Verrières**

**Soirée de la gym**

La traditionnelle soirée des sections de gymnastique, féminine et masculine, des Verrières aura lieu ce soir dès 20 heures à la salle de spectacles de la localité. Près de 80 gymnastes se produiront en présentant le fruit d'une année de travail. La soirée se poursuivra, dès 22 h 30, avec un bal conduit par l'orchestre Francis Bellini. (mdc)

Val-de-Ruz

## Tribunal de police: attentat à la pudeur

Le tribunal a rendu son jugement dans la cause d'attentat à la pudeur d'un enfant qu'il a traité à sa deuxième audience. Le grand-père qui avait admis avoir chatouillé le sexe de son petit-fils a été condamné à 20 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 5 ans et 345 francs de frais. Le tribunal a retenu que les faits n'étaient pas d'une extrême gravité et qu'ils ne s'étaient produits qu'à une seule et unique occasion.

P.-A. N. louait les locaux de la carrosserie, qu'il exploitait au plaignant. Lorsque P.-A. N. s'est trouvé en demeure de payer le loyer, le plaignant a requis de l'Office des poursuites qu'il soit procédé à la prise d'inventaire pour sauvegarder son droit de rétention. Au moment où il s'est aperçu que des objets avaient été déplacés après la prise d'inventaire, le plaignant a porté plainte à l'encontre de P.-A. N. pour détournement d'objets mis sous main de justice. Entendu par les gendarmes, P.-A. N. a admis qu'il manquait des objets tout en précisant qu'il en avait eu besoin pour la carrosserie qu'il exploite à un autre endroit et qu'il allait les ramener. Toutefois, lorsque l'huissier de l'Office des poursuites s'est rendu sur place trois mois après, il manquait encore des objets. S'accordant un temps de réflexion, le tribunal rendra son jugement la semaine prochaine. (pt)

● Le tribunal était placé sous la présidence de M. Daniel Jeanne-pret assisté de M. Patrice Phillot, substitut au greffe.

## SERVICES

● SERVICE DE GARDE

PHARMACIE

Piergiorgio, Fontainemelon, en cas d'urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24.

● HÔPITAL ET MATERNITÉ

Landeyeux: ☎ 53 34 44.

Fin du gros œuvre de l'agrandissement de la Fontenelle

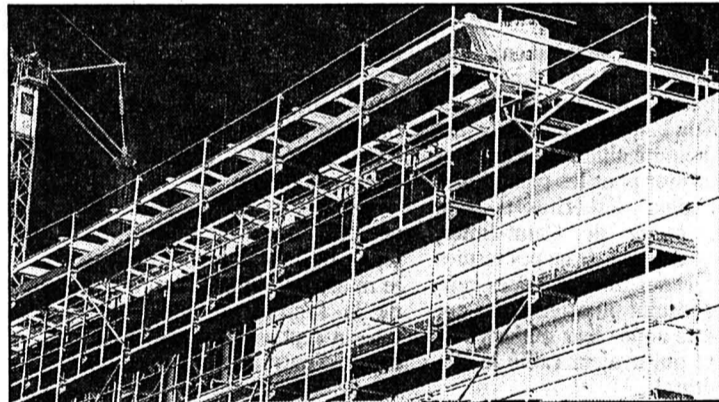
## La recette de la levure

Deux millions trois cent vingt mille trous pour la toiture acoustique, deux mille trois cents mètres de profilés pour les vitrages, plus de mille mètres d'ancrages et un hypothétique train de brouettes long de trente-quatre kilomètres pour transporter les deux mille mètres cubes de béton. Remuez le tout, tassez un peu et vous obtenez une nouvelle salle de sport au Val-de-Ruz et l'agrandissement du Centre scolaire de la Fontenelle, une recette signée Léo Cuche, architecte du bureau Bär S.A., Neuchâtel. Ajoutez, par dessus, une belle charpente métallique et la levure est à point. Hier soir, pour fêter l'événement, une centaine de personnes étaient réunies au collège: architecte, ingénieurs, ouvriers, entrepreneurs, chef des sports, directeur, secrétaires, représentants de la commission de construction, du Département de l'instruction publique.

Les travaux d'agrandissement de La Fontenelle vont bon train, l'enveloppe financière sera respectée tout comme les délais: la remise des clés du nouveau bâtiment est toujours prévue en août 1993.

Reste à rappeler ici pourquoi la charpente est en métal et non en bois comme le voudrait l'air du temps? Selon Léo Cuche, on y a renoncé pour des questions financières et architecturales: parmi les variantes étudiées, il existait bel et bien une variante «charpente bois» tridimensionnelle, malheureusement difficile-

ment réalisable pour un bâtiment d'une telle grandeur. D'autre part, une charpente en bois supposait une surélévation du toit et, par conséquent un volume plus important à chauffer. Cela dit, du bois, on en touchera sur le plancher de la halle de sport, sous forme de placage dans certaines salles et déchiqueté en mille copeaux dans la future chaudière. (se)



La Fontenelle

Une levure? La tradition voulait qu'on assemble la charpente au sol et qu'on la lève ensuite au moyen de cordes. Aujourd'hui, le tour est joué en deux coups de manettes, du haut d'une grue. (Schneider)

Montmollin: budget, trottoirs et déneigement au menu

## Resserrer les boulons du déficit

La dernière séance du Conseil général de Montmollin, lundi soir, s'offrait en fait comme le préambule à la prochaine, celle du budget. Pour justement éviter de se retrouver face à un déficit budgétaire de l'ordre de 130.000 francs et resserrer celui-ci à 61.525 francs, le législatif a donc adopté, à regret, une série de mesures qui permettent de corriger le tir. A savoir, l'augmentation de 1 franc du prix de l'eau et l'introduction d'une taxe hospitalière de 5%. Tant le Conseil communal que la commission des finances ont fait valoir, à l'égard de ces mesures, qu'elles étaient nécessaires en raison d'une hausse de 35% du prix de l'eau imposé par la ville de Neuchâtel et de la part de 116.000 francs prévisible sur le

déficit du système de santé neuchâtelois.

Les conseillers généraux ont accepté ces arrêtés mais non sans discussion: les uns ont évoqué la péréquation financière déguisée de la part de la ville de Neuchâtel et jugé insuffisants les efforts de l'Etat en matière d'économies sur les postes imposés aux communes. Les autres ont estimé que les augmentations étaient inévitables, relevant au passage que le Conseil général n'était pas une tribune pour formuler des réclamations à l'encontre de l'Etat ou des grandes villes.

Une vive discussion à propos du financement des trottoirs a ensuite pris la relève. La commune de Coffrane, dont les problèmes de circulation sont assez

semblables, se verra d'ici peu dotée de trottoirs payés à 100% par l'Etat. Tandis que Montmollin, où les travaux viennent de se terminer, va déboursier 80% du coût global de ses trottoirs, d'où une impression de «deux poids, deux mesures». Enfin, objet d'une vive critique également, l'attitude de l'Etat qui refuse désormais de débayer la neige sur la route cantonale menant, par le centre du village, à Coffrane. Ceci, sous prétexte que la chaussée n'est pas assez large. Dans la foulée des débats, on a appris que l'entreprise de camion effectuant le déneigement sur la route Coffrane - Les Grattes aurait été d'accord d'effectuer ce travail à la charge de la commune mais en a reçu l'interdiction par l'Etat... (jlg-se)

## Gymnase du Val-de-Travers: suite

Décision a été prise jeudi soir de lancer un référendum contre la fermeture du Gymnase du Val-de-Travers à Fleurier. (voir «L'Impartial» d'hier). En cas de vote populaire de maintenir l'établissement, un problème de financement pourrait se poser.

Pour des raisons semble-t-il historiques, le canton de Neuchâtel fait une fleur au Gymnase du Val-de-Travers. Le taux des subventions sur les salaires atteint 75%, alors qu'il n'est que de 50% pour les autres établissements.

En cas d'aboutissement du référendum et de vote favorable, le taux de subventions cantonal pourrait ne plus dépasser le 50%. Pour l'instant, il s'agit plus d'une menace que d'un fait. Aussi, les communes du district auront une charge supplémentaire à assumer. Cependant, selon une étude réalisée par l'Université de Neuchâtel, les communes perdront aussi de l'argent avec la fermeture de l'école.

Il y a d'abord l'aspect fiscal. L'imposition des salaires des professeurs fait du bien aux comptes de plusieurs communes. Il est également nécessaire de considérer la probable augmentation des bourses, dont la moitié est à charge des localités. Des éléments pas toujours chiffrables par avance, mais qui viennent pondérer les subventions perdues.

Les autorités communales doivent aussi tenir compte d'autres éléments, plus qualitatifs. Sans gymnase, sans école technique et avec ce qui attend l'école professionnelle de Fleurier, une majorité des jeunes quittera le Val-de-Travers à 15 ou 16 ans. La vie du Vallon perdra de sa substance et le canton ne s'enrichira pas d'une désertification progressive d'un de ses districts. (mdc)

● Les feuilles de signatures pour le référendum peuvent être obtenues en téléphonant au 038/61 20 65.

Saint-Imier: le photographe Jean-Marc Erard sélectionné par le canton de Berne

# Les abattoirs à «lire»

Sélectionné parmi non moins de 44 candidats, Jean-Marc Erard vient de se voir attribuer la bourse cantonale de photographie 1992! Un prix destiné à soutenir financièrement son travail sur les abattoirs imériens – dont la première phase est exposée au Relais – qu'il va pouvoir poursuivre en analysant le sujet avec toute la profondeur voulue. L'Erguël a tout à y gagner!



Les abattoirs de Saint-Imier par Jean-Marc Erard  
Un travail qui lui vaut une bourse cantonale.

Erard va donc le poursuivre, bourse aidant, en approfondissant l'opposition entre l'abattage industriel et celui que l'on pratique encore dans la région.

Mais d'ores et déjà, l'auteur révèle tout l'enrichissement qu'il a pu en tirer: «Alors que j'envi-sageais au départ de m'attacher à l'architecture seule du bâtiment des abattoirs, qui date du début du siècle, je m'y suis petit à petit introduit, pour m'intéresser à ses utilisateurs. Ce qui me vaut des contacts et des découvertes très intéressants.»

Avec les bouchers, qui l'ont accueilli sans méfiance et lui ont permis de découvrir toutes les facettes et les problèmes de leur métier, Jean-Marc Erard a fait une constatation importante: «Sensible de nature, je n'ai pourtant jamais été dégoûté, tant les professionnels mettent dans leur travail de soin et de respect envers l'animal. Mon but n'étant nullement de choquer, j'imaginai devoir «censurer» en quelque sorte mon témoignage. Or ce ne fut jamais le cas, mes photographies resti-

tuent la réalité entière des abattoirs». Une réalité et une ambiance d'autant plus fidèlement rendues que le photographe a travaillé exclusivement en lumière naturelle.

## DES PROJETS

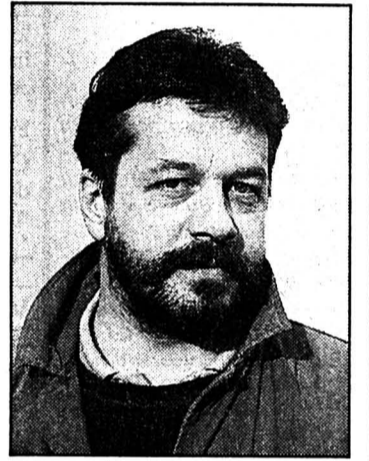
Ce travail sur les abattoirs pourrait bien déboucher sur un ouvrage – l'historienne Catherine Krüttli a déjà effectué des recherches à ce sujet – mais auparavant, le thème une fois approfondi, Jean-Marc Erard verrait bien son exposition circuler par

exemple dans les écoles professionnelles, lui qui a notamment appris combien manquent les apprentis de cette profession particulièrement rude.

Quant aux projets ultérieurs, le photographe n'en manque pas! «J'ai commencé un travail sur les fruits et légumes, qui me demandera encore une bonne année.» Choissant d'utiliser les anciennes techniques, Jean-Marc Erard rencontre des difficultés à trouver les produits chimiques notamment, sans oublier le coup de main à réveiller.

A plus ou moins longue échéance, le lauréat envisage, entre autres et nombreux projets, un travail sur les chevaux, un autre consacré au Jura bernois en général et un troisième centré sur les vieux métiers. A suivre! (de)

● Aujourd'hui samedi, dernier après-midi (de 14 à 18 h) de l'exposition de Jean-Marc Erard au Relais culturel d'Erguël.



Jean-Marc Erard  
Du talent et que de projets!  
(Impar-de)

Rédaction  
du JURA BERNOIS  
Tél: 039/44 18 00  
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLEL

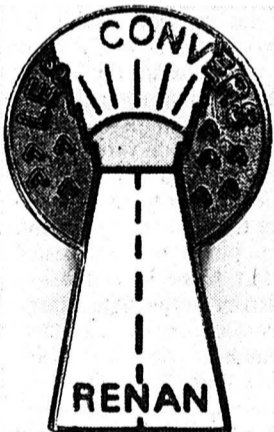
## BRÈVES

### Compensation dégressive du renchérissement

#### Niet du gouvernement

Le gouvernement bernois s'oppose à tout nivellement des salaires du personnel de l'Etat. C'est pourquoi, il rejette une proposition écologiste tendant à accorder la pleine compensation du renchérissement pour les salaires inférieurs à 62.000 francs par an. Dans sa réponse publiée hier, le Conseil exécutif affirme qu'une telle réglementation remettrait en cause la structure actuelle des salaires dans l'administration bernoise. Une compensation dégressive du renchérissement conduirait à un nivellement des salaires. En outre, par comparaison avec l'économie privée, le canton verserait des «salaires de pointe» dans les classes inférieures de traitement.

### Renan-Les Convers Le pin's de l'ouverture



Afin de ne pas oublier la nécessité de relier le Vallon de Saint-Imier au reste du monde, un groupe de soutien au projet de la route Renan-Les Convers a édité un pin's symbolisant l'ouverture de la région à l'ouest. Rappelons que ce projet va faire l'objet d'une étude d'impact économique commanditée par Centre Jura qui devrait être réalisée durant le premier semestre 1993. Les partisans de cette route pourront ainsi manifester leur appui en arborant l'épinglette qui sera mise en vente dans le Vallon d'ici quelques jours. (comm)

### Canons à neige Contre l'initiative

Le gouvernement bernois recommande le rejet de l'initiative populaire contre les canons à neige. Selon un communiqué publié vendredi, il estime en effet qu'une utilisation raisonnable de ces installations doit rester possible dans l'intérêt du développement touristique. (ats)

Ce prix revêt une double valeur pour la région, en reconnaissant d'une part le talent et l'intelligence d'un photographe d'ici – un Chaux-de-Fonnier installé depuis une dizaine d'années à Saint-Imier – et d'autre part l'intérêt d'un sujet local et d'importance régionale, tant il est vrai que l'avenir est sombre pour les abattoirs régionaux.

Le choix et la démarche de Jean-Marc Erard avaient d'ailleurs séduit d'emblée les milieux touchés de l'Erguël: «Les bouchers, la Municipalité et Mémoire d'Erguël ont montré pour mon travail un intérêt formidable, qui me vaut des conditions de réalisation et d'exposition exceptionnelles!»

Et le photographe de marquer sa reconnaissance envers toutes ces personnes qui y ont cru dès le départ, décuplant sa motivation.

Ce travail, auquel il a déjà consacré près d'un an et dont le premier résultat est exposé au Relais culturel, Jean-Marc

Chasseral: réfection terminée au centre de transmissions

## Le «service» des 50 ans

«Je souhaite simplement que vous preniez tous vos responsabilités dans la construction d'une société où la qualité de vie, la justice et l'équité aillent en s'améliorant, surtout pour les plus faibles et les plus déshérités»: John Buchs, maire de Saint-Imier, s'adressait hier soir en ces termes aux 37 jeunes filles et jeunes gens qui ont atteint ou atteindront encore cette année leur majorité civique et qui avaient rallié le Relais culturel.

60 jeunes Helvètes ou ressortissants étrangers avaient été invités, précisons-le, pour cette soirée, animée musicalement par Steve Rumo, un musicien très jeune lui aussi. La Municipalité avait organisé une cérémonie à leur intention, leur remettant le traditionnel souvenir, à savoir «Dessins pour mémoire», un ouvrage du peintre imérien Henri Aragon, avant de les convier à un repas en commun.

Maître de cérémonie, le conseiller municipal Gérard Dessales, a été entouré de tous ses collègues, à l'exception de Francis Miserez, retenu par ses fonctions. Eddy Rossel s'attachait pour sa part à présenter les autorités locales.

### PAS DE MORALE MAIS UN VŒU PIEUX

Le maire avait donc renoncé au long discours axé sur l'importance d'exercer ses droits civiques, pour s'en tenir à un message simple: «Notre société est à la dérive, il faut agir vite et bien!» John Buchs exhortait donc les jeunes Imériens réunis hier à chercher ce que chacun peut faire, dans un esprit positif et constructif, afin de redresser la barre générale. Il les appelait avant tout à faire preuve de soli-

darité: «Les experts prédisent que les riches deviendront toujours plus riches, tandis que les pauvres ne cesseront de s'appauvrir. Cette menace nous concerne tous.»

Quant aux domaines d'action possible pour chaque citoyen, jeune ou moins jeune d'ailleurs, le maire soulignait l'importance de la famille, «une cellule de base à recréer, à marquer d'un esprit d'entraide», avant d'insister également sur la formation professionnelle. «Vous devez absolument obtenir un titre, en fonction de vos moyens propres. Ce que vous aurez appris constitue sans aucun doute la seule chose que l'on ne pourra jamais vous reprendre!»

Signalons enfin que le préfet de district, Marcel Monnier, le président du Tribunal I, Philippe Beuchat, le président du Conseil général imérien, Michel Tharrin, ainsi que les représentants des écoles erguéliennes, des églises et de la bourgeoisie avaient tenu à honorer cette cérémonie de leur présence. (de)

Saint-Imier: cérémonie de promotion civique au Relais

## Agir vite et bien

Voilà 50 ans cette année que l'on effectuait au sommet de Chasseral les premiers essais – éminemment positifs! – de propagation en ondes décimétriques. Une brève cérémonie vient de marquer cet anniversaire, ainsi que la fin d'importants travaux.

Des premiers essais de 1942 – effectués à partir d'une chambre d'hôtel – à la station polyvalente de radiocommunications actuelle, des installations toujours plus performantes se sont succédé à une bonne cadence. L'antenne, qui culmine à 120 mètres au-dessus de la crête (altitude 1607 mètres), et les nombreuses paraboles de la station, sont fixées à une armature métallique, elle-même soutenue par trois imposants piliers. Et c'est la réfection de ces trois supports principaux qui vient d'être achevée, après quelque trois ans de travaux.

### ESSOR FULGURANT

Lancée durant la Deuxième Guerre mondiale – les maté-

riaux nécessaires à la fabrication des câbles téléphoniques faisant défaut, on se tourna vers les communications sans fil – la station a connu ensuite un essor fulgurant. Dans les années 50, l'appel-auto et la télévision se greffaient à la radiophonie. De relais, elle passait à un nouveau rôle en 70, avec la mise en service de deux émetteurs: la transmission des programmes TV directement aux téléspectateurs.

Ce développement exigea la construction d'un nouveau bâtiment regroupant tous les équipements et réalisé entre 75 et 79.

Outre son rôle fondamental de relais hertzien – quelque 25.000 canaux des liaisons nationales et internationales de TV, téléphonie et transmission des données y transitent – Chas-

seral assume les tâches d'un centre émetteur.

Quatre émetteurs y diffusent aujourd'hui autant de chaînes, pour quelque 250.000 habitants du Plateau et des Franches-Montagnes.

### UN MAILLON CAPITAL

Le réseau hertzien LAC apporte aux réseaux privés les principales chaînes TV étrangères, 14 programmes OUC analogiques et 16 programmes numériques.

Enfin, Natel A et B, appel-auto et Eurosignal ont également leurs émetteurs à Chasseral, où cinq installations émettrices/réceptrices fixes opèrent comme relais Simplex.

La station polyvalente de Chasseral: un maillon capital en matière de communication!

(comm)

## SERVICES

### SAINT-IMIER

- MÉDECIN DE SERVICE  
☎ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.
- PHARMACIE DE SERVICE  
Sa 13 h 30-16 h, 19-19 h 30, di 11-12 h, 19-19 h 30, Voirol, ☎ 41 20 72. En dehors de ces heures, ☎ 111.

### SONCEBOZ

- MÉDECIN  
Dr Ivano Salomoni, ☎ 97 24 24.

### COURTELARY

- MÉDECINS  
Dr Chopov, ☎ 44 11 42.  
Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10.

### CORGÉMONT

- MÉDECINS  
Dr Ennio Salomoni, ☎ 97 17 66.  
Dr de Watteville, ☎ 97 11 67.

### TRAMELAN

- MÉDECINS  
Dr Graden ☎ 97 51 51.  
Dr Meyer ☎ 97 40 28.  
Dr Geering ☎ 97 45 97.
- PHARMACIES  
H. Schneeberger ☎ 97 42 48.  
J. von der Weid, ☎ 97 40 30.
- PATINOIRE  
Sa-di 14 h 15-17 h (public), sa 10 h 15-11 h 45 (hockey).



### Saint-Imier

La remise du traditionnel souvenir par le conseiller municipal Eddy Rossel.  
(Impar-Eggler)

Procès de Walter Stürm à Porrentruy: la défense plaide l'acquittement

# Le procureur requiert 14 ans

«Il est temps de laisser tomber le masque, d'enlever la perruque», a lancé hier le procureur Hublard à l'endroit de Walter Stürm. Au terme d'une plaidoirie sans complaisance, le ministère public a requis une peine de 14 ans de réclusion contre le roi de l'évasion et une peine de 10 ans contre son complice Eduard Rietmann. Emboitant le pas de son défenseur qui a plaidé l'acquittement, Stürm a enfin ouvert la bouche pour lâcher: «Je suis innocent. Si vous me condamnez, vous me ferez porter le chapeau à la place des vrais complices». Jugement lundi.

«Je comprends que Stürm se plaigne de ses conditions de détention après des années de vie dans des hôtels de luxe, à man-

ger du caviar, à rouler des voitures de prestige... Il passe son temps à critiquer la justice. C'est le chef qui veut rester dans l'ombre... Il est temps d'enlever le masque...» Voilà la conclusion du procureur, au terme de plus de deux heures de plaidoirie. Pour lui, il ne fait aucun doute que Stürm est le cerveau des trois hold-up des banques de Boécourt (JU), Chiètres (FR) et Reiden (LU) qui ont rapporté près de deux millions. Les déclarations de son complice Rietmann et les nombreux indices recueillis à l'époque l'accablent.

## LES VACANCES APRÈS LA PRISON

Le procureur, se basant sur les aveux de Rietman (130 pages) va retracer la trajectoire des deux hommes. Ils se sont trouvés à la prison de Regensdorf, ils décident de s'évader. Point de rendez-vous: un hôtel de Mulhouse. Ils décident alors de prendre six mois de vacances aux Canaries. Début 89, c'est le retour en Suisse avec trois hold-up mis sur pied selon le même schéma. Rietman entre dans la banque par une fenêtre dérobée, braque le personnel au petit matin, menotte les employés avant de se faire ouvrir le coffre. Il



Walter Stürm (à gauche) s'entretenant avec son avocat, Me Steiner («Je suis innocent», s'est exclamé le roi de l'évasion. Le procureur, Me Hublard (à droite), n'est pas de cet avis!

porte un masque (celui de Reagan à Reiden!). Il est en contact radio avec Stürm qui fait le guet à l'extérieur. Ce dernier possède un scanner pour entendre la police. Lors de ces casses, on opère avec des voitures volées pour aller se planquer ensuite en Alsace ou dans un chalet près de Schwytz. A cela s'ajoute une vingtaine de vols qui ont rapporté plus de 800.000 francs. La grande partie de cet argent sera retrouvée. Pour le procureur Hublard, les aveux précis de Rietmann et le faisceau d'indices (safes de Genève et de Luxembourg, objets retrouvés sur Stürm ou au chalet...) sont

accablants pour le roi de l'évasion.

Me Steiner va tenter de démontrer la démonstration du procureur en disant ceci: la présomption d'innocence à l'endroit de Stürm a été violée à plusieurs reprises, que ce soit par la police, les juges et les journaux: «Stürm est coupable, c'est sa profession. On s'est forgé une opinion sans la vérifier. Sa culpabilité était sur rails». Cela a influencé la procédure. Les aveux du complice ne suffisent pas. Stürm les conteste et on ne l'a même pas confronté à son accusateur. Pour Me Steiner, cette attitude

est une violation de la convention européenne des droits de l'homme. Quant aux indices restants, ils sont de loin pas suffisants pour condamner son client. Bref, Stürm doit être acquitté. Quant à Me Boillat, défenseur de Rietmann, il a avancé que son client voulait tirer un trait sur son passé. Jeune à l'époque, il avait été subjugué par la personnalité de Stürm. «C'est un homme d'honneur qui n'a pas voulu, lors de ce procès, charger son complice. Il a préféré se taire». Me Boillat demande à la cour de lui infliger une peine équitable. Le jugement sera rendu lundi. Mgo

Rédaction  
du JURA  
Tél: 039/51 20 51  
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

## BRÈVES

### Enseignants mécontents

#### La lutte continue

Dans un communiqué qui fait suite à l'assemblée extraordinaire de jeudi, le Syndicat des enseignants manifeste son mécontentement après les réductions de salaire décidées par le Parlement. Il s'insurge contre la baisse du pouvoir d'achat des enseignants, alors qu'une revalorisation a été accordée aux fonctionnaires. Il demande que le Gouvernement tienne ses engagements et ouvre des négociations en vue du budget de 1994. (vg)

### Contre la loi UNIR

#### Diatribes radicale

Dans la dernière édition de «L'Opinion radicale», le président du Groupe parlementaire, M. Maillard, critique vivement l'adoption de la loi UNIR par le Parlement. Il conteste particulièrement le financement des organisations qui militent en faveur de la réunification, car «le moment n'est plus à la méthode dure et discutable des actes délicieux». (vg)

### Elections communales

#### Tacites dans 35 communes

Seules 47 communes éliminent leurs autorités dimanche. La mairie est combattue dans 22 communes, avec 2 candidats dans 11 communes, trois candidats dans six communes dont Les Pommerats et une élection ouverte à tous citoyens dans cinq communes, soit Corban, La Chaux, Les Genevez, Lajoux et Muriaux. Dans 25 communes, l'élection ne concerne que le Conseil, voire le Conseil de ville dans les grandes communes. Dans quelques communes, seuls quelques conseillers devront être élus. (vg)

### Assurance-maladie obligatoire

Motion oui, postulat non  
Au cours de sa séance de mercredi, le Parlement jurassien a accepté la motion de J. Bassang, ps, demandant d'instaurer l'assurance-maladie obligatoire. Contrairement à ce que nous avons indiqué dans notre édition du 19 novembre, le Parlement a refusé de transformer cette motion en postulat, ce que demandait le Gouvernement. (vg)

## Le menu du prisonnier

Juste sous le château des Princes-Evêques où siège la Cour criminelle se dresse la vieille ville de Porrentruy et ses magnifiques bâtiments. Parmi ceux-ci, un restaurant typique «L'Aigle 1900». Le procès a inspiré le maître queux de cette auberge. Chaque jour, il propose à ses clients un «menu évasion». Jeudi, la carte affichait: «Assiette de gendarme et poulet grillé à la poudre d'escampette». Pour les petites faims, «l'assiette Walter Stürm» faisait l'affaire. Hier, le menu annonçait: «Euf poché en robe d'avocat, aveux de bœuf aux champignons, pommes paillassé, panier de salade et, en guise de dessert... l'orange du prisonnier». (mgo)

Hôpitaux jurassiens: crédit de 8,7 millions souhaité par le Gouvernement

## Deux scanographes en projet

Dans un message au Parlement, le Gouvernement jurassien demande l'octroi d'un crédit de 8,7 millions représentant la part de l'Etat de 70% dans l'achat de nouveaux matériels radiographiques pour les hôpitaux de Delémont, Porrentruy et Saignelégier.

Dans cette dépense sont compris le remplacement d'appareils souvent âgés de plus de dix ans et qui ne répondent plus aux exigences techniques et l'achat de deux scanographes (1,7 million brut chacun) qui seront installés en 1992 à l'hôpital de Delémont et en 1993 à celui de Porrentruy. Le surplus de la dépense, soit 3,5 millions sera supporté par les trois hôpitaux en trois parts distinctes.

Le message relève que les appareils de radiologie sont vétustes et victimes de nombreuses pannes. L'entretien devient coûteux, de sorte que le remplacement des appareils vieillissants s'impose.

En 1989, l'Etat envisageait d'installer un scanographe à Delémont. Les médecins de Porrentruy avaient alors créé la société Juscan S. A. qui entendait acheter un scanographe et l'exploiter à son profit à l'hôpital de Porrentruy. L'Etat s'y était opposé et avait promis d'étudier la complémentarité entre les deux hôpitaux et la nécessité d'acheter un ou deux scanographes.

Les résultats de cette étude concluent au remplacement des appareils obsolètes et à l'achat de deux scanographes. Cela per-

mettra de renoncer à des examens confiés jusqu'à présent à des hôpitaux et instituts extérieurs au canton.

### À SAIGNELÉGIER AUSSI

Pour sa part, l'Hôpital de Saignelégier sera doté d'un appareil de radiologie universelle (0,7 million) et d'un ultrasonographe (0,15 mio). L'achat groupé de tous ces appareils permet d'espérer une réduction de prix de 20 à 25%, de sorte que la facture globale sera d'environ 12,4 millions.

Depuis dix ans, le coût des examens radiologiques a presque doublé dans les trois hôpitaux. Les nouveaux équipements doivent permettre de réaliser quelque 1200 examens supplémentaires dans le canton. V. G.

Le Prédame: traitement de l'alcoolisme

## Clos-Henri sous toit

Clos-Henri, l'institution de traitement et de prophylaxie des victimes d'abus d'alcool, s'ouvrira dans moins d'une année (probablement en septembre 1993) au Prédame. Une petite manifestation a marqué la mise sous toit du bâtiment qui doit encore être aménagé selon les exigences du projet, en présence du président de la Coopérative M. Daniel Gerber, ancien député et de M. Jean-Pierre Joliat, chef du Service de l'aide sociale.

Clos-Henri comptera 17 chambres d'un ou deux lits, pour 26 personnes en traitement, des deux sexes. En plus des locaux de réunions et des services techniques, il comprend les locaux de l'administration (un directeur et un secrétaire-comptable), alors que des ateliers (de mécanique et de menuiserie) sont aménagés dans l'ancienne école attenante. A ce jour, le devis de 4,1 millions est respecté. Des économies ont même été réalisées, mais elles seront affectées à l'achat du mobilier et à l'aménagement des alentours insuffisamment budgétisés dans le projet.

Outre les subventions fédérale de 1,65 million et cantonale de 1,1 million, la LIM a octroyé un prêt de 870.000 francs. La récolte de dons a dépassé légère-

ment les 150.000 prévus, grâce surtout aux nombreux gestes des communes. Des dons ont aussi été récoltés, dont 50.000 francs de la Migros.

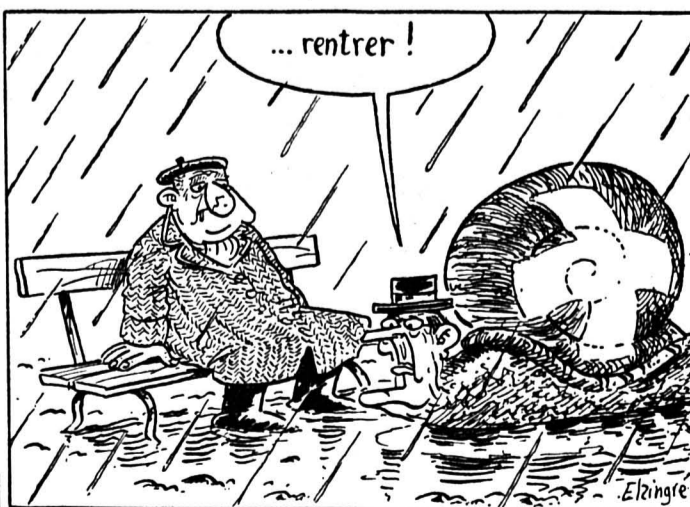
Clos-Henri emploiera onze personnes au début, une quinzaine au fil des mois. Infirmiers, éducateurs, ergothérapeute, vieillards, animateur, travailleurs socio-professionnels, cuisinier, psychologue constituent le large éventail des professionnels nécessaires.

Comprenant le médecin cantonal Jean-Luc Baierlé, le Dr Armand Rion, MM. Daniel Amstutz et Freddy Klopffens-stein, assistants sociaux et Mme Mutti, une commission de thérapie élabore depuis des mois une conception de prise en charge des pensionnaires victimes d'abus d'alcool. La recherche de moyens médico-sociaux intégrant le soutien psychologique et la réinsertion professionnelle est conduite avec minutie. Le poste de directeur sera mis au concours prochainement. Avant un an, Clos-Henri sera ouvert, en priorité à des patients jurassiens, mais aussi à ceux d'autres cantons. Selon les services sociaux, le nombre des victimes d'abus d'alcool est important dans le Jura, de sorte que Clos-Henri prouvera rapidement son utilité dans l'équipement social jurassien. V. G.

## DUO DU BANC

Cet automne, le climat social est aussi maussade que la météo. L'EEE fait peur, le Gatt s'enlise, le chômage progresse. Il nous faut prendre d'énergiques décisions.

Oui, tu as raison, trop c'est trop, je crois que je vais...



## SERVICES

● PHARMACIE DES  
FRANCHES-MONTAGNES  
☎ 51 12 03.

### SAIGNELÉGIER

● HÔPITAL  
maternité: ☎ 51 13 01.

● AMBULANCE  
☎ 51 22 44.

### MÉDECINS

Dr Boegli, ☎ 51 22 28.  
Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84.  
Dr Meyrat, ☎ 51 22 33.







Le retour des temps difficiles

# Sous le signe de l'insécurité

Il est parfois intéressant de rapprocher des émissions apparues durant une même période. C'est donc un peu le hasard qui conduit à ces considérations placées sous le signe de diverses formes d'insécurité, dans une vaste région transfrontalière allant, côté français, de FR3 Lyon à FR3 Bourgogne/Franche-Comté (un bassin de dix millions de téléspectateurs potentiels).

«Les gens d'à côté» ont étudié surtout la «petite» délinquance ou abordé l'emploi dans la fonction publique, avec des titres «choc» aussi bien pour «Tell quel» (Fonctionnaires, réveillez-vous!) que «Table ouverte» (La fin des privilèges).

Un regard vers l'arrière ne doit pas seulement porter sur le contenu, mais aussi, pour mieux maîtriser le petit écran, s'intéresser à la forme.

## REGARDS DIFFÉRENTS

A noter, dans «Les gens d'à côté», la différence des regards français tournant en Suisse, étonnés, assez admiratifs mais

aussi un brin ironiques, et suisses en France, surpris, usant d'une amorce de moule fictionnel.

Le sujet sur les Suisses si bien assurés (3.500 francs l'an par personne) pourrait conduire à un nouveau (juste) cliché, de montagnes, de coffres-forts... et un portefeuille d'assurances bien garni (y compris pour maladie de chiens!). Etrange, aussi, la floraison des moyens d'auto-défense en France, présentée par un reportage réalisé en particulier à Besançon.

Géographiquement, «Les gens d'à côté» dépassent désormais fort heureusement le bassin du Rhône avec incursion en Bourgogne et Franche-Comté, le long d'une frontière de Saint-Gingolph à Bâle. La TSR redvient vraiment romande.

## DE LA FONCTION PUBLIQUE

On sait la susceptibilité des non-lémaniques. Encore faut-il que cette susceptibilité ne s'exprime pas lors de chaque émission. L'équilibre entre cantons ou régions doit s'établir sur une certaine durée.

La double émission relative à la fonction publique aura été, elle, uniquement rhodanienne romande, avec trois exemples dans «Tell quel» (un technicien d'une station d'épuration à Genève/un employé du CHUV à Lausan-

ne/un responsable de piscine à Sierre) alors que le «Table ouverte» de dimanche était genevois, où la situation est tendue et vaudois où, semble-t-il, le dialogue s'amorce.

La discussion aura ainsi porté sur deux cantons. Dans le nôtre existe une solide habitude de concertation, une sorte de philosophie de la négociation en période sinon de crise, du moins de grandes difficultés. L'un des invités de «TO», membre d'une entreprise de consultants, insista sur l'importance du dialogue. Les exemples choisis furent pris là où le dialogue peine ou tarde à s'introduire. La TSR, en l'occurrence, préfère des cantons où les tensions sont fortes...

A noter toutefois la présence neuchâteloise du conseiller aux Etats, Thierry Béguin, en direct de Neuchâtel pour «Les gens d'à côté», présenté de Lyon comme un sénateur de droite, qui fut l'auteur de fort bonnes interventions.

Freddy LANDRY

PS: Autre présence neuchâteloise récente, celle d'Anne-Lise Grobéty, au «TJ-Midi», pour son dernier recueil de récits, *Belle Dame qui mord*, (Bernard Campiche éditeur). La qualité d'attention de J.-Ph. Rapp, le choix d'une citation m'a transformé de téléspectateur en lecteur, surpris à la fois par la qualité poétique du style et la noirceur de certains textes.



## Fonction publique

Mobilisation de la profession face à un avenir qui n'est plus assuré (RTSR)

## MAGELLAN

## Deux mini-séries

A tant suivre fort attentivement certains «dinosaures» de la TSR - Temps présent, Tell quel, Table ouverte ou même Viva - peut-être ignore-t-on trop d'autres émissions régulières qui sont ou deviennent des magazines de bonne tenue. Il faut présenter «Magellan» le plus souvent possible, ne pas oublier «Télescope» (excellent, cleui de mercredi dernier, consacré à de splendides artisans de l'horlogerie!). Il faudra prochainement rendre hommage à «Racines», en fort intéressants progrès.

En une demi-douzaine d'occasions par année, «Magellan» peut proposer des mini-séries élaborées par ses équipes. Durant six semaines, il y eut récemment la présentation du commerce du spectacle, expression fort claire qui vaut bien l'anglicisme du «show-biz»!

## Dopage

Curieusement, voici deux séries de trois émissions, de dix à douze minutes chacune, qui apparaissent en même temps, l'une sur le dopage des sportifs, l'autre sur le chômage, programmées ce jour même (vers 17 h) ainsi que les 5 et 12 décembre 1992, avec reprise le mardi qui suit dans la matinée.

Le «dopage», par instants un peu trop technique - n'oublions tout de même pas que «Magellan» s'adresse d'abord aux enfants et adolescents en âge de scolarité obligatoire ou en début de scolarisation ou formation volontaires - permet de rappeler que le sport devrait aussi être un plaisir, pas uniquement l'occasion de vouloir être à tout prix le meilleur, y compris en prenant des risques avec sa santé.

## Chômage

Pour évoquer le chômage qui augmente beaucoup trop dans notre pays, parfois camouflé par l'exportation des chômeurs ou le retrait de femmes mariées, le journaliste Jacques Bernard s'entretient avec une jeune femme de trente ans qui a perdu son travail, s'en est trouvée presque en état de choc, mais qui s'est maintenant reprise. Un témoignage individuel lucide introduit d'autres éléments informatifs recueillis auprès de spécialistes. Il apparaît très nettement qu'une société juste se doit certes de parer au plus pressé en soignant (indemnités) mais qu'elle doit dépasser cette attitude au profit de la prévention, en favorisant la réinsertion par l'amélioration de la formation. Flyy

## Première suisse à Montreux

## Musée de l'audiovisuel

Plus de 2000 récepteurs radio de toutes les époques, 350 modèles anciens de récepteurs télévision, 40 000 lampes de 1715 types: ce sont quelques-uns des trésors du nouveau Musée suisse de l'audiovisuel Auditorama, à Montreux. La première étape a été inaugurée jeudi soir dans l'ancien Grand-Hôtel de Territet.

Cette réalisation, dont le coût final approchera 10 millions de francs - il en manque encore la moitié - devrait être achevée en automne 1997. Par ses collections d'appareils et de documents, Auditorama représente une somme d'informations techniques et historiques unique en Suisse, voire en Europe par certains de ses aspects. Il rassemble 2700 pièces radio allant de l'amplificateur à l'enregistreur, du microphone au casque d'écoute, de l'instrument de mesure au manipulateur. La bibliothèque compte déjà 1514 monographies, 350 périodiques, 320 brochures et une vaste iconographie.

Le musée a trouvé place dans un édifice appartenant à la grande histoire du tourisme lémanique, mis à disposition par la Ville de Montreux. L'aména-



## Musée de l'audiovisuel à Territet

René Schenker, Gilbert de Montmollin et le muséographe Serge Tcherydyne devant leur nouvelle institution. (asl)

gement intérieur et la mise en place de la muséographie vont exiger encore cinq années et cinq millions.

## RÔLE ESSENTIEL

Créée en 1983 par Gilbert de Montmollin, ancien directeur de l'arrondissement de Lausanne

des télécommunications, la Fondation de l'Audiorama est présidée par René Schenker, ancien directeur de la Radio-Télévision suisse romande. Elle affirme que «l'audiovisuel a rempli dans notre civilisation un rôle aussi important que celui qu'a joué au XV<sup>e</sup> siècle l'invention de l'imprimerie». (ats)

## BILLET

chetez plus moderne, c'est meilleur et plus sûr.

Il faut reconnaître que les tarifs de certaines maisons d'électronique, par exemple, sont parfois assez gratins: 27 fr. le quart d'heure de travail. Je viens d'en faire l'expérience: pour remplacer deux transistors dans une radio portable, il a fallu une heure et quart au technicien, d'où un coût de 135 fr. à ajouter à celui des transistors, l'un facturé 2 fr. 85 et l'autre 1 fr. 95! Plus 5 fr. de petit matériel non défini et 10 fr. pour le retour de l'appareil contre remboursement! C'est pas donné, comme dirait l'autre. Mais au moins ça marche tip top car la réparation a été bien faite et l'appareil réparé n'avait pas dix ans.

Un qui les avait, en revanche, et largement, c'est le magnétophone

que j'avais envoyé en usine il y a quelques années, parce qu'il n'enregistrait plus. Il me revint deux jours après sans avoir été touché, avec un mot disant que la réparation coûterait beaucoup trop cher et qu'on me conseillait d'en acheter un plus récent, de la même marque, bien entendu. Risquant le tout pour le tout, j'ouvris l'appareil, constatai tout de suite qu'un fil conduisant à la tête magnétique était dessoudé!

Ce ne fut qu'un jeu de le remettre en place et depuis lors mon magnétophone me donne à nouveau toute satisfaction. Ce fut dernièrement le cas avec un téléviseur chez des amis: sans même en examiner les circuits, le spécialiste le déréta complètement f. ichu. Un bricoleur averti le sauva en dix minutes! Les bons bricoleurs ont de l'avenir! JEC

## SOS animaux

## Fanny va bien

Fanny, la gentille petite chienne présentée dans ces colonnes le mois passé a rapidement trouvé un accueil chaleureux chez une aimable personne de la région.

Aujourd'hui, nous vous présentons «Deck». Ce gentil mâle, croisé appenzellois est né le 15 mai 1991, habite actuellement les Franches-Montagnes, aime démontrer sa vivacité, sa jeunesse, son envie de jouer. Il a un compagnon de jeu, plus âgé et calme.

Sa propriétaire ne peut plus garder deux bêtes, et c'est Deck qui, ayant tiré le mauvais numéro à la «loterie de la malchance», va se trouver sans propriétaire, et obligé de «faire ses bagages». Nous aimerions trouver pour Deck un maître qui aime promener un charmant compagnon.

Le 25 avril de cette année nous avons présenté dans cette rubrique «Mandi», superbe chienne berger-belge noir, d'environ huit mois. Cette bête magnifique fut adoptée dès la parution de sa photo dans le journal, après un tri rapide d'une dizaine d'appels téléphoniques. Un tri peut-être trop rapide.

Mandi se trouva rapidement entourée d'une cohorte d'en-

fants, car ses maîtres habitaient près d'un collège. L'inévitable arriva. Les enfants croyant trouver un copain ou un jouet, s'amuserent, puis chicanèrent Mandi qui après quelques mois fut obligée de se défendre. L'ambiance devint tendue et le propriétaire de cette gentille bête préféra s'en séparer avant qu'un accident ne se produise, et voici Mandi de retour.

Cette jolie chienne a environ 15 mois, mais elle craint un peu les enfants et serait certainement heureuse avec des maîtres raisonnables et ayant l'habitude des bergers-belges.

Concernant les chats, notre «réserve» est en moyenne d'une quinzaine de minets et minettes qui cherchent un foyer. Pensez-y.

Un dernier mot encore: le tirage au sort des gagnants de notre concours sur les sets de table SPA a désigné comme gagnants: Mmes Emilia Fragnière, Maryline Nicolet, M. Charles Fellmann. Ces trois personnes que nous félicitions recevront prochainement leur prix de 50 francs. La réponse correcte était: 50 trèfles porte-bonheur SPA. Le tirage eut lieu à la fin de l'exposition VAL.

Chs. G.



## «Deck» (sp/spa)

Gentil chien croisé appenzellois 17 mois, vacciné, rage et caré. Bête affectueuse. Robe noire, feu, blanche.



## «Mandi» (Impar-Galley)

Gentille chienne abando-nnée berger-belge, noire, tatouée vaccinée, aimant la compagnie, craint un peu les enfants.

De Francq («O.P.A.») à Veyron («Jivara»)

# Westerns économiques

A l'heure où l'on ne parle plus – dans les bistrotts comme dans les médias – que de bourse, chômage, OPA, concentrations et restructurations, rien d'étonnant à ce que la BD prenne des «cols blancs» du monde économique comme héros de ses aventures. Deux exemples parmi d'autres.

ché jusqu'alors aux yeux du monde, tête brûlée hissée comme par miracle au rang de capitaliste «hors-norme».

## CONTE DE FÉES MODERNE

La chronique de Frédéric MAIRE

Premier exemple: la série de Philippe Francq sur des scénarios de Jean Van Hamme (l'auteur entre autres choses, de XIII), Largo Winch. A l'origine, l'histoire rocambolesque d'un orphelin adopté par un riche industriel qui lui lègue, à sa mort, toute sa fortune... il y avait là de l'irréel dans l'«avènement» économique d'un jeune homme ca-

che qui tenait, à l'origine, du conte de fées «moderne» – parce que financier – se transforme: aujourd'hui, dans O.P.A., le troisième album de la série, commence un récit en deux parties qui met bien les pendules à l'heure. Désormais, nous sommes à l'ère des yuppies, des golden boys dont Largo Winch – atypique pourtant – se révèle finalement l'archétype; le héros, même pris dans une sombre machination et une histoire d'amour dont il se sortira peut-être (suspense!), revêt des cols blancs et vit dans un environnement de téléphones, télécopieurs et cotations boursières.

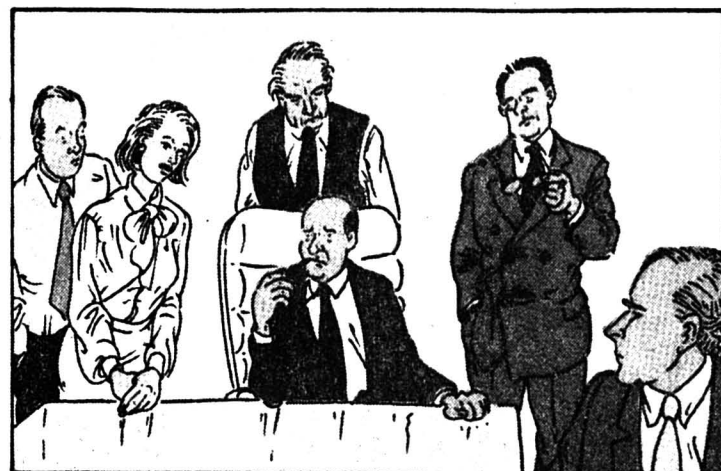
Pour Francq et Van Hamme, le monde contemporain ressemble à l'ère du western américain flamboyant: le héros est aujourd'hui le cowboy d'un troupeau d'ordinateurs, et il doit jouer au «stock-exchange» plus vite que

son ombre s'il veut pouvoir survivre dans cette jungle financière où toute morale a disparu – mais y en a-t-il jamais eu?...

## CHEVALIER EN BOURSE

Nouveau chevalier des temps modernes, Largo Winch découvre également une certaine image de «moralité» puisqu'il refuse de se compromettre dans des opérations douteuses. C'est dire si le récit, à la fois très documentaire et passablement idéalisé, nous fait à la fois découvrir un peu mieux les mécanismes secrets d'une offre publique d'achat (O.P.A.) pour prendre le contrôle d'une entreprise et nous laisse espérer d'un avenir économique sans taches pour notre monde...

O.P.A. pêche ainsi par excès d'optimisme et de manichéisme, comme si les dauphins pouvaient dominer un monde de requins. Appliquant à l'univers économique des schémas narratifs dignes d'un western ou d'une aventure de chevalerie, ce thriller se contente d'effleurer la surface d'une problématique moderne, voire réduit pour ses



propres besoins narratifs la complexité du monde de l'argent.

## BUSINESS MODERNE

Martin Veyron, par contraste, se révèle bien plus pertinent: plutôt que de prendre un train en marche, il a flairé depuis longtemps l'importance croissante de l'économie dans la conscience du monde contemporain et en a fait, par exemple, l'un des thèmes d'Executive Woman, allant même dans...Donc, Jean à creuser le «marché de l'art».

Dans son nouvel album, recueil de plusieurs nouvelles et de plaisanteries en une planche, le principal récit, Jivara, met en scène une «chasseuse de têtes» (les spécialistes de débouchage

de cadres de haut niveau pour les entreprises) qui a jeté son dévolu sur un architecte: ébourrifiante parabole sur les rapports amoureux dans une société gérée par les affaires.

## FEMMES DE L'ÉCONOMIE

Comme le démontrent plusieurs autres courts récits – et en particulier Le président a disparu – la société contemporaine marquée par le jeu de l'argent n'est pas pour Veyron un simple prétexte pour faire semblant d'être dans l'air du temps, mais simplement la nouvelle réalité dans laquelle l'humanité entière doit se débattre. Son rapport au monde de l'économie n'est pas un «sujet» en soi, mais il est ici acquis comme une nécessité pour parler des malaises des sociétés dites «civilisées».

LUNDI: les CJ

## BULLES

PHILIPPE FRANCO DEDICACE O.P.A.

Le jeune dessinateur belge Philippe Francq s'est révélé très vite le digne descendant d'Hermann et de William Vance, comme touché au berceau par la baguette de la fée Carabande. La bosse de la BD, il l'a depuis toujours, et l'a exprimée depuis en plusieurs albums efficaces, peut-être encore trop froids par instants: Des villes et des femmes tomes I et II (écrits par Bob de Groot, chez Dargaud), deux aventures du flic Léo Tomasini (écrites par Francis Delvaux, chez Dargaud), et puis la série «économique» Largo Winch (chez Dupuis) écrite par Jean Van Hamme d'après ses propres romans, et dont le troisième opus vient à peine de paraître: O.P.A. (voir ci-contre).



Francq, jeune homme de presque 31 ans (il les fêtera le 13 décembre) au demeurant fort sympathique, sera dans nos contrées pour dédicacer sa nouvelle œuvre (en deux parties) qui fait la part belle à un personnage féminin dont nous vous laissons ici admirer les formes avantageuses. Francq fera la tournée des librairies Apostrophes de Suisse romande: il sera le jeudi 3 décembre dès 16 h à Neuchâtel (Seyon 30), le vendredi 4 décembre dès 15 h 30 à La Chaux-de-Fonds (Léopold-Robert 66) et le samedi 5 décembre dès 14 h 30 à Lausanne (Terreaux 7).

# Le petit Spirou, par Tome et Janry

© Editions Dupuis



Choisissant la femme comme personnage-clé de ses histoires (ce qui est somme toute plutôt rare dans la BD contemporaine), Veyron parvient avec sa verve coutumière et son dessin pseudo-réaliste, à tracer non pas le portrait d'un «business-world» devenu le cadre d'un quelconque néo-western, mais à déceler en quoi ce monde de l'économie influe sur les comportements humains.



● O.P.A. (Largo Winch, tome 3) par Francq et Van Hamme (Dupuis)

● Jivara (suivi de Le président a disparu et autres dialogues illustrés) par Martin Veyron (L'Echo des Savanes/Albin Michel)